



Paul Sébillot

**LÉGENDES LOCALES
DE HAUTE-BRETAGNE**



LA VOCATION DE L'ARBRE D'OR

est de partager ses admirations avec les lecteurs, son admiration pour les grands textes nourrissants du passé et celle aussi pour l'œuvre de contemporains majeurs qui seront probablement davantage appréciés demain qu'aujourd'hui.

Trop d'ouvrages essentiels à la culture de l'âme ou de l'identité de chacun sont aujourd'hui indisponibles dans un marché du livre transformé en industrie lourde. Et quand par chance ils sont disponibles, c'est financièrement que trop souvent ils deviennent inaccessibles.

La belle littérature, les outils de développement personnel, d'identité et de progrès, on les trouvera donc au catalogue de l'Arbre d'Or à des prix résolument bas pour la qualité offerte.

LES DROITS DES AUTEURS

Cet e-book est sous la protection de la loi fédérale suisse sur le droit d'auteur et les droits voisins (art. 2, al. 2 tit. a, LDA). Il est également protégé par les traités internationaux sur la propriété industrielle.

Comme un livre papier, le présent fichier et son image de couverture sont sous copyright, vous ne devez en aucune façon les modifier, les utiliser ou les diffuser sans l'accord des ayant-droits. Obtenir ce fichier autrement que suite à un téléchargement après paiement sur le site est un délit. Transmettre ce fichier encodé sur un autre ordinateur que celui avec lequel il a été payé et téléchargé peut occasionner des dommages informatiques susceptibles d'engager votre responsabilité civile.

Ne diffusez pas votre copie mais, au contraire, quand un titre vous a plu, encouragez-en l'achat. Vous contribuerez à ce que les auteurs vous réservent à l'avenir le meilleur de leur production, parce qu'ils auront confiance en vous.

Paul Sébillot

Légendes locales de Haute Bretagne

TOME II

L'HISTOIRE ET LA LÉGENDE



© Arbre d'Or, Genève, mars 2003
<http://www.arbredor.com>
Tous droits réservés pour tous pays

CHAPITRE PREMIER : LES RUINES ANTIQUES

Si j'avais suivi l'ordre des temps, le premier chapitre de cette partie, où j'aurai souvent à parler des légendes qui s'attachent aux constructions, ruinées ou entières, qui furent élevées aux anciens âges, aurait dû être consacré aux mégalithes. En aucun pays, si ce n'est dans la Bretagne bretonnante, on n'en rencontre un plus grand nombre; nulle part aussi on n'a constaté autant de pratiques singulières, autant de récits merveilleux ou bizarres en relation avec ces blocs étranges, dont beaucoup se dressent encore, à peu près tels que les érigèrent nos ancêtres anonymes, alors que dans le voisinage on a peine à reconnaître la trace de constructions que leurs auteurs se flattaient de bâtir pour l'éternité. Mais ces monuments, dont l'origine et la destination sont encore assez mal connues, appartiennent à la préhistoire; le peuple ne les distingue pas toujours des grosses pierres qui émergent du sol, ou qui en parsèment la surface, et les idées qu'elles éveillent chez lui sont sensiblement les mêmes. C'est pour cela que j'ai cru devoir parler des unes et des autres dans le chapitre du premier volume qui traite à la fois des gros blocs naturels, et de ceux, parfois aussi frustes, qui furent érigés de main d'homme.

Bien que presque toujours les paysans attribuent leur origine à des êtres surnaturels, dans quelques pays, et en particulier aux environs de Dol, tout monument ancien est regardé comme l'œuvre des Romains, et les mégalithes, qui se dressaient sans doute bien avant leur arrivée, passent aussi pour être leur ouvrage.

Par contre, la tradition populaire leur enlève, pour l'attribuer à des seigneurs du moyen âge, et surtout à des châtelaines, le mérite d'avoir tracé ces belles routes qui après avoir été, pendant des siècles, presque les seules voies de communication de notre pays, excitent encore, là où elles sont conservées, l'étonnement de ceux qui les voient. Les idées populaires étant très nettes en ce qui les concerne, j'ai cru rationnel de rattacher les légendes des routes au chapitre où figurent les constructions féodales authentiques.

Ces deux catégories de monuments sont celles qui ont laissé le plus de traces dans les souvenirs populaires; les autres sont l'objet de légendes assez effacées et presque toujours d'un intérêt médiocre. Les ruines romaines qui s'élèvent encore au-dessus du sol sont peu nombreuses en Haute-Bretagne; considérées au point

de vue des traditions populaires, elles ne sont guère à citer que pour mémoire ; jusqu'à ces derniers temps, on n'avait pas relevé la moindre légende sur la plus curieuse et la plus importante, la tour du Haut-Tribut ou du Haut-Bécherel, dont on voit encore, à une petite distance du bourg de Corseul, les murs en petit appareil, aussi d'aplomb que le jour où ils furent bâtis. Elle porte sur la liste des Monuments historiques le nom de Temple de Mars, et l'on a dit que c'était en effet un temple gallo-romain.

Mais je pensais que, si l'on n'avait rien trouvé, c'est qu'on avait mal cherché, ou qu'on avait dédaigné de s'occuper des idées que ces débris pouvaient éveiller chez les gens du voisinage, et de ce qu'ils pouvaient avoir appris traditionnellement. Aussi, voulant en avoir le cœur net, j'écrivis de divers côtés pour savoir si vraiment on ne racontait rien. Je reçus plusieurs réponses qui me disaient que, dans le pays, on ne connaissait que des récits assez confus relatifs à la destruction de la ville de Corseul. Une dame de mes amies, qui est une très bonne enquê-teuse, a fait plusieurs visites à des gens qui habitent les environs du monument, et en les interrogeant, elle a recueilli quelques fragments légendaires. On lui a dit, sans entrer dans les détails, que dans les temps, il s'est passé de vilaines choses dans la tour, et que par les nuits d'été, de belles dames jouent auprès, et vont ensuite se baigner dans un étang situé à quelque distance. Un souterrain part des ruines, et va, suivant les uns, au bourg de Corseul, d'après les autres, au château de Montafilant, qui en est éloigné de trois kilomètres. On raconte aussi que depuis la tour jusqu'au bourg de Corseul, s'étend sous terre une ville dont les maisons sont en or ; elle est habitée par le diable, qui y mène joyeuse vie et boit les meilleurs vins, en compagnie de belles dames. Ce sont elles, les femmes à Satan, que l'on voit venir se baigner à l'étang, ou y laver leur linge. C'est, pour être désagréable à Dieu qui avait autrefois, au lieu dit la Ville-Dé, une ville à lui, que le diable a bâti sa cité souterraine, d'où sortent parfois des bruits étranges et effrayants.

Quant aux ruines qui, longtemps ensevelies sous la terre, sont tout à coup mises au jour, le peuple pense que ceux qui les fouillent n'ont d'autre but que d'y découvrir des trésors ; c'est d'ailleurs une croyance qui s'attache à toutes les explorations d'anciens monuments. Lorsqu'en 1850, Charles Cunat et le poète Michel de la Morvonnais dégagèrent du sable qui les recouvrait depuis des siècles les restes des bains romains de Quatre-Vaux, près du Guildo, les paysans s'empressèrent de donner à ce lieu le nom de Californie : c'était à cette époque le pays par excellence des mines d'or. Bientôt ces ruines eurent une légende : les fées avaient jadis habité ces constructions, lorsque la mer les eut détruites, et qu'elles

LÉGENDES LOCALES DE HAUTE BRETAGNE

furent forcées de les abandonner, elles étaient allées se réfugier dans une grotte du voisinage.

L'origine de l'enceinte vitrifiée de Péran, dans la commune de Plédran, classée parmi les monuments mégalithiques par la Commission des monuments historiques, est assez incertaine, et on l'attribue soit aux Romains, soit aux Armoricains. Dans le pays, on dit qu'elle fut construite par les Moines rouges, qu'elle fut brûlée et que l'incendie dura sept ans. Elle passe pour contenir d'immenses trésors, et une charrette n'en peut sortir sans passer sur une barrique d'or.

Revue des Traditions populaires, t. XIV, p. 157 ; Communication de M^{me} LUCIE DE V. H. ; B. JOLLIVET. *Les Côtes-du-Nord*, t. I, p. 50. *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. XVIII, p. 285.

CHAPITRE II : LES MONUMENTS RELIGIEUX

I — LES CONSTRUCTIONS DE SANCTUAIRES

Plusieurs fois les bienheureux eux-mêmes, auxquels on élevait des sanctuaires, manifestaient d'une façon si évidente leur préférence pour un emplacement différent de celui qu'avaient choisi les fidèles, que l'on devait parfois interrompre les travaux pour les recommencer à un autre endroit, miraculeusement indiqué. Le corps de saint Cieux quitta chaque nuit l'église où on l'avait placé pour se rendre au lieu où il désirait qu'on lui en bâtît une autre ; saint Jugon ne reste pas dans sa tombe, on le retrouve là où il veut que s'élève sa chapelle ; des statues de la vierge et des saints s'échappent de l'église paroissiale, où on les a mis pour leur faire honneur, et retournent obstinément à l'arbre ou au champ où on les a découvertes. La statue de Notre-Dame de Bovel résiste même à tout déplacement, et comme il est impossible de la transporter, l'on comprend de suite qu'elle ne veut pas s'éloigner de l'endroit de son choix.

Les murailles de la chapelle de saint Goustan, au Croisic, s'écroulèrent, jusqu'au jour où tout le rocher sur lequel le bienheureux avait débarqué fut compris dans leur enceinte. Au Vieux-Bourg en Quintin, des mains invisibles jetaient par terre chaque nuit les murs élevés le jour, et des corbeaux transportaient la chaux sur l'emplacement où devait être construite l'église ; pendant les ténèbres deux anges enlevaient, pour les porter à quelque distance, les matériaux de la chapelle de Notre-Dame de Montreuil.

Des saints, indécis sur le choix du lieu où ils doivent s'établir, se livrent, pour résoudre la question, à de véritables ordalies qui rappellent celles du paganisme : saint Méen lance sa hache, saint Gobrien jette en l'air sa faucille, et ils bâtissent à l'endroit où elles tombent ; c'est au moyen d'un jet de pierre que saint Samson détermine les dimensions de la cathédrale de Dol.

Un certain nombre d'édifices ont été, construits à la suite de vœux : deux chapelles à Champeaux (Ille-et-Vilaine), doivent leur origine à un seigneur qui, pressé par son ennemi, promet de les ériger s'il lui échappe. Un voyageur qui traversait la forêt de Montauban, mourant de soif et épuisé de fatigue, se met à genoux et invoque la Vierge ; quand il se relève il trouve une source à laquelle

il se désaltère, et il promet que, s'il devient riche, il fera bâtir une chapelle. La fortune l'ayant favorisé, il se rappela son vœu et il érigea la chapelle de Notre-Dame de Lannelou.

Quelques sanctuaires ont été construits en expiation d'un crime. C'est ainsi que la chapelle des Sept-Saints, en Yffiniac, fut bâtie par un seigneur qui, au retour d'une longue expédition, égaré par la jalousie, martyrisa ses sept enfants, tous d'une ressemblance frappante et vêtus habituellement de la même manière.

D'autres témoignent la reconnaissance d'un service rendu. La chapelle de Notre-Dame de Miséricorde, à Sauton, marque la place où fut tué un serpent qui dévorait les voyageurs.

Quelquefois les saints intervenaient en faveur des ouvriers qui bâtissaient leur sanctuaire; saint Roch fait jaillir une source pour que les maçons puissent faire plus commodément leur mortier, et l'on attribue le même miracle à saint Méen. Pendant qu'on construisait la chapelle de Notre-Dame de Lannelou à Montauban, la sainte Vierge envoya une vache extraordinaire, qui entretenait elle seule de beurre et de lait les ouvriers, et qui disparut lorsqu'elle fut achevée; on montre encore la prairie où elle paissait. Quand saint Armel eut dessein de construire l'église de Ploermel, il vit dans la carrière de Sainte-Catherine deux jolis petits bœufs qui le suivirent comme des chiens, et qui chaque jour, sans être conduits, allaient verser sur l'emplacement les pierres dont leur charrette était chargée.

Certaines églises, comme les châteaux, avaient des souterrains. La tradition voulait que celui de Notre-Dame de Lamballe allât aboutir très loin de son entrée, dans une grotte habitée par les fées, ou sous le château de la Hunaudaye.

A Saint-Jean-de-Béré on remarque un édicule appuyé au mur extérieur, qui ressemble à un autel. La tradition générale du pays est que ce petit monument servait à dire la messe au temps de la peste noire, le peuple se tenant sur le coteau qui lui fait face, pour éviter la contagion. Cet autel s'appelle le Dieu de Pitié.

La cloche de Saint-Quay a eu longtemps la réputation de déceler les voleurs en sonnait d'elle-même. Lorsque, pendant le siège de Rennes, les Anglais eurent pratiqué une mine sous les murs, les Cloches de Saint-Sauveur se mirent un branle sans aucun secours humain.

Nombre d'églises étaient hantées la nuit, par des hôtes surnaturels; on verra plus loin diverses légendes où des prêtres y reviennent, pour dire des messes oubliées; pendant la messe de minuit à la Noël, la Mort, se promène invisible et elle touche de sa baguette ceux qui doivent mourir dans l'année.

Je ne connais pas de légende relatant des punitions infligées aux destructeurs d'églises; on pourra lire dans la *Petite Légende dorée*, ce qui advint à des gens irrespectueux à l'égard des statues.

PAUL SÉBILLOT, *Petite Légende dorée*, p. 30, 170, 90, 95, 102, 105, 57, 107; E. HERPIN, *La Cathédrale de Saint-Malo*, p. 42; PAUL SÉBILLOT, *l. c.*, p. 93; *Semaine Religieuse de Rennes*, 26 septembre 1874; B. JOLLIVET, *Les Côtes-du-Nord*, t. 1, p. 69; OGÉE, *Dict. de Bretagne*; PAUL SÉBILLOT, *l. c.*, p. 64, 56, E. HERPIN, *l. c.*, p. 50; PAUL SÉBILLOT, *Contes de la Haute-Bretagne*, t. 1, p. 23; GOUDÉ, *Légendes du pays de Châteaubriant*, p. 296; B. JOLLIVET, *l. c.*, p. 116; PAUL SÉBILLOT, *Petite Légende dorée*, p. 222; *la Veillée de Noël*, p. 9.

2 — LES CIMETIÈRES

Bien que l'on raconte un grand nombre de légendes sur les cimetières, il est assez rare qu'elles soient localisées, parce que, dans la croyance de la plupart des paysans, tout cimetière est hanté la nuit par les fantômes des morts, visibles ou invisibles. C'est là que certains viennent faire pénitence, parfois avec l'aspect et le costume qu'ils avaient de leur vivant. Ceux qui ont la sacrilège idée de les troubler en sont punis d'une façon terrible. Un jeune homme ayant eu l'imprudence d'enlever la coiffe d'une des trois femmes qu'il vit en prières devant le reliquaire de Saint-Suliac, en disant qu'il ne la lui rendrait que si elle venait l'embrasser, trouva le lendemain une tête de mort dans son armoire; sur le conseil du curé, il alla la reporter, en tenant dans ses bras un enfant à la mamelle; sans cette précaution, il aurait été entraîné dans la tombe par les trois mortes. Au même endroit une femme qui, en revenant du «veillois», décoiffé une jeune fille agenouillée sur une tombe, entend la nuit une voix qui sort de son armoire et lui réclame sa coiffe. Elle va pour la rendre et elle meurt de peur. J'ai donné dans mes divers ouvrages, et surtout dans les *Traditions et Superstitions*, plusieurs variantes, non localisées, de ces violations de la pénitence des morts.

A Lancieux, on raconte qu'une jeune fille avait parié qu'elle irait, la nuit, chercher une tête de mort dans l'ossuaire. L'enjeu était une pièce de cinq francs qui devait être employée à dire des messes pour le repos de l'âme du défunt auquel la tête avait appartenu. Quand la jeune fille voulut prendre une tête, comme tous les défunts connaissaient le pari, chacun d'eux voulait profiter des prières; aussi

toutes les têtes sautaient et tâchaient à l'envie de se trouver sous sa main. Elle finit pourtant par en prendre une au hasard, à ce qu'elle croyait, mais quand elle fut arrivée à la maison, elle trouva dans son tablier deux têtes, dont l'une avait réussi à s'y faufiler. Elle fit dire les messes promises, rapporta les deux têtes à l'osuaire, et il ne lui arriva rien de fâcheux.

Mais il faut se garder d'emporter la moindre chose du cimetière, que ce soit un drap, un objet quelconque, à plus forte raison un crâne. J'ai rapporté ailleurs cinq légendes où sont punies des personnes qui avaient osé s'emparer des dépouilles ou des os des trépassés.

Les morts ne restent pas toujours tranquilles dans leur tombe; le petit bras des enfants qui ont frappé leur mère sort de la terre jusqu'au jour où les cadavres ont subi de leur mère une correction posthume. On a recueilli à Saint-Cast et à Saint-Briac deux versions d'une légende apparentée à celle de Lénore; des marins noyés viennent la nuit chercher à cheval leur fiancée pour la conduire chez leurs parents, et là, en apprenant que leur fiancé est mort, les jeunes filles meurent à leur tour; lorsqu'on ouvre la fosse pour enterrer ensemble les amants, on retrouve près du défunt le mouchoir qui lui avait été donné la nuit, alors qu'il se plaignait du froid. Le soir de la Toussaint les morts sortent du cimetière pour aller se promener, ou bien ils se rendent près du reliquaire, pour entendre prononcer à haute voix le nom de ceux qui mourront dans l'année.

ELVIRE DE CERNY, *Saint-Suliac*, p. 33, 42; PAUL SÉBILLOT, *Trad. et sup.*, t. I, p. 258-264; *Contes populaires*, t. I, p. 203; *Littérature orale*, p. 125; *Légendes chrétiennes*, Vannes, 1892, p. 32, 33; *Notes sur les traditions*, etc; Extrait de *Archivio*, t. VII, p. 6; *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, p. 197; *Revue des traditions populaires*, t. VI, p. 75; PAUL SÉBILLOT, *Trad.*, t. I, p. 224; *Revue des Trad. pop.*, t. XIII, p. 584.

3 — LES CROIX LÉGENDAIRES

Sans être aussi riche en croix que le pays bretonnant, la Haute-Bretagne en a encore un bon nombre; je pense que l'on peut dire sans exagération qu'en moyenne chaque commune en possède une dizaine; celles en pierres, assez rarement ornées de sculptures, sont généralement anciennes. Quelques-unes ont des noms qui semblent faire allusion à des traditions qui n'ont pas toujours été recueillies, et qui peut-être sont oubliées: telles sont la Croix des Mâffàs, près de

Matignon, qui pourrait indiquer une hantise diabolique (Maufait = diable), la croix au Lièvre, à d'Ercé-près-Liffré.

A Saint-Cast, les quatre croix de pierres anciennes ont chacune leur légende, que l'on trouvera plus loin, et il est probable qu'en nombre de communes on retrouverait, en cherchant bien, des récits curieux qui se rattachent à ces petits monuments.

En Haute-Bretagne comme ailleurs, la plupart des croix sont placées à des carrefours ; celles qu'on voit au bord des routes sans que des chemins viennent s'y croiser, ont presque toujours été élevées pour perpétuer le souvenir d'un accident ou d'un meurtre ; dans les landes elles ont été érigées pour préserver des hantises et des mauvaises rencontres, et aussi pour servir à guider les voyageurs.

Certaines croix n'ont pas seulement une légende, mais plusieurs, qui racontent d'une manière différente les circonstances qui ont motivé leur érection. Il n'y a pas moins de quatre récits sur l'origine du calvaire que l'on voit sur le Sillon de Saint-Malo. Il est pourtant à la porte d'une ville, et est assez moderne. Suivant les uns, il fut élevé sur la digue après la tempête de 1733, pour la mettre sous la protection de Dieu ; pour d'autres, il marque la place où l'évêque de Saint-Malo, Antoine des Laurents, revenant dans son pays après une longue absence, descendit de son carrosse et s'écria : « Enfin, je te revois, mon cher Saint-Malo ! » Au même instant il tomba mort dans les bras de son grand-vicaire (1785). Sous la Restauration, on aurait élevé, cette croix en mémoire de plusieurs chouans, fusillés au pied de la chaussée pendant la Terreur. Il y a enfin une légende romanesque. Une jeune fille, dont le fiancé partait pour un lointain voyage, alla se placer sur le Sillon et y resta aussi longtemps qu'elle put apercevoir le navire qui l'emportait. Pendant plusieurs années, elle y vint chaque jour, pour guetter le vaisseau qui devait le ramener. Puis quand elle sut qu'il s'était noyé, elle ne cessa, jusqu'à sa mort, de revenir à la même place, et alors elle demanda qu'on érigeât ce calvaire à l'endroit où elle avait coutume de se placer.

A Montauban-de-Bretagne la croix des Sept-Loups a été construite par un homme qui, poursuivi par un nombre pareil de loups, leur avait échappé. A Plélan-le-Petit, on voit les bases de sept croix en granit que l'on dit avoir été élevées en expiation de sept meurtres commis la nuit de Noël. En Pleslin, une chapelle est dite des « Quinze-Croix ». Ailleurs une croix, dite des Sept-Chemins, indique le lieu où se séparèrent sept saints qui allaient évangéliser la Bretagne.

La croix Bienvenue a été érigée à l'endroit où saint Cast donnait rendez-vous à saint Germain, qui y venait toujours exactement en suivant le même sentier. Il devint tout blanc sous les pieds des saints jusqu'à l'endroit où saint Cast reconduisait son ami ; on le nomme le Chemin blanc. Quand saint Germain arrivait

au lieu où saint Cast l'attendait, ce dernier lui disait : « Soyez le bienvenu ». C'est pour cela qu'on a donné ce nom à la croix.

Une croix en relief de la commune de Guégon (Morbihan) porte un couteau sculpté en relief, et la présence de cet objet annonce, suivant les uns, que le monument a été élevé par un boucher, suivant les autres, que ce lieu a été le témoin d'un crime ; les mêmes traditions entourent une croix de Caro, désignée précisément sous le nom de Croix-Boucher, et sur laquelle sont figurés, dans une espèce d'écusson, un couteau et une pierre à aiguiser. La croix de Bourges, à Saint-Cast, rappelle un meurtre commis à cet endroit ; une riche famille qui y a été assassinée revient la nuit au pied, mais sitôt que quelqu'un approche, les victimes disparaissent, en poussant des cris, dans le lavoir qui est auprès et dont l'eau devient toute rouge : bientôt après elle reprend sa couleur naturelle. Dans le même pays, l'homme sans tête revient tous les soirs, pendant le temps que l'horloge sonne les douze coups de minuit, prier au pied de la croix pour la rémission de ses péchés. Celui qui le dévisage est un homme mort. On raconte qu'il y a bien longtemps, trois marins du Clos-Poulet (Saint-Malo), osèrent, en sortant du cabaret, passer auprès de la croix de l'Homme-Mort sans tête. Quand ils furent couchés dans leurs lits, ils les virent éclairés par des cierges étranges ; ils s'endormirent et ne s'éveillèrent plus.

A La Gacilly, deux croix indiquaient le lieu où avaient été enterrés des malfaiteurs. Sous celle de Bel-Orient gisait un voleur qui, la nuit, matelassé de paille et de foin, couvert de peaux de bêtes et muni de sonnettes et de chaînes, se plaisait, de son vivant, à courir par chemins et par champs, pour faire croire au loup-garou et écarter toutes les personnes qui auraient pu le gêner ou le surprendre dans l'exécution de ses vols. Il fut tué par un fermier de Bel-Orient qui, par la lucarne de son grenier, lui tira un coup de fusil chargé d'une balle bénite. La croix de Jacquay, sur la hauteur, rappelle la fin tragique d'un voleur, autrefois redouté dans ce pays, qui fut roué, pendu, exposé et enterré en ce lieu.

Suivant une chronique locale, l'évêque de Saint-Brieuc aurait été arrêté sur la route par le seigneur du Jan ou de Saint-Julien, en Saint-Donan ; condamné à mort pour ce fait, ce dernier n'aurait obtenu remise de la peine capitale qu'à la condition de faire élever deux croix, disparues aujourd'hui. Sur l'une était représenté un évêque, debout sur les épaules d'un seigneur ; sur l'autre, l'évêque tenait entre les mains celles du seigneur agenouillé. Les continuateurs d'Ogée pensent que ces sculptures rappelaient simplement des coutumes féodales.

La croix de Lesrots marque l'endroit où Rioust des Villaudrens rassembla son armée pour marcher contre les Anglais débarqués à Saint-Cast¹.

A la croix Artebise, en Saint-Donan, des morts revenaient qui, de leurs mains décharnées, saisissaient les passants attardés et s'amusaient à les faire tourbillonner avec une effrayante rapidité. A Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes-du-Nord) on voit apparaître près d'une croix les marins de la *Clarisse*, qui se noyèrent dans le voisinage, et dont les corps furent enterrés auprès. C'est aussi au pied des croix que des défunts sont condamnés à venir, des centaines d'années, faire pénitence; si on les dérange, ils sont obligés de la recommencer.

La croix de Brun et la croix Pomeret, en Plémy, aux environs de Moncontour, étaient hantées par des jeunes filles possédées du démon qui allaient à leur pied s'entretenir avec le malin esprit; c'étaient des espèces de garous qui toutefois conservaient la forme humaine, et que l'on pouvait délivrer en faisant couler leur sang. A la croix de Launay se rendait un homme possédé du démon, que le recteur de Plémy alla y exorciser et qu'il eut bien de la peine à arracher au diable.

Il semble que les possédés devaient rôder autour des croix, mais ne pouvaient s'en approcher, empêchés qu'ils en étaient par l'esprit malin qui était dans leur corps ou qui rôdait aux environs. A Trédaniel on raconte que le recteur entourait un d'eux avec son étole et voulut le traîner jusqu'à une croix des environs; il y parvint avec l'aide d'un homme du voisinage, et c'est alors seulement que le diable consentit à quitter le corps de sa victime.

On raconte dans les environs de Moncontour que les sorciers et les lutins choisissaient pour leur lieu de réunion des carrefours, parce que là ils avaient chance de s'emparer d'un plus grand nombre de personnes. C'est pour délivrer le pays de leur présence que l'on y a élevé des croix en si grand nombre. Il ne paraît pas toutefois que le remède ait été absolument efficace; nombre de légendes parlent de danses autour des croix: les sorciers de Trévé avaient coutume de former des rondes à celle de Knéa, en chantant la chanson des premiers jours de la semaine; à Plévenon, des chats-sorciers se réunissaient tous les soirs, aux mêmes fins, autour de la croix du Meurtel et de celle de Gohéas, en chantant

¹ Rioust des Villaudrens assista à la bataille de Saint-Cast, où il fut blessé légèrement; mais il n'y exerça pas de commandement, bien que vraisemblablement il ait donné aux chefs des avis très utiles; mais c'est lui qui, en arrêtant l'ennemi pendant plusieurs heures, au passage de Gildo, à la tête d'une centaine de volontaires, bourgeois et paysans de Matignon ou des environs, donna aux troupes régulières le temps de se réunir. Sa belle défense est moins connue qu'elle ne devrait l'être; Levot a omis de parler de lui dans la *Biographie bretonne*, et à Matignon, son pays natal, à Dinan, à Saint-Malo, aucune rue ne porte son nom. Le peuple a été plus reconnaissant envers ce véritable, mais modeste héros, que ses concitoyens plus instruits.

une chanson analogue; des fées contraignaient aussi ceux qui avaient accepté de prendre part à la ronde, à les accompagner devant toutes les croix du pays, autour desquelles elles dansaient une ronde.

Les garous du pays de Gennes-sur-Seiche, sur la lisière de la Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine, n'allaient pas isolés; ils couraient ensemble toute la nuit et chaque fois ils faisaient une station à sept croix différentes et souvent fort éloignées les unes des autres. Ces stations étaient plus pénibles que les courses; comme celui qui aurait pu baiser la croix aurait été délivré immédiatement de sa peine, le diable les attendait au pied de chacune d'elles et fouaillait si fort les pauvres misérables qui voulaient s'en approcher, que la douleur leur arrachait des cris aigus qu'on entendait de fort loin. Ces cris perçants étaient alors si connus qu'on avait coutume de dire en les entendant: «Le garou est à cette heure-ci en tel endroit!» La croix du Chêne-Colliot était un de leurs rendez-vous favoris et l'on raconte qu'une vieille fileuse qui, à la suite d'un pari, s'y était rendue, fut enlevée par le garou. On trouva son fuseau et sa quenouille dans un buisson d'épines, ses cheveux gris pendus à une branche de châtaignier et ses deux sabots au pied de la croix. Dans le Coglais, pays du Nord-est de l'Ille-et-Vilaine, les *guérous* étaient, en vertu d'une pénitence canonique, condamnés à aller se prosterner et prier devant sept croix de carrefour dans la même nuit. Il ne fallait pas leur adresser la parole, sinon la pénitence de cette nuit ne comptait pas; en outre le «hanteur de croix» pouvait passer la haire dont il était couvert à celui qui l'avait interpellé, et qui était obligé de continuer la pénitence.

Les charbonniers de Paimpont, disent que le garou ne peut se défaire du sortilège qui pèse sur lui qu'en allant embrasser une croix située dans une clairière de la forêt. Mais ses efforts sont impuissants: une force invincible le retient à une certaine distance de la pierre libératrice, devant laquelle il se traîne par terre en hurlant de douleur.

Je n'ai relevé jusqu'ici qu'un petit nombre de légendes sur les trésors cachés sous les croix; elles devaient être assez répandues au commencement du XVII^e siècle, à en juger par le passage suivant des *Statuts synodaux de Saint-Malo* de Jacques Doremé. «L'an 1619, certains sorciers sollicitèrent de pauvres gens et autres à fouiller et sapper plusieurs croix en ce diocèse de Saint-Malo et celui de Dol, afin de les mettre par terre soubz prétexte d'y trouver des trésors».

Peut-être aux époques de la Ligue avait-on caché sous des croix des sommes d'argent, comme paraît-il, on le fit encore pendant la Révolution aux environs de Saint-Malo; certaines croix portaient même le nom de Croix au Trésor. L'une d'elles, à peu de distance du Plessis-Bertrand, qui s'appelait aussi la Croix-Blanche, fut trouvée un matin, renversée de son piédestal, et de profondes tranchées

creusées à l'entour, indiquaient que des fouilles y avaient été opérées durant la nuit.

A Saint-Cast, la croix du Bois-Bras a été élevée par un riche seigneur, juste à l'endroit où il cacha sa fortune avant de partir pour l'étranger; il y revient la nuit et plusieurs personnes assurent avoir entendu des coups de pioche entre onze heures et minuit.

On raconte qu'un homme de Mézières (Ille-et-Vilaine), ayant entendu parler d'un trésor qui, caché à l'endroit que touche le jour Saint-Jean à midi, l'ombre de la tête de la croix, piocha à cet endroit, et y trouva effectivement un trésor.

Une série de traditions, renouvelées pour la plupart de légendes qui avaient cours au moyen âge, racontent comment furent punis les iconoclastes: l'un des hommes qui descendaient une des statuette du beau calvaire du Saint-Esprit près Dinan, fut tué par la chute de l'une d'elle, ce qui passa pour un miracle et préserva le monument d'une destruction complète; Dulaurens de la Barre dans son Casseur de Croix, fait un récit analogue. Un Anglais qui avait brisé le bras de la croix de Lesrots, eut lors de la bataille de 1758, les bras emportés par un boulet.

Revue des Traditions populaires, t. XII, p. 404, t. VII, p. 288; PAUL SÉBILLOT, *Petite légende dorée*, p. 91; B. JOLLIVET, t. II, p. 341; *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 404; ROSENZWEIG. *Les Croix du Morbihan*, p. 276; *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 405; E. HERPIN, *La Côte d'Emeraude*, p. 327; E. DUCREST DE VILLENEUVE. *Le Château et la Commune*, p. 42, 49; B. JOLLIVET, *l. c.*, t. I, p. 55, 57; PAUL SÉBILLOT, *l. c.*, t. I, p. 279, t. II, p. 47, 50; *Contes des paysans et des pêcheurs*, p. 85, 92, 308, 311; CH. FOUGÈRES, in *Annales de Bretagne*, t. XI, p. 650; ARMAND DAGNET, *Au pays fougereais*, p. 25; A. ORAIN, *Géographie de l'Ille-et-Vilaine*, p. 473; JOUÛN DES LONGRAIS, *Jacques Doremet*, p. 55; E. HERPIN, *l. c.*, p. 328; *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. t. XIII, p. 574, t. IV, p. 69.

CHAPITRE III : LES GENS D'ÉGLISE

1 — LES TEMPLIERS ET LES MOINES ROUGES

En Haute-Bretagne, le nom de « moines rouges » s'applique en général aux Templiers; cette couleur n'était pas celle du costume de ces religieux militaires, qui était blanc avec une croix rouge sur la poitrine; mais c'est celle dont les récits populaires affublent assez souvent le diable, et elle indique les accointances qu'on leur attribue avec l'esprit des ténèbres. Elle n'est pas, du reste, l'apanage exclusif des chevaliers du Temple: les moines rouges sont ceux, quel que soit leur ordre, qui ont laissé de mauvais souvenirs.

Pour les Templiers, la tradition les représente comme de grands bâtisseurs; elle leur rapporte l'origine de beaucoup de monuments. Ils avaient construit la tour octogone de Montbran en Plébouille, une église à La Baussaine, des chapelles à Radenac, à Ferel, à Avessac; à Saint-Aubin-des-Châteaux, des ruines s'appellent la Prison des Templiers. Le *Répertoire archéologique du Morbihan* cite beaucoup d'autres constructions qui leur sont attribuées dans le pays bretonnant. Les nombreux châteaux qu'ils possédaient aux environs de Moncontour, s'effondrèrent tous en une nuit; à Yffiniac, un couvent appelé Sainte-Barbe, habité par les moines rouges, et dont on voit encore les ruines, fut entièrement détruit en une nuit; à La Baussaine, les Templiers furent aussi exterminés de la même manière. Ces trois légendes, recueillies sur des points assez éloignés les uns des autres, semblent une traduction populaire d'un fait historique: les chevaliers du Temple furent en effet arrêtés le même jour par ordre de Philippe-le-Bel.

Comme beaucoup d'autres personnages dont la vie fut souillée par des crimes, ils ne peuvent trouver de repos, même après leur mort.

Dans quelques cantons, le peuple croit encore voir errer la nuit les Templiers ou Moines rouges, montés sur des squelettes de chevaux recouverts de draps mortuaires. Ils poursuivaient, dit-on, les voyageurs, s'attaquant de préférence aux jeunes gens et aux jeunes filles qu'ils enlevaient, et conduisaient Dieu sait où, car ils ne les ramenaient point. Ils figurent dans plusieurs légendes d'Avessac. Sur l'un de ses coteaux les plus élevés, se dressait jadis l'antique chapelle de Trioubry, qui fut, dit la tradition, d'abord un oratoire bâti par des Templiers. Les gens du

pays qui vont en pèlerinage aux ruines de la chapelle, n'osent guère s'y aventurer sans armes. Un habitant du village voisin de Rambalay racontait qu'un soir, naguère, il s'était pour se préserver du vent, abrité dans les ruines de la chapelle. A peine entré, il la vit illuminée de toutes parts, remplie bientôt de squelettes, et un grand moine, tout vêtu de rouge, se mit à courir après lui en poussant des cris. L'homme se précipita hors du sanctuaire, mais s'étant retourné après quelques centaines de mètres, il vit le moine rouge revenir sur ses pas et disparaître sous les pierres du coteau. On dit que ce moine rouge, ancien Templier chargé de crimes, revient tous les soirs chercher des chrétiens en état de péché mortel, pour leur faire partager ses supplices en enfer.

Les moines rouges, qui passent, à tort du reste, pour avoir habité le château du Guildo, voisin d'un ancien couvent de Carmes, viennent errer la nuit autour de ses ruines; ils marchent péniblement, courbés sous un pesant fardeau, et de temps en temps ils poussent des gémissements. Ils sont condamnés à porter pendant toute l'éternité, en punition de leurs crimes, le poids de tout ce qu'ils ont volé. Un fermier, ayant compté ses gerbes dans un de ses champs, en trouva une centaine de plus le lendemain quand il fut pour faire une charretée; il crut que les moines rouges lui avaient rendu une partie de ce qu'ils avaient volé jadis à ses parents.

Dans l'avenue d'un ancien manoir, à Quévert, près de Dinan, erre, surtout aux environs d'un puits, un Templier; d'abord, il se promène à pas lents, puis il se met à parcourir l'avenue en tous sens. On dit dans le pays que le puits cache un dépôt d'argent fait au Templier, qui est mort sans avoir pu le restituer.

La légende qui suit est la seule qui, à ma connaissance, peigne les Templiers sous un jour favorable. Au temps jadis, les habitants de Ploubalay² étaient en mauvais renom dans tout le pays d'alentour; on dit même que les recteurs des paroisses voisines avaient adopté une sonnerie spéciale qui conseillait aux gens de faire attention à leurs bêtes et à leurs filles, parce que, comme on disait, les Ploubalay étaient dehors. Parmi eux il y en avait cinq, plus méchants que les autres, qui partirent pour Matignon, se promettant d'y rançonner les gens. L'un d'eux pourtant n'était pas entièrement corrompu et il avait plus d'une fois soigné ceux

² Ploubalay est un chef-lieu de canton des Côtes-du-Nord; la chapelle du Temple en Pléboulle, qui est fort ancienne, est située dans un bas, au bord d'un ruisseau; elle passe pour avoir appartenu aux Templiers; la tour octogone de Montbran est du XI^e ou du XII^e siècle; sur un tertre voisin se tient au mois de septembre une foire très ancienne qui fut jadis importante, mais qui a, comme toutes les autres, subi depuis une trentaine d'années une profonde décadence. Le château de la Roche-Gouyon est appelé aujourd'hui le Fort La Latte, et les Gouyon de Matignon en ont été possesseurs jusqu'à la fin du XVII^e siècle.

qu'avaient blessés ses compagnons, ou restitué la part du butin qui lui revenait. Comme ils passaient par Trégon, ils rencontrèrent un chevalier monté sur une maigre haridelle, et suivi d'un seul serviteur assez pauvrement vêtu. Il leur demanda quel chemin il fallait, prendre pour arriver à Saint-Jacut-de-la-Mer.

Au lieu de lui répondre, les quatre coquins l'attaquèrent à l'improviste, tuèrent son valet et s'acharnèrent à le frapper lui-même jusqu'au moment où il ne donna plus signe de vie. Après avoir pris au maître et à son serviteur ce qu'ils avaient d'argent, ils continuèrent leur route, sans s'occuper du cheval qui leur paraissait de trop peu de valeur. Le voleur compatissant resta en arrière de ses compagnons pour rendre les derniers devoirs à ceux qui venaient d'être tués. Il creusa une fosse assez profonde pour contenir deux corps, et il y déposa d'abord le cadavre du serviteur; mais comme il soulevait le chevalier, il s'aperçut qu'il respirait encore. Il courut à une source qui se trouvait dans les bois de la Villegueury, et en rapporta un peu d'eau, à l'aide de laquelle il fit revenir le chevalier.

Quand celui-ci eut repris ses sens, il remercia l'homme qui l'avait secouru, et lui conseilla d'aller rejoindre ses compagnons. « Non, dit le voleur; je ne vous abandonnerai pas dans l'état où vous êtes; laissez-moi vous remettre sur votre cheval, je le tiendrai par la bride, et vous conduirai à un endroit où l'on pourra vous soigner. » — « Bien grand merci » répondit le chevalier, et quand il se fut soulevé à l'aide du voleur, il se mit en selle aussi aisément que, s'il n'avait eu que vingt ans, et que s'il n'eût jamais été blessé. A peine l'homme de Ploubalay, qui se nommait Jean, eut-il pris la bride du maigre coursier, qu'il se sentit soulevé de terre et comme porté, et il put sans nulle fatigue suivre le galop rapide du cheval.

En arrivant à Matignon il vit ses quatre compagnons que les soldats de M. de Gouyon emmenaient à la Roche-Gouyon pour y être pendus. « Mon fils, lui dit le chevalier, si vous n'aviez pas été charitable, vous auriez eu le sort de ces malheureux: que Dieu et la Vierge vous gardent! » Ils traversèrent Matignon sans s'y arrêter, et arrivèrent à la chapelle du Temple de Pléboulle lorsque la nuit était déjà close depuis longtemps. Jean fut bien étonné de voir qu'elle était splendidement éclairée; la porte s'ouvrit, d'elle-même, quand son compagnon se présenta, et il le suivit.

Le chevalier se prosterna sur les dalles, et, après y être resté longtemps en prières, il se releva et dit à Jean: « Je suis le grand Maître des Templiers, les chevaliers sans peur et sans reproche; vous m'avez sauvé la vie sans savoir qui j'étais, et Dieu m'envoyait vers vous pour vous retirer de la voie que vous suiviez; car si jusqu'ici votre bon cœur vous avait rendu moins méchant que vos compagnons, vous auriez fini par devenir comme eux. Vous avez beaucoup à expier; mais votre

charité vous a déjà fait obtenir un peu de miséricorde. Voulez-vous retourner dans le monde où vous vous perdriez encore peut-être, ou rester ici à jamais ? »

Jean répondit qu'il resterait avec le chevalier. Depuis il vit dans le souterrain qui conduit de la chapelle à la vieille tour dont on voit les ruines sur le tertre de Montbran. Quelques personnes l'ont aperçu lorsque, par les nuits sombres, il quitte sa retraite ignorée des hommes pour se promener parmi eux. Sa barbe est si longue que, pour pouvoir marcher, il lui faut la relever et la mettre sur son épaule, et elle est si touffue que l'on dirait qu'il porte un sac de grains. Souvent la chapelle semble entourée d'étranges clartés ; c'est alors que les spectres des compagnons de Jean viennent le supplier de les prendre en pitié et d'intercéder pour eux.

Quelques représentations qui subsistent encore sont rattachées par le peuple à ces moines guerriers : à Carentoir on voit une statue en bois assez fruste, dite le tombeau des Templiers ; elle est reproduite dans la monographie de l'abbé Le Claire. A la chapelle Sainte-Catherine en Lizio, que l'on disait avoir été construite avec les débris d'un prieuré de Templiers, deux moines rouges étaient peints sur un vieux tableau.

HABASQUE, t. II, p. 351, t. III, p. 100, t. II, p. 262, 353 ; PAUL SÉBILLOT, *Les Souvenirs historiques en Bretagne*, t. I, p. 11 ; B. ROBIDOU, *Histoire et panorama d'un beau pays*, p. 214 ; GOUDE, *Histoires et lég. de Châteaubriant*, p. 323 ; RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON, *Légendes d'Avessac*, p. 7, 8, etc. ; *Revue des Traditions populaires*, t. XII, p. 355, t. XIII, p. 591 ; CAYOT-DELANDRE, *Le Morbihan*, p. 300.

2 — LES MOINES

Le souvenir des moines se rattache à un certain nombre de lieux-dits, dont quelques-uns sont l'objet de croyances légendaires.

Dans le bois de la Mare en la Poterie, une butte à peu près ronde, probablement féodale, s'appelle le « château des Moines » ; le fossé qui l'entoure est souvent à sec, et l'on y voit les traces d'un puits, connu sous le nom de « Puits des moines » ; il contient un trésor, que plusieurs personnes ont essayé de retrouver, mais jamais elles n'ont pu creuser assez profondément pour l'atteindre ; à chaque tentative il survenait de la pluie et de l'orage qui forçait à interrompre les travaux.

De même que les châteaux, certaines abbayes passaient pour avoir des souterrains qui, eux aussi, s'étendaient fort loin. A Trévron, un pâtre raconta à Bertrand Robidou qu'une anfractuosité creusée au-dessous de la Roche aux fées de Léhon communiquait avec le monastère de Léhon, à cinq kilomètres de là.

Les récits populaires ne sont pas beaucoup plus indulgents pour les moines que pour les Templiers.

Quelques-uns les représentent comme peu scrupuleux à l'égard du bien d'autrui; un bonhomme qui a acheté un beau cochon à la foire va demander l'hospitalité à un couvent de capucins; pendant la nuit, on met à sa place un vieil âne dont il est forcé de se contenter; mais, peu après, le bonhomme se déguise, d'abord en fille, puis en médecin, bat le supérieur, et lui extorque de l'argent; les moines de Saint-Jacut volent l'âne d'un meunier, puis un des frères se présente, la corde au cou, et fait accroire au maître du baudet que, pour ses péchés, il avait été changé en âne et que sa peine vient de finir. C'est la localisation d'un vieux conte qu'on retrouve en maints endroits.

Le peuple, d'accord en cela avec l'histoire, attribue aux moines plus de finesse qu'aux seigneurs; et l'on en trouvera plus loin des exemples; je ne les donne pas ici, parce qu'ils m'ont semblé plus à leur place parmi les souvenirs de la féodalité. La tradition représente les moines comme plus luxurieux que gourmands: c'est ainsi que deux d'entre eux, en expédition galante, sont forcés de se réfugier l'un après l'autre dans un four, où ils sont étouffés. Ici la légende n'est pas localisée, et il ne faut peut-être y voir qu'un écho des fabliaux du moyen âge.

Des récits, que l'on retrouve surtout dans le voisinage des anciens couvents, accusent les moines de rapt de jeunes filles et quelquefois de meurtres.

A Béré, on raconte qu'au temps où ils habitaient le couvent de Saint-Sauveur, une jeune fille entra chez eux et ne reparut plus. Le bruit courut que pendant la nuit, elle avait été enterrée sous le clocher; c'est elle qui revient sous le nom de Bête de Béré et hante les ruines du vieux monastère. A Saint-Cast, où, d'après la tradition, il y eut un couvent de moines, ceux-ci avaient enlevé sept jeunes filles du pays; quatre avaient été tuées, et quand on fit une perquisition, on en trouva encore trois qui étaient séquestrées. C'est à la suite de cette découverte que les moines furent chassés. Les habitants du Guildo ont comme sobriquet celui de « les Moines du Guildo »; on prétend que les gens de ce pays descendent des moines, parce que ceux-ci exerçaient le droit de prélibation. A Plévenon, des moines de mauvaise vie étaient condamnés à errer après leur mort près du tumulus de Château-Serin, en expiation des péchés qu'ils avaient commis de leur vivant.

L'abbaye de Bosquen a laissé une renommée de richesse que le peuple a traduite par ce dicton :

De tout côté que le vent ventait, Bosquen rentrait.

On raconte sur ce monastère un assez grand nombre d'histoires : jadis, chaque moine devait, comme pénitence, embrasser tous les jeudis, le dessous des pieds de six enfants. Et pour que les enfants fussent disposés à venir à l'abbaye ce jour-là, chacun recevait une livre de pain. Mais la conduite de ces religieux n'était pas toujours aussi édifiante : un jour qu'ils étaient à danser, il passa un prêtre qui portait le Saint-Sacrement ; au lieu de s'agenouiller, comme tout le monde, ils continuèrent leur divertissement ; mais la terre s'entrouvrit et les engloutit.

Ils passaient aussi pour s'occuper de sorcellerie. Une nuit, ils se demandaient entre eux :

« Qu'allons-nous faire aujourd'hui ? »

— Il faut, dit l'un, faire mourir toutes les avoines.

— Oui, oui, répondirent les autres. »

Ils avaient des bouteilles qui servaient à leurs maléfices. Ils ordonnèrent à un jeune garçon qui était leur serviteur, de jeter par la fenêtre une de ces bouteilles. Elles avaient le pouvoir de faire périr tout le monde, les animaux, les gens et les plantes quand on disait « Berluke ! » Le garçon alla à la fenêtre et dit :

« Berluke ! Que les avoines meurent cette nuit. »

Mais il ne jeta pas tout le contenu de la bouteille. L'un des moines lui dit :

« Pourquoi ne l'as-tu pas jeté tout entière ? »

— Ah ! répondit-il, si elles ne meurent pas toutes, on pourra recommencer.

— C'est vrai, » dit le moine.

Mais le garçon avait une autre idée ; la nuit, quand tout fut à repos, il prit le reste de la bouteille, et le répandit en disant :

« Berluke ! Que tous les moines meurent ! »

Et ceux de l'abbaye moururent cette nuit même.

A la fin du siècle dernier, le prieur de Bosquen était sorcier ; il montait sans échelle sur la tour de l'église et il prédisait l'avenir ; un jour qu'il y était grimpé, il se mit à songer, et il dit : « Dans quelque temps, nous serons persécutés, et la forme du gouvernement changera. »

Un des moines qui l'entendit lui demanda :

« Cela durera-t-il longtemps ? »

— Dix à douze ans, » répondit-il.

Mais il ne vit pas cette période de troubles. Un jour qu'il était à se promener dans le jardin, un des moines dit à un de ses camarades :

«Tu vois bien le gros prieur qui se promène ; je parie que dans huit jours, il sera mort!»

Cela arriva en effet ainsi qu'il l'avait dit.

Bosquen est aujourd'hui en ruines, et les moines n'y sont plus revenus ; mais les fermiers qui leur ont succédé n'ont jamais fait de bonnes affaires ; les écuries ont été maudites par les moines, et il arrive toujours des accidents aux chevaux.

Les ermites jouent un rôle considérable dans les contes populaires du pays bretonnant ; il n'en est pas de même en Haute-Bretagne, où je ne les ai jamais retrouvés comme héros, même épisodiques, de contes populaires. Sans doute, ils y ont été moins nombreux, et la vie érémitique semble y avoir cessé presque complètement à une époque déjà lointaine.

Leur trace est moins effacée dans les traditions locales. Quelques-uns des personnages de *Petite Légende dorée*, saint Viau, saint Guillaume, saint Fiacre et saint Couturier ont vécu comme des ermites. Un certain nombre de lieux rappellent le souvenir d'anachorètes. Deux communes, l'une près de Loudéac, l'autre non loin de Rennes, s'appellent l'Ermitage ; à Alessac, on montre les ruines de l'Hermitage de Boevres. A Trans, sur le bord du ruisseau de l'Ermitage, et à une petite distance de la source de l'Ermite, au milieu de la forêt de Villecarter, existe la Pierre de l'Ermite, aujourd'hui renversé, et les sabotiers disent que de temps en temps, on voit auprès un ermite qui vient y dire ses prières.

Une tradition de la Loire-Inférieure attribue à un ermite du temps passé une sorte de puissance d'exorciste : il tua, en faisant le signe de la croix, un sorcier fameux qui habitait sur les bords de la Dive près de la Boissière, une grotte que l'on montre, et que hante encore son ombre.

La chapelle du Tertre Alix, à l'entrée du bois de Monthorin, en Louvigné-du-Désert, doit son nom et son origine à un seigneur du pays, nommé Alix, qui aurait, dans une partie de chasse, tué involontairement un de ses amis. Dans son désespoir, il s'adressa à un saint ermite qui habitait la forêt de Fougères, qui lui conseilla de se retirer du monde, et de passer le reste de ses jours dans la retraite. C'est alors qu'Alix fit construire ce petit oratoire au pied du dernier chêne de la forêt, et il y vécut jusqu'à sa mort dans les exercices de la prière et de la pénitence. L'écorce de ce chêne est réputée dans les campagnes comme étant douée d'une grande vertu fébrifuge, et c'est à cette croyance plusieurs fois séculaire, que cet arbre est redevable des nombreuses mutilations dont il porte les traces.

Le père franciscain François de Gonzague relatait en 1587 une ancienne légende d'après laquelle un ermite, nommé Pierre, aurait vécu sur l'île de Césam-

bre, n'ayant que deux corbeaux pour toute compagnie. Jacques Doremet, après avoir transcrit le passage latin du général des franciscains, ajoute: « Et est vray que quand on tue un de ces corbeaux, soudain un autre revient en la place du mort, et si tous deux meurent ou sont tuez, à l'instant deux autres sont substituez, et sont fort familiers et privez avec les frères; voire autant que si c'estoient poules ou chapons. »

Cinquante ans plus tard Jordan, l'auteur des *Voïages historiques de l'Europe*, constatait cette même croyance, « qui me paroist, disait-il, fabuleuse, quoique les gens du lieu me l'aient donnée pour chose certaine: un corbeau et une corneille sont dans cette Isle, dont le nombre n'augmente jamais; lorsqu'un des deux vient à mourir, tous ceux qui sont aux environs y accourent pour prendre possession de la place vacante, comme d'un héritage; et comme ils n'ont pas encore connaissance de la Loi écrite, ni du Droit canon, encore moins de la généalogie de leurs ancêtres pour les laisser aux plus proches parents, il s'allume une guerre entre eux fort sanglante; il en reste beaucoup sur la place, quantité de blessés ou de poltrons se sauvent en terre ferme, et enfin le plus fort demeure victorieux et paisible possesseur de l'Isle le reste de ses jours. A l'égard du survivant, on ne m'a pas su dire si en perdant sa compagne il perdait, ses droits, et s'il fallait qu'il mesurât encore son bec et ses serres avec ses envieux. »

A Saint-Pôtan, une ancienne chapelle, maintenant convertie en ferme, était l'oratoire d'un ermite qui y fut inhumé; lorsqu'on aplanit le sol pour faire la place en terre battue, on trouva son crâne et on le porta à l'ossuaire de la paroisse. La nuit suivante, on entendit dans la maison les bruits les plus étranges et l'on vit des lumières; la même chose se produisit les jours d'après. Un des fermiers pensa que l'ermite voulait revenir dans son ancienne demeure; on alla rechercher le crâne et depuis les bruits ont cessé.

La petite île Notre-Dame en Saint-Jouan-des-Guérets, était encore habitée en 1800 par deux pénitents que la tourmente révolutionnaire y avait oubliés. Ils étaient vêtus d'un froc gris, ceints d'une corde et vivaient d'aumônes. Quand les brouillards couvraient la Rance, ils sonnaient la cloche sans relâche pour avertir les bateaux d'éviter les écueils. Les bateliers de Saint-Suliac, de Pleudihen et de Dinan, ne manquaient jamais, par piété et par reconnaissance, en passant devant la chapelle, de chanter à plein gosier un cantique en l'honneur de la sainte Vierge; ils confiaient en même temps au courant une botte de paille, de foin, une bûche ou un fagot, et le courant portait ces présents vers l'île. Les ermites allaient les ramasser, dans leurs criques, et plus tard les vendaient ou en faisaient l'échange sur le continent. Sous l'Empire, un seul moine vivait sur l'île Notre-

Dame, il était vieux et infirme; il disparut, vers 1814, sans que l'on ait pu savoir où il était passé.

PAUL SÉBILLOT, *Traditions et Superstitions*, t. I, p. 143; B. ROBIDOU, *Histoire et panorama d'un beau pays*, p. 320; *Revue des Trad. pop.*, t. XI, p. 633; PAUL SÉBILLOT, *Contes de prêtres et de moines*, Palerme, p. 1, 5; GOUDÉ, *Légendes du pays de Châteaubriant*, p. 35, 297; PAUL SÉBILLOT, *Trad.*, t. I, p. 340; *Blason populaire des Côtes-du-Nord*, p. 15; *Trad. et Sup.*, t. I, p. 336; *Petite légende dorée*, p. 51, 53, 63, 133; A. ORAIN, *Géographie de l'Ille-et-Vilaine*, p. 44; OGÉE, *Dict. de Bretagne*; L. MAUPILLÉ, Notice sur Louvigné-du-Désert, in *Mém. Soc. Arch. de l'Ille-et-Vilaine*, t. XI; JOUÏON DES LONGRAIS, *Jacques Doremet*, p. 97; *Revue des Trad. Pop.*, t. XIII, p. 358; ELVIRE DE CERNY, *Saint-Suliac*, p. 162.

3 — LES RELIGIEUSES

Le rôle des religieuses dans les récits populaires de la Haute-Bretagne est extrêmement petit : elles interviennent, comme personnages épisodiques seulement, dans trois contes qui ne sont pas localisés : l'une est marraine d'un enfant que son père a vendu au diable; d'autres, pendant un orage reçoivent, à défaut de prêtre à bord, la confession des matelots, pour savoir quel est celui qui, coupable, attire la tempête sur le navire; dans le troisième, une religieuse, lasse d'attendre son entrée en Paradis, se prête à une ruse qui la fait y pénétrer aussitôt.

Un seul récit a une intention satirique, pas bien méchante : on prétend que c'est une bonne sœur qui, n'ayant rien à faire, inventa les puces pour se distraire.

A Saint-Donan, le Pont-aux-Nonnes est ainsi nommé, parce qu'un beau matin, le diable s'y posta pour attendre une jeune nonne de Saint-Donan qui avait coutume de le traverser chaque jour pour aller entendre la messe à l'église du Foil. Il espérait bien en faire sa proie; mais il avait compté sans la présence d'esprit de la jeune fille, qui lui opposa un signe de croix et le précipita dans la rivière. Voyant Satan se débattre dans l'eau, les autres diables, témoins de sa défaite, en rirent beaucoup, dit-on.

PAUL SÉBILLOT, *Contes des paysans*, p. 213; *Contes des marins*, Palerme, p. 39; *Litt. orale*, p. 211; *Trad. et sup.* t. II, p. 304; B. JOLLIVET, *Les Côtes-du-Nord*, t. I, p. 60.

4 — LES PRÊTRES

Les conteurs populaires traitent le clergé séculier avec beaucoup plus d'égards que les moines ; les prêtres sont bien les héros d'un certain nombre de fabliaux dans le goût de ceux du moyen âge, comme le « Prêtre et la Meunière », la « Baguette du soldat », et quelques autres que l'on peut lire dans mes *Contes de prêtres et de moines* ; (Palerme, 1895, numéros 3, 4, 5, etc.) ; plusieurs récits facétieux leur attribuent un rôle assez plaisant, parfois un peu ridicule ; mais lorsqu'il y a une intention satirique, elle n'est pas bien méchante au fond.

Un assez grand nombre de légendes parlent de prêtres revenants : à Saint-Cast un ancien vicaire se promenait la nuit en chantant sur les Mielles ; près du château de Bienassis un autre lisait son bréviaire dans l'allée des Chénotiaux ; j'ai entendu citer bien d'autres endroits où avaient lieu de semblables apparitions ; ces prêtres sont condamnés à une pénitence posthume, en raison de péché commis pendant leur vie, et surtout parce qu'ils n'ont pas dit les messes qui leur avaient été payées. C'est pour cela sans doute que l'on voyait sur le pont Tinguy, près de Matignon, un autel avec un prêtre qui semblait y dire sa messe ; dans des carrières abandonnées près de Saint-Méloir de Plélan, à la nuit close, un prêtre demandait la charité aux passants, et il devait revenir jusqu'à ce qu'on lui eût donné le prix d'une messe.

Les vieillards de l'antique bourgade de Béré racontent encore que chaque nuit, dès que les derniers coups de minuit ont cessé de se faire entendre dans le donjon du château, les cierges s'allument d'eux-mêmes dans l'église ; un prêtre de l'autre monde commence une messe funèbre, à laquelle assiste la foule muette et pressée des âmes en peine, et alors malheur au profane qui se hasarderait à troubler le nocturne mystère ! La Bête de Béré garde les portes de la vieille église, prête à faire un mauvais parti au curieux indiscret.

Mais la légende la plus répandue est celle où le prêtre, oublieux ou coupable, est condamné à revenir à minuit dans son église, revêtu de ses ornements sacerdotaux et prêt à dire la messe, jusqu'à ce qu'il ait trouvé un vivant pour la lui répondre ; pour ne citer que la Haute-Bretagne j'en ai publié cinq versions, *Contes populaires*, t. I. p. 275, *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, p. 192, Notes sur les traditions (trois récits), p. 7, qui ont été recueillies dans le canton de Matignon et à Lancieux, et l'on nomme les églises où ont eu lieu ces messes nocturnes ; *la Revue des Traditions populaires* (t. X, p. 577), a donné un court récit des environs de Montfort. Voici la légende qui était populaire à Lamballe à la fin du siècle

dernier, et c'est l'une des plus anciennes de la Haute-Bretagne qui nous aient été conservées par l'écriture.

Un ouvrier de Lamballe était dans l'usage d'aller chaque soir faire sa prière dans telle église. Un jour, il s'y rend, s'agenouille, prie et le sommeil le surprend ; il s'endort ; l'église se ferme, la nuit s'avance, tout dort dans Lamballe, le silence règne : une heure du matin sonne, l'ouvrier s'éveille. Il est facile de se faire une idée des diverses impressions qu'une situation pareille peut faire sur un homme par état peu instruit, imbu de préjugés, et dont l'âme timorée est en conséquence ouverte à toutes les illusions fantastiques... tremblant, respirant à peine, il écoute, une porte s'ouvre, c'est celle de la sacristie, il regarde. C'est un prêtre qui s'avance ; il marche lentement, une bougie est dans ses mains, ses yeux sont éteints, ses joues sont décharnées, une pâleur livide est sur son front ; il marche, ses pieds sont nus, il monte à l'autel en silence, les cierges s'allument, il se revêt de ses habits sacerdotaux. C'est la messe qu'il va dire. Avant de commencer, il se retourne : « Au nom du Dieu vivant, dit-il, d'une voix sépulcrale, si quelque être respire dans cette église, qu'il s'approche et vienne m'aider au sacrifice. » L'ouvrier stupéfait, interdit et frémissant, crut entendre la voix de l'Éternel ; il se lève, s'avance. Le prêtre commence, l'ouvrier se prosterne et la cérémonie s'achève. A la dernière bénédiction : « Que Dieu vous bénisse, lui dit le fantôme, vous m'ouvrez aujourd'hui la porte du séjour éternel. Il y a vingt ans que la malice des hommes m'a conduit au supplice. Le Tout-Puissant m'a reçu dans sa grâce et, pour l'expiation de quelques péchés de ma vie, il voulut que je vinsse chaque nuit à pareille heure dans cette église, jusqu'à ce que je trouvasse quelqu'un pour me servir la messe. Sa volonté sainte s'est accomplie. Adieu, vénérez les prêtres du Seigneur, et ne me suivez pas. » Il dit et disparut. Le jour vint, l'ouvrier sortit. L'histoire se répandit bientôt, on la crut. (*Voyage dans les départements de la France*, par les citoyens La Vallée et Louis Brion, 1794, Côtes-du-Nord, p. 37³).

Dans la croyance des paysans, les prêtres sont familiers avec les choses de l'autre monde ; ils ont même du pouvoir non seulement sur le diable qu'ils exorcisent, mais sur les morts qui reposent souvent presque sous leurs yeux. Aussi, les

³ Ces deux noms sont encore portés par plusieurs personnes à Lamballe et aux environs, et il est possible que l'un des auteurs l'ait entendue raconter dans son enfance. J'ai supprimé les réflexions qui accompagnent et parfois coupent ce récit, écrit par un sceptique, qui le rapporte en disant que c'est une comédie organisée par les prêtres. Dans les autres versions recueillies en Haute-Bretagne, le prêtre, après avoir remercié son répondant, lui recommande de sortir au plus tôt, ou il lui demande quelle récompense il désire : un enfant ayant répondu qu'il désirait le paradis mourut trois jours après.

presbytères, tant qu'ils sont habités par le clergé ne sont pas, à ma connaissance, hantés; voici une légende d'après laquelle il semblerait que ceux qui ont été laïcisés sont parfois le théâtre d'apparitions :

A Gennes-sur-Seiche, au vieux presbytère que les prêtres habitaient avant la Révolution, deux vieilles femmes virent à l'entrée de la cour une longue procession qui leur barra, le chemin; c'était tous les prêtres qui avaient habité autrefois ce presbytère; les enfants de chœur eux-mêmes n'y manquaient pas. Ils psalmodiaient gravement quelque chose. La procession suivit les deux femmes et quand elles passaient un échelier, elle le passait aussi, et la procession ne disparut qu'après un assez long trajet, près d'un village appelé la Forge.

PAUL SÉBILLOT, *Trad. de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 223; HABASQUE, *Notions historiques*, t. III, p. 105; *Revue des Trad. pop.*, t. VII, p. 214; GOUDÉ, *Histoires et Lég. de Châteaubriant*, p. 35; CH. FOUGÈRES, in *Annales de Bretagne*, t. XI, p. 670.

5 — LE CLERGÉ ET LES SEIGNEURS

La tradition, d'accord en cela avec l'histoire, a conservé le souvenir de certains conflits entre le clergé et les seigneurs; ceux-ci n'étaient pas toujours des fils respectueux de l'église, surtout lorsque leur orgueil et leurs passions étaient en jeu, et des récits populaires les représentent comme ayant exercé envers les prêtres, et surtout envers les moines, bien des actes de violence.

Il y en avait qui, en matière de protocole, se montraient intraitables. On racontait à Saint-Brieuc-des-Iffs qu'autrefois cette paroisse était habitée par beaucoup de petits nobles, assez pauvres pour la plupart; mais aussi fiers que s'ils avaient, été les cousins du roi. Ils tenaient surtout à leurs préséances, à l'église, à tel point que l'un d'eux, outré de ce que le trésorier présentait d'abord le pain bénit à un seigneur qu'il croyait lui être inférieur, tira un pistolet de sa poche, et fit feu sur le trésorier, qui tomba mort et dont le sang arrosa le pain bénit. Ce meurtre causa beaucoup d'émotion parmi la noblesse et le peuple, et la légende ajoute que l'évêque de Saint-Malo interdit l'église pour cent années.

D'autres seigneurs exigeaient que les prêtres ne commencent la grand' messe qu'après leur arrivée à l'église, et j'ai entendu dire dans mon enfance qu'une dame noble d'une paroisse du canton de Matignon avait demandé et obtenu le déplacement d'un recteur qui ne voulait pas se soumettre à cette exigence.

D'après une légende, qui a cours ailleurs qu'en Bretagne, un prêtre paya de sa vie le fait d'avoir commencé l'office divin avant l'arrivée de son seigneur. Autrefois un chapelain venait desservir la chapelle de Caslou, située au milieu des bois de ce nom.

Un jour le seigneur de Caslou dit au chapelain :

« Toutes les fois que j'arrive ici pour entendre la messe, elle est à sa fin ; apprends que désormais je désire être attendu.

— Mais, répliqua le prêtre, si je vous attends, les paysans des alentours s'en iront...

— Attends, te dis-je, je suis le maître, n'est-ce pas ? Que cela ne t'arrive plus ».

Le dimanche suivant, le chapelain attendit, longtemps, longtemps, mais ne voyant pas enfin le seigneur venir, il pensa qu'il avait oublié la solennité du jour, ou qu'il avait été ailleurs à l'église, et il commença à dire sa messe. Il était à l'élévation quand le sire de Caslou arriva ; et furieux, il tira le chapelain d'un coup de pistolet. C'est pour cela que, la nuit, on voit dans le bois de Caslou un prêtre qui cherche une hostie. On raconte près de là, à Irodoüer, que le dernier seigneur de la Garenne fut obligé de fuir pour avoir assassiné un prêtre.

C'est probablement pour d'autres raisons, que l'on n'explique pas d'ailleurs, que le seigneur de Gourmalon se porta à des voies de fait vis-à-vis d'un prêtre, et qu'il en fut puni presque aussitôt : Il y a bien longtemps le Gros-Moëlan était un magnifique château habité par un seigneur puissamment riche et fort impie. Parmi ses serviteurs ce seigneur avait une jeune fille d'une grande piété qui, malgré les sarcasmes de son maître, ne manquait point d'aller entendre la messe le dimanche ni de pratiquer discrètement ses autres devoirs religieux. Un jour de grande fête, qu'elle assistait à l'office divin dans l'église de Goven, elle vit son seigneur et maître entrer et se diriger vers l'autel, en menaçant le prêtre qui servait la messe. Épouvantée à l'idée du sacrilège qu'il commettait, elle quitta précipitamment le saint lieu et se rendit en toute hâte au manoir, où elle arriva presque en même temps que son maître, qui avait suivi un autre chemin. Elle avait franchi la cour d'entrée, et allait pénétrer dans l'intérieur du château quand le chant d'un oiseau perché au-dessus de la porte, frappa son oreille. L'oiseau disait : « Serre tes hardes ! Serre tes hardes et sauve-toi ! » La pauvre enfant fit à la hâte un léger paquet de ce qu'elle possédait et s'enfuit. A peine avait-elle dépassé la muraille extérieure qu'un bruit épouvantable la fit se retourner et regarder en arrière : c'était le vieux donjon qu'une invisible puissance secouait par sa base, et qui s'écroulait en ensevelissant sous ses décombres le sacrilège châtelain.

Cette légende, qui fut contée à M. Bézier, avait été recueillie quelques années

auparavant par le chanoine Guillotin de Corson qui l'a insérée dans ses *Récits historiques*. Elle ne diffère de celle-ci que par les détails; la jeune fille venait de recevoir la communion quand elle sortit de l'église, et l'épisode de l'oiseau est ainsi raconté: Lorsqu'elle fut proche du château, l'enfant aperçut près d'elle un oiseau qui chantait merveilleusement. Elle prit plaisir à l'écouter, et quand elle fut arrivée à la porte du manoir, elle le vit voltiger devant elle, cherchant en quelque sorte à l'empêcher d'entrer; en vain, voulut-elle le chasser, le petit oiseau se percha sur la porte entrouverte et continua sa mélodieuse chanson. Alors il sembla à la jeune fille que c'était là un avertissement du ciel, car l'oiseau semblait lui dire en son charmant langage: «Enfant, n'entre pas dans cette maison maudite!» Elle s'éloigna donc du château et aussitôt l'oiseau la suivit en chantant. Quand le château fut écroulé, l'oiseau disparut.

Dulaurens de la Barre a raconté, avec beaucoup d'embellissements, une légende dont il avait peut-être recueilli les éléments à Tréhorenteuc: Un seigneur de ce pays rencontre un moine et l'emmène à son château, sous prétexte de lui faire dire la messe; en même temps il envoie un de ses affidés au monastère de Saint-Méen en le chargeant de dire au prieur que si, sous trois jours, il n'a pas cent écus d'or pour la rançon du moine, il ira brûler son couvent, et pendra le moine.

Au château de la Hunaudaye, on montre encore sur la paroi d'une des tours, des sculptures représentant la Passion et diverses autres scènes, et l'on assure qu'elles ont été sculptées à l'aide d'un clou par un moine que le seigneur de la Hunaudaye y avait tenu enfermé pendant de nombreux mois. Il est probable que cette légende a pour point de départ un fait vrai, peut-être celui qui est ainsi rapporté par Habasque: En 1589, François Richard prieur, aussitôt la messe dite, fut pris par des soldats de la garnison qui estoit alors au chasteau de la Hunaudaye, conduit et mené audict chasteau, par les menées et intelligence de Jacques de Launay, l'un des religieux. Il fut mis en basse-fosse, où il resta jusqu'au moment où il parvint à se sauver à Lamballe.

Voici ce qu'on raconte encore aux environs au sujet de ces sculptures: Une dame de Tournemine, à qui était le château de la Hunaudaye, menait une vie débauchée. Un moine de Saint-Aubin vint lui faire des remontrances; mais elle le fit saisir et enfermer dans la tour où l'on voit sculptés sur la pierre les instruments de la Passion. Il y resta dix ans. Madame de Tournemine était joueuse, et elle attirait les seigneurs à son château. Un jour elle en avait ruiné un, et elle voulait encore le forcer à jouer.

«Je n'ai plus rien, répondit-il.

— Jouons tout de même.

—Alors, je joue la liberté du moine.»

Il gagna, et on mit le moine à s'en aller tout seul; il était devenu presque aveugle et il mourut sur la lande de Saint-Aubin, avant d'avoir pu arriver à son couvent.

D'autres moines, mis en présence de seigneurs, s'en tirent à meilleur compte, grâce à leur finesse. Le marquis de Coentenfao, seigneur de La Roche-Giffard, était à la fin du XVII^e siècle la terreur de ses vassaux, et surtout des cordeliers du couvent de Saint-Martin, situé près du château de La Roche, dans la forêt de Teillay. Un moine de Saint-Martin avait, en dépit du châtimement auquel il s'exposait, tendu des collets dans la forêt pour alimenter le garde-manger de son couvent. Un jour il fut surpris par un garde et amené devant son seigneur. Celui-ci, furieux de voir qu'on l'avait bravé, se précipita dans la cour du château, saisit un coq qui s'y trouvait, l'apporta au moine et lui dit: «Tue ce poulet comme tu voudras être tué, et je te jure que tout ce que tu feras sur lui je te le ferai sur toi.

—Vous le jurez? dit le moine.

—Oui, je le jure.»

Alors le cordelier enfonça un doigt dans le derrière du coq, le retira, se le mit dans la bouche et regarda bien en face le marquis en disant: «Vous ferez cela?» Le seigneur de la Roche-Giffard, malgré sa colère, ne put s'empêcher de rire, et s'écria: «Non. Tu es plus fort que moi; je n'aurais jamais eu pareille idée. Je te fais grâce pour cette fois; retourne à ton couvent et ne t'avise plus de prendre mes lièvres.»

Cette légende, où le mauvais rôle est attribué à un châtelain huguenot, se rattache à une série assez répandue de récits qui mettent en présence un haut et puissant seigneur, entouré de ses familiers et de ses domestiques, et un simple moine: celui-ci, qui joint à la finesse proverbiale des gens de l'église, un peu de l'astuce paysanne, échappe aux pièges qui lui sont tendus, et, finalement comme dans les deux anecdotes qui suivent, il se tire de l'épreuve à son avantage; toutes les sympathies des conteurs sont évidemment pour la ruse et la présence d'esprit qui triomphent de la force.

Un moine alla au logis d'un noble, et on le retint à dîner. Un peu avant le repas, le cuisinier lui dit: «On va vous passer un petit cochon de lait à découper; faites bien attention; comme vous lui ferez, il vous sera fait». Quand on passa le plat au moine, il se dit: «Si je lui coupe une jambe ou un morceau quelconque, les seigneurs vont vouloir me découper la même chose». Et il remarqua que le petit cochon de lait était plein de sauce; il trempa son doigt dans le ventre du petit cochon et se mit à le sucer. Et les nobles ne lui firent rien.

Un moine quêteur, la besace sur le dos, vint un jour frapper à la porte du

château de Lorges : le duc était de joyeuse humeur, et la vue du moine lui suggéra l'idée d'une mauvaise plaisanterie. Il fit amener une jument que nul encore n'avait pu parvenir à dompter, et intima l'ordre au religieux de monter sur cette bête. Le moine parut très effrayé, il tourna longtemps autour de l'animal et fut sur le point d'attraper plusieurs ruades, ce qui chaque fois, provoquait les éclats de rire de l'assistance. Mais tout à coup sautant sur la jument qui se cabrait, il lui presse les flancs, la force à passer près du duc, remercie ce dernier du riche présent qu'il a bien voulu lui faire, puis, sans attendre la réponse, part comme un trait sur la jument ; le moine était un ancien dragon.

PAUL SÉBILLOT, *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 322 ; L. DE VILLERS, in *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 362 ; P. BÉZIER, *Supplément à l'Inventaire des Mégalithes de l'Ille-et-Vilaine*, p. 90 ; GUILLOTIN DE CORSON, *Récits historiques*, p. 99-101 ; DULAURENS DE LA BARRE, *Nouveaux fantômes bretons*, p. 173, *Revue des Trad. pop.* t. XII, p. 137 ; HABASQUE, *Notions historiques*, t. III, p. 35 ; PAUL SÉBILLOT, *Trad. De la Haute-Bretagne*, t. I, p. 357 ; A. ORAIN, in *Revue des Trad. pop.*, t. I, p. 195 ; PAUL SÉBILLOT, *Contes de prêtres et de moines*, p. 23 ; B. JOLLIVET, *Les Côtes-du-Nord*, t. I, p. 343.

CHAPITRE IV : LES CONSTRUCTIONS FÉODALES

Alors même qu'il n'en subsiste plus que des ruines, les anciens châteaux conservent un aspect de puissance, de solidité, on pourrait presque dire d'indestructibilité, qui étonne les personnes même habituées à voir les grands édifices des capitales ; il est tel château, isolé sur un mamelon au milieu de la campagne, ou bâti au bord de l'eau, qui dans ce cadre semble plus imposant que bien des palais, dont l'immensité des villes et l'importance des constructions voisines empêchent d'apprécier les proportions.

Il n'est pas surprenant que ce sentiment que ressentent les plus civilisés, se soit imposé avec plus de force encore aux paysans ; ils établissent, sans trop s'en rendre compte, une sorte de comparaison entre les murs de terre de leurs chaumières élevées à peine de quelques pieds au-dessus du sol, et les hautes murailles, épaisses de plusieurs mètres, revêtues de pierres échantillonnées, des anciens châteaux. Les tours, mieux construites encore, parce qu'elles constituaient les parties essentielles de la défense, les frappent d'un plus grand étonnement, et ils ne comprennent pas facilement, à l'heure actuelle, comment ces masses de pierres ont pu être amenées et mises en place dans les lieux, parfois déserts et d'un accès difficile, où elles se dressent encore.

Le nombre des ouvertures, qui est vraiment considérable, surtout par rapport à celles des maisons rustiques, leur a fait attribuer à certains châteaux un chiffre invraisemblable de fenêtres ; en général ils en ont autant qu'il y a de jours dans l'année. C'était le cas du château du Pont-Hus, sur les bords de l'Erdre, et de celui de Laillé, en Ille-et-Vilaine ; j'ai retrouvé cette opinion en maints endroits sur le versant de la Manche.

Pour monter jusqu'en haut des tours, il faut aussi gravir beaucoup de marches, jamais moins de cent, parfois trois cent soixante-cinq. Les tours sont au reste, de la base au sommet, l'objet d'une considération analogue à celle qui s'attache aux clochers des églises ; dans le bas se cachent des souterrains mystérieux, et c'est assez souvent sur la partie la plus élevée de leurs murs découronnés que se montrent les apparitions, à l'endroit où, au temps de leur splendeur, sœur Anne se postait pour regarder si les cavaliers libérateurs n'allaient pas apparaître sur la

route qui poudroie, où madame montait « si haut qu'elle peut monter » quand son époux tardait à revenir de ses périlleuses expéditions.

Il n'est pas surprenant de rencontrer un peu partout des légendes qui entourent de circonstances merveilleuses la construction de ces édifices si différents de ceux de notre temps, et qui par la grandeur de leurs proportions et leur solidité ne semblent pas avoir été bâtis par des maçons ordinaires.

Plusieurs présentent une assez grande ressemblance avec celles des ponts ; mais il semble qu'elles sont en moins grand nombre. On y rencontre plus rarement l'intervention de l'architecte par excellence du moyen âge, le diable, qui était toujours prêt, moyennant certaines conditions, à venir au secours des faiseurs d'églises, d'aqueducs ou de ponts. Le récit qui suit n'est pas localisé par les conteurs ; mais, comme il a été recueilli en Haute-Bretagne, dans une région où les châteaux sont nombreux, il est probable qu'il se rattachait à l'un d'eux ; en tout cas, il caractérise assez bien certaines des idées que les paysans attachent aux constructions féodales.

Il était une fois un maître-maçon qui avait entrepris de construire pour un seigneur puissant, une tour qui aurait autant de marches qu'il y a de jours dans l'année. Mais il ne put l'achever, car ses ouvriers avaient peur de tomber et ne voulurent plus y travailler. Le seigneur, voyant que le maître-maçon abandonnait les travaux, vint lui dire que si la tour n'était pas achevée au bout d'un an et un jour, il le tuerait d'un coup de fusil. Le maître-maçon se désolait auprès de la tour inachevée, lorsqu'un grand monsieur se présenta et lui dit :

« Qu'est-ce que tu as à te désoler ainsi ? »

— « C'est, répondit le maçon, que j'avais entrepris de faire cette tour ; mes ouvriers ne veulent plus y travailler, et le seigneur du château m'a menacé, si sa tour n'était pas achevée au bout d'un an et un jour, de me tuer d'un coup de fusil.

— Si tu veux, lui dit le beau monsieur, qui était le diable, je te la bâtirai en une nuit et je la couvrirai de très belles dorures, mais à condition que quand elle sera faite, tu m'enverras, sur le haut, un de tes ouvriers que j'emporterai.

— J'y consens, répondit le maître-maçon, mais dès qu'il sera sur le haut, il redescendra aussitôt, et si vous ne pouvez l'attraper du premier coup, il ne sera pas à vous.

— Je le veux bien », répondit le diable, et il disparut.

Au soir, le maître-maçon alla du côté de la tour et il entendit remuer des pierres, scier du bois, comme s'il y avait eu plus de mille ouvriers à travailler, mais il avait beau regarder, il ne voyait personne et il alla se coucher. Le lendemain, il se leva au point du jour et il vit la tour achevée ; il était si content qu'il dansait

de joie en la regardant. Alors il courut prendre son chat, puis il appela un de ses ouvriers auquel il dit : « Mon chat va monter sur la tour et tu vas le suivre, mais aussitôt que tu seras arrivé, redescends de suite. » Il attacha une corde au cou de son chat, qui était très méchant, et la mit dans la main de l'ouvrier. Comme ils arrivaient en haut, le diable, croyant que c'était un ouvrier qui montait, étendit les mains sans regarder et c'est le chat qu'il attrapa. Aussitôt, l'ouvrier redescendit l'escalier en toute hâte et il fut bien récompensé par le maître-maçon ; le chat se débarrassa des mains du diable, puis il lui sauta à la figure, lui arracha un œil et descendit l'escalier aussi vite qu'il put.

Le diable était bien en colère d'être devenu borgne ; il se rendit chez le maître-maçon et lui dit :

« Tu m'as trompé, mais je vais défaire cette belle tour que j'ai bâtie. »

Quand le diable fut parti, la femme du maçon lui dit :

« Va-t'en dire à Monsieur le curé de venir bénir la tour. »

Le mari courut au presbytère ; et quelques instants après le curé arriva avec une douzaine d'étoles et de l'eau bénite, et dès qu'il entendit travailler à la tour, il courut la bénir. Aussitôt le diable et ses ouvriers se mirent à jeter des cris et à descendre ; ils s'en allèrent comme s'ils avaient eu des ailes et ils ne revinrent jamais. Le seigneur du château fut bien content d'avoir une si belle tour, que tous les autres seigneurs venaient voir de plus de cent lieues à la ronde, et il récompensa bien le maître-maçon qui vécut heureux avec sa femme le reste de ses jours.

Les fées qui ont bâti en Haute-Bretagne des églises et des chapelles, qui y ont érigé des mégalithes et des croix, ont aussi, moins souvent il est vrai, contribué à la construction des châteaux. Si l'on ne dit pas expressément que la Hunaudaye leur doit son origine, c'était à elles qu'on attribuait le souterrain qui reliait cette forteresse à Notre-Dame de Lamballe. Pour la tour de Cesson, la légende est plus formelle, et on la raconte à Saint-Cast, à Jugon, et à Lamballe. Ce sont bien les fées qui l'ont bâtie ; mais elles n'ont pas voulu l'achever. Pendant que la fée qui avait la direction des travaux s'y employait de son mieux, elle aperçut une pie crevée sur la route : « Pourquoi cet oiseau ne bouge-t-il pas ? » demanda-t-elle.

— C'est qu'il est mort, lui répondit-on.

— Ah ! Puisqu'on meurt, cessons ! » dit la fée.

Et c'est l'origine du nom que porte cette ruine imposante.

Le château de Montauban (Ille-et-Vilaine) est aussi l'ouvrage des fées : un soir qu'elles se promenaient, elles vinrent se reposer sur un petit tertre, et l'endroit leur plut tellement qu'elles voulurent y construire un château. Aussitôt elles se mirent à l'œuvre. Sous la puissance de leurs baguettes magiques, des murailles,

des tours sortirent bientôt de terre. Cependant la nuit s'avancait et déjà les étoiles commençaient à pâlir; mais leur œuvre était presque finie, seul le portail était encore incomplet; aussi les fées redoublèrent d'ardeur, et il ne restait plus qu'une pierre à poser lorsque le coq chanta. Les fées poussèrent un grand cri, et s'enfuirent en disant: « Adieu, gentil château, il ne manque qu'une pierre à ton portail mais sois sans crainte, il ne tombera jamais. » A ces mots elles disparurent dans le brouillard. Le portail est, en effet, la partie la mieux conservée de cette antique forteresse.

Presque tous les anciens châteaux passent pour avoir eu des oubliettes; dans les parties basses de simples manoirs, comme celui de la Morlaye en Saint-Aubin d'Aubigné, qui fut une des résidences de Noël du Fail, on montre encore les lames de fer qui hérissaient le fond et les parois de la pièce à laquelle on donnait cette attribution. Je n'ai pas retrouvé d'oubliettes dans les fouilles et reconnaissances que j'ai faites à l'ancien château du Bordage; mais la tradition affirme nettement leur existence; elle ajoute que lorsque les seigneurs voulaient y enfermer quelqu'un, ils se gardaient bien de le prévenir; ils l'invitaient à visiter leur château et ils les promenaient partout; à un certain endroit, une planche basculait au moyen d'un mécanisme que le seigneur connaissait, et l'homme était précipité dans les oubliettes. Longtemps on entendit, après le départ des Montbourcher, dans les chambres au-dessus de l'ancienne prison, des cris et des gémissements pareils à ceux que poussent les personnes qui souffrent; on disait que ceux qui étaient morts dans les oubliettes revenaient se plaindre la nuit, et pendant plus de cent ans, ces chambres furent inhabitées. Lorsqu'il arrive en faisant des fouilles, de rencontrer des débris humains dans des parties basses des lottes, il n'est pas rare de voir se former aussitôt une légende qui explique leur présence par des circonstances dramatiques. Au château du Châtelier, dans le Morbihan français, on découvrit sous une trappe, un réduit profond et humide, sans porte ni fenêtre, et dans lequel gisaient des ossements dispersés; un squelette était assis dans un coin; on raconta alors qu'un sire de Malestroit étant en guerre, il y a de cela bien longtemps, avec un seigneur dont il était à la fois l'ennemi et le rival, l'avait fait prisonnier et l'avait plongé vivant dans cet affreux cachot, où il avait dû mourir de froid et de faim.

D'après la tradition, tous les anciens châteaux avaient au moins un souterrain qui se prolongeait bien loin sous la campagne, et dont la sortie était parfois éloignée de plusieurs lieues; celui de la Hunaudaye allait jusqu'à Notre-Dame de Lamballe; celui du Bordage aboutissait à Saint-Aubin du Cormier, comme

celui de Léhon sous la tour de Coetquen, à Dinan. Le château de la Villeneuve en Saint-Donan a un souterrain qui s'étend jusqu'à la fontaine de la Moroche ; il se compose d'appartements remplis d'or. Un habitant de la Villeneuve, conduit par un étranger, a pris quelques poignées de cet or, comptant bien y revenir, mais depuis il n'a jamais pu retrouver l'entrée.

Souvent ces souterrains sont hantés ; les personnes assez audacieuses pour y pénétrer avec des lumières ne tardent pas à sentir des souffles qui leur paraissent surnaturels, et qui les éteignent.

Il n'est guère de château qui ne contienne des trésors enfouis, soit dans l'épaisseur de ses murs, soit aux environs ; souvent les paysans sont persuadés que leurs possesseurs ont des papiers qui les renseignent à peu près exactement sur l'endroit où ils sont cachés. Dans le jardin du château de la Saudraie en Penguilly, est enterrée une barrique d'argent, et à un moment où j'y faisais faire des travaux de terrassement qui remuèrent assez profondément le sol, de vieux ouvriers du pays me dirent que sûrement j'allais la trouver, d'après l'indication que devaient me donner mes titres de propriété. En Ille-et-Vilaine, on m'a dit la même chose quelques années après, quand je faisais des fouilles pour déterminer exactement les parties rasées de l'ancienne enceinte du Bordage. Mais ce sont surtout les châteaux eux-mêmes qui recèlent des trésors cachés dans des puits, des souterrains ou des cachettes. Celles-ci ont été construites par des maçons qui, la besogne achevée, ont été tués par les seigneurs, afin qu'eux seuls en possèdent le secret.

Quelquefois l'ombre des anciens maîtres hante le voisinage des trésors ; le seigneur du Chesnay-Piguelais en Guipel vient errer la nuit près d'un puits caché à tous les regards, dans lequel il a enfoui, avant de partir pour l'étranger, ses barils pleins d'or et d'argent ; à Dourdain, le sire de Changé, monté sur son grand cheval noir, se présente devant ceux qui veulent prendre ses richesses.

D'autres fois, ce sont des animaux fantastiques qui les gardent : à Gourmelon, un bouc horrible se dressa devant un paysan qui fouillait, la nuit, la butte de cet ancien château. A Montafilant, le trésor se trouve dans un appartement souterrain que recouvrent les eaux du puits ; mais il est sous la garde de deux dragons ; par les nuits sombres, on aperçoit distinctement une ombre blanche qui se penche sur l'ouverture de ce puits. On croit qu'elle y descend ; car on assure que peu après, l'on entend compter des pièces d'or. Cette ombre est celle d'une dame de la maison de Dinan, que son écuyer vendit pour une somme d'argent, et elle vient réclamer cet argent à l'écuyer infidèle. Quand on jette une pierre dans l'eau, elle produit un son métallique en heurtant ce trésor.

Tous les trésors de la Motte-de-Parc, commune du Gouray, ne sont pas engloutis dans l'étang : dans le fond du puits du château se trouve une porte qui

conduit à un souterrain où sont toutes les richesses et toutes les armes du baron ; mais jusqu'ici personne n'a été assez hardi pour aller les chercher.

En Héric, près Notre-Dame-des-Landes, le château de la Motte, enceinte circulaire, cernée de fossés et de rejets de terre, contient de grandes richesses. M. Bizeul raconte la malheureuse tentative d'un magister qui essaya de fouiller le retranchement à l'aide de ses élèves ; on prétend que des flammes sorties de terre le dévorèrent avec ses compagnons. Le château de la Cuve, enceinte en forme de cercle, assez bien conservée, qui couronne un des points culminants du Mené, en la commune de Trédaniel, contient une tonne d'or. Deux gars de la Roche, village voisin, l'avaient trouvée, en suivant des indications quelque peu diaboliques. On leur avait surtout recommandé de garder, pendant l'opération, un silence absolu ; mais au moment où la tonne, péniblement remontée, touchait les bords de l'excavation, l'un d'eux s'écria : « Je la tenons ! » Aussitôt la corde écourta et tout disparut ; depuis ils ne purent même la revoir, quelque effort qu'ils fissent.

Quelquefois, les chercheurs de trésors ont plus de chance, et l'on cite des personnes qui se sont fortuitement enrichies, en détruisant d'anciens murs. En démolissant le château de la Ville-Avrant, près de Louvigné, on trouva une poule d'or et ses douze poulets, qui fut portée et vendue à Rennes et qui fit la fortune de celui qui l'avait découverte.

On remarque aux alentours des châteaux des particularités qui ont tellement frappé l'imagination populaire qu'on les explique par des légendes. Le peuple croit que la puissance des seigneurs était si grande que tout devait céder à leurs caprices, et ils en avaient parfois d'assez étranges. C'est ainsi que, pour mieux voir le pays, la duchesse de Rohan fit couper, à cinq pieds de hauteur, tous les chênes qui avoisinaient son château.

Une tradition fort ancienne attribue à Barbe-Bleue la construction de l'aqueduc de la fontaine Bonnet. Une jolie fille du bourg d'Arlon lui ayant dit qu'elle pourrait l'aimer quand il aurait amené dans le bourg les eaux de la fontaine Bonnet, Barbe-Bleue fit faire l'aqueduc en une nuit.

A Saint-Ganton, un récit populaire, où figure l'épisode de l'oiseau mort que nous rencontrerons plusieurs fois, apprend pourquoi les murailles du vaste parc de la Thébaudaye ne furent point achevées. Leur construction avait été entreprise par une dame du lieu qu'éblouissait l'état de sa puissance. Un jour qu'elle visitait ses ouvriers, elle aperçut au bord du chemin, à côté du mur déjà assez avancé, le cadavre d'une pie morte. Cette vue la surprit étrangement ; elle prit

l'oiseau, le tourna et le vira d'une main à l'autre, puis, s'adressant à ses ouvriers, elle leur dit :

« Quelque puissant qu'on soit, meurt-on en ce pays-ci ? »

— « Oui, madame, répondirent-ils, tout homme doit mourir ».

Ces paroles achevèrent de déconcerter la dame de la Thébaudaye : « Ce n'est point la peine de continuer mes travaux, dit-elle avec tristesse, puisque la vie est si peu de chose ! » et aussitôt elle renvoya ses ouvriers, et ne pensa plus qu'à se préparer à la mort.

Suivant une légende du Morbihan, que le docteur Fouquet a rapportée sous une forme non populaire, voici pourquoi le château des Aulnais possède la plus belle avenue qu'on n'ait jamais vue au pays, et pourquoi aussi beaucoup d'arbres y ont laissé des vides. Le seigneur des Aulnais venait de parier contre celui de Trévrin qu'avant un an et un jour il aurait une avenue longue d'une lieue, lorsque survint un inconnu ; il déclara qu'il tenait le pari, et que l'avenue serait plantée en une heure, à la condition qu'après le dîner et l'avenue terminée, le seigneur des Aulnais lui donnerait une signature sans condition. Le seigneur accepte, et aussitôt le diable muni d'un bâton courut de ci, de là, frappant la terre de tous côtés, et criant : « Un chêne ici, un hêtre là, un ormeau là ! » Il allait, comme le vent, et derrière lui les arbres désignés sortaient de terre et poussaient à vue d'œil. Tout alla bien, jusqu'au moment où un vieillard qui disait son chapelet dans le coin d'un fossé, le voyant venir, le menaça de lui jeter son chapelet à la figure. Le diable recula, et pendant la dispute, le seigneur des Aulnais arriva, monté sur son meilleur cheval, et lui déclara que son pari était perdu, puisqu'il n'avait pas fini avant la fin du dîner. Satan se mit alors à renverser les arbres qu'il venait de faire pousser ; mais le seigneur emprunta au bonhomme son chapelet, et le diable s'enfuit à cette vue, sans avoir pu détruire l'avenue, mais après y avoir fait toutefois quelques vides.

Le souvenir des Romains se rencontre assez rarement en Haute-Bretagne, et ce n'est pas à eux que les paysans font remonter l'origine des voies assez nombreuses qu'ils y ont ouvertes ; de même que dans la plupart des provinces de France, leur construction est attribuée à des femmes, et lorsqu'elles se trouvent à un certain endroit interrompues, sans raison bien apparente, on explique cette disparition par un récit légendaire qui est populaire en beaucoup de pays de Bretagne assez éloignés les uns des autres. Presque toujours intervient l'histoire de la pie morte que nous avons déjà vue. Il est même assez curieux que la rédaction la plus ancienne de cette mélancolique légende se trouve précisément dans un poème du moyen âge, le *Roman d'Aquin*, dont l'action se passe en Bretagne.

LÉGENDES LOCALES DE HAUTE BRETAGNE

La dame est la femme « d'Ohès le vieil barbé ».
Mès celle damme ot ung moult foul pencé
Qui cuidoit vivre toujours en geune aé!
El fist fere ung grant chemin ferré
Par ou alast à Paris la cité,
Quar le pays estoit de bouays planté,
A Quarahès, ce sachez de verté
Fut le chemin commencé fondé;
Par celle dame fut maint chesne coupé
Et abatu maint grant arbre ramé.
Quant ce chemin fut fait et compassé,
Plus de vingt leues fut le chemin ferré;
Moult y ot l'en en poay de temps oupvré,
Decy au terme que ge vous ay conté
Que la damme ot ung merlle mort trouvé.
De l'un(e) main en l'autre l'a tourné et viré;
Lors a la damme ung soupir gecté:
Que ycest secle n'est (tout) que vanité...
Lors à la damme moult grandement plouré.
De maintenant avoit ung clerc mandé
Et luy avoit enquis et demandé
Si l'on pavoit mouriz sans estre tué
Ou mehaygné ou plaié ou naffré?
Il luy a dit: « ouil pour vérité!
Touz celx mouront qui sont de mere né,
Que (pas) ung soul n'en sera trestourné... »
Lors a la dame ung soupir geté:
« Hélas! dist-elle, pourquoy fumes-nous né?
Or ne me prise ung denier monnayé.
Ne ma richesce ne ma grant po(e)sté;
Ja ne sera par moy le chemin achevé,
Moult une repens don gy ay tant oupvré. »

Au milieu de ce siècle, M. Bizeul dans ses recherches sur les voies romaines, rencontrait cette tradition sur plusieurs points de la Haute-Bretagne.

Dans les deux tiers de la route romaine, de la Vilaine au Pont de Flandre, distant de 4 000 mètres, la voie est si remarquablement belle, que les paysans y trouvent quelque chose au-dessus des forces humaines, et ils y ont attaché des

idées de féerie. Ils ont fort bien remarqué l'espèce de disparition de la voie en approchant du Pont de Flandre et ils en donnent une explication légendaire. C'est une dame, une princesse, une fée qui a fait construire la voie de Rieux. Pendant qu'elle surveillait elle-même les travaux, elle aperçut une pie morte. Elle demanda à l'un des ouvriers ce que c'était que cet oiseau. « Madame, répondit-il, c'est une pie, elle est morte, et nous mourrons tous comme elle. » La dame, frappée de cette idée de notre instabilité, fit cesser le travail et la route demeura inachevée. L'histoire de la fée et de la pie se raconte sur la voie de Blain, vers Châteaubriant, et sur celle connue sous le nom de Chaussée-Ahès, allant de Rennes à Carhaix. On la retrouve à la Chèze, mise sur le compte de Madame Aleno, qui n'est autre qu'Aliénor, femme d'Alain V de Rohan, au XIII^e siècle.

A Lusanger, une voie romaine porte le nom de Chaussée à la Jouyance ; c'était une princesse qui voulait faire le tour de la terre en tous sens, et, à mesure qu'elle avançait le peuple s'empressait de lui préparer de belles routes ; celle-ci en est un échantillon. Elle remarqua de son carrosse un oiseau mort, sur le chemin, et elle demanda à son cocher ce que c'était. Le cocher lui dit : « Madame c'est un oiseau mort, et nous devons tous mourir ainsi.

— N'allons pas plus loin », dit la Jouyance.

L'auteur anonyme d'une curieuse plaquette intitulée : *Notes sur la Châtellenie de la Touche Saint-Joseph de Fégréac*, La Touche, 1861, rapporte encore une histoire de pie morte à propos d'une singulière fantaisie de châtelaine. A une certaine époque, le manoir de la Touche était possédé par une dame de haut parage qui tenait princièrement sa maison. Jeune, belle, élevée dans la richesse, elle n'avait jamais formulé un souhait sans le voir sur-le-champ s'accomplir. Un dimanche toutefois, qu'elle n'avait pas entendu la messe à la chapelle Saint-Joseph, elle voulut se rendre à la paroisse. Sa monture fut bientôt prête ; elle se mit en route ; mais le mauvais temps la surprit. Atteinte par une pluie violente, que le vent fit pénétrer dans ses vêtements, la grande dame conçut alors le projet bizarre de couvrir la route d'une longue dalle qui lui permit de faire, à l'abri du mauvais temps, le trajet qui sépare le manoir de la Touche de l'église de Fégréac. La châtelaine eut à peine arrêté son projet qu'elle vit dans l'air agité une pie, tournoyant sur elle-même, comme frappée de la foudre, venir tomber sans vie sur la route, à ses pieds. Surprise de cet incident, elle se mit à réfléchir sur la fragilité de tout ce qui respire. A compter de ce jour, elle devint active, charitable et soucieuse d'assurer le bonheur de tout ce qui l'entourait, et elle fut aussi compatissante qu'elle avait été fantasque et orgueilleuse. Elle s'éteignit dans un âge avancé, emportant dans la tombe la bénédiction d'une bonne population dont la postérité, à travers les âges, a gardé le souvenir de sa conversion et de ses bienfaits.

Lorsqu'on demande aux gens du pays du Grand-Auverné, quel est le vieux chemin — c'est une voie romaine — qui traverse leurs pièces sans conduire à aucun bourg, ils racontent qu'autrefois une duchesse de Rohan voulut avoir un chemin de chez elle jusqu'à Paris ; mais qu'arrivée aux terres de la Motte-Glain, le seigneur de ce domaine ne voulut pas laisser passer la route sur son terrain, et qu'ainsi les travaux n'ont pas été plus loin. Voici à ce sujet une légende plus complète, et où se manifeste une intervention surnaturelle.

La dame de Rohan voulut dans le temps avoir un chemin pavé pour aller tout droit de son château jusqu'à Paris. Elle fit venir des Lamballes⁴, qui se mirent à l'œuvre, et la route avançait grand train. Quand elle fut rendue vers le Grand-Auverné, le marquis de la Motte-Glain s'avisa qu'elle viendrait passer au ras de son château. Il était bien fâché, mais il ne savait comment faire ; il fit venir le sorcier de la Grée, qui lui dit que s'il voulait lui donner une pleine barrique d'argent, il se chargeait d'arrêter la route. Le marquis prend une barrique, pas trop grande ; il y met tous les écus qui étaient dans son coffre, tous les plats, toutes les cuillères de son vaisselier, et la barrique n'était pas encore pleine. Voyant ça, il s'en va dans sa chapelle prendre sur l'autel un grand chandelier d'argent, où il restait encore un peu de cierge béni, et il le met à remplir la barrique. Alors, le sorcier dit qu'on n'avait plus qu'à partir au-devant de la route, et d'emporter la barrique d'argent. Quand on fut arrivé au *chêne à la gland*, il fourra sa main dans le creux de l'arbre et en retira une grande corne de bœuf percée au bout. Arrivé au *chêne au marteau*, il se met à couper de la fougère, en rond, tout autour de l'arbre, puis il prend sa corne et se met à corner. On entendait galoper dans les champs, mais on ne voyait rien parce que la nuit tombait. C'étaient les biches, les chevreuils, les chevaux échappés qui sortaient de la forêt, des bois de Bonnoeuve, des bois des Moines et de Vioreau. Comme ils arrivaient tout d'une masse, que la terre en tremblait, le bonhomme prit la fougère qu'il avait coupée, il en fit une grosse *bouchonnée* qu'il lança devant lui à *d'valé*, et voilà toutes les bêtes qui se mettent à courir après. Le bonhomme prend sa corne ; il soufflait à sa force, et plus il soufflait, plus les bêtes galopèrent, toujours en tournant en rond après la *bouchonnée* de fougère. Toute la nuit ils galopèrent ainsi, et on les entendait qui s'enfonçaient toujours plus creux. Enfin, quand le petit jour parut, le sorcier s'arrêta de souffler et les bêtes se sauvèrent dans les bois ; mais elles avaient si bien piétiné que plus de trois cents journées de terres étaient effondrées, si creux qu'on n'en trouvait pas le fond, puisque c'est désormais le Lac.

⁴ Les Bretons des environs de Lamballe sont encore très employés au loin comme terrassiers ; on les appelle toujours les *Lamballes*.

Le monsieur de la Motte-Glain dit alors au sorcier qu'il pouvait prendre sa barrique d'argent. Comme le bonhomme s'avancait, le premier coup de l'Angélus tinta à l'Abbaye, et la barrique s'enfonça de deux pieds dans la terre. Au second coup, elle en avait jusqu'à la bonde. Le bonhomme eut beau secouer, tirer, rien ne bougeait.. Enfin au troisième coup, la barrique fit son trou et on ne vit plus rien. Si elle s'enfonçait ainsi, c'était à cause du morceau de cire qui était dedans, et qui ne voulait pas se laisser toucher par le sorcier. Le marquis riait en voyant que le sorcier n'aurait pas son argent, mais voilà le bonhomme qui ramasse une motte de terre et qui dit au marquis : « Si je n'ai pas la barrique, vous ne l'aurez pas non plus. » Et il émiette sa terre sur le trou où était la barrique d'argent, et jamais depuis on n'a pu la retrouver et c'est pour ça qu'on appelle l'endroit la Butte au trésor. Quand la Rohanne vit que sa route ne pouvait pas continuer tout droit à cause du Lac, elle la laissa en plein champ pour qu'elle ne pût servir à personne.

On remarque encore sur les pentes les plus rapides du Mené, aux environs de Moncontour, des sillons recouverts d'herbes et de bruyères, mais dont, surtout à distance, on distingue fort bien la forme. Les paysans disent que ce sont les Anglais qui ont jadis opéré ces défrichements, à moins qu'ils ne les attribuent à la duchesse de Rohan; il ne serait pas impossible que le nom des Anglais ait été substitué récemment à celui de la duchesse, la lande de Fenton qui n'est pas éloignée ayant été défrichée par une compagnie anglaise.

Revue des Traditions populaires, t. VII, p. 207; PAUL SÉBILLOT, *Traditions et superstitions*, t. I, p. 87; *Revue des traditions populaires*, t. XII, p. 360, t. XIII, p. 543; Dr FOUQUET, *Légendes du Morbihan*, p. 122; *Revue des traditions populaires*, t. XII, p. 436; PITRE DE L'ISLE, *Dict. archéologique de la Loire-Inférieure*: Saint-Nazaire, p. 98; *Revue des Traditions populaires*, t. XII, p. 309; *Soc. des Antiquaires*, t. IV, p. 34; BIZEUL, *De Rezé et du pays de Rais*, p. 87; GUILLOTIN DE CORSON, *Traditions historiques*, p. 176; *société polymatique du Morbihan*, 1860, p. 127; *Le Roman d'Aquin*, p. 35 et 36, éd. Joüon des Longrais; BIZEUL, *Voies romaines*, p. 57-58; PITRE DE L'ISLE, *l. c.*, p. 32, 23; in *Revue des Trad. Popul.*, t. XII, p. 291; PAUL SÉBILLOT, *les Héros populaires*, p. 13.

CHAPITRE V : LA FÉODALITÉ

1 — LES ANCIENS SEIGNEURS

Si la tradition populaire a pour les constructions féodales une sorte d'admiration, qui n'est pas sans un certain mélange de crainte, elle ne traite pas avec indulgence ceux qui les ont bâties ou habitées, et elle les connaît surtout par les mauvais côtés de leur histoire. La légende, comme le roman, s'intéresse plus aux violents et aux vicieux qu'à ceux qui furent bons ou braves : les seigneurs dont elle parle le plus volontiers sont pillards, cruels, luxurieux, méchants à l'égard des paysans, et ils ne respectent même pas toujours les gens d'église, surtout les moines. Il est très rare qu'elle se souvienne de ceux qui défendirent le pays contre les invasions ou les pillages, qui furent secourables aux pauvres gens ou qui firent d'utiles fondations.

Le récit qui suit est le seul qui entoure de circonstances légendaires les actes de charité des possesseurs de châteaux ; il s'agit d'une époque assez moderne, et l'héroïne est une femme. A Sainte-Anne-sur-Vilaine, le peuple garde encore le souvenir d'une charitable châtelaine qu'il désigne sous le nom de la bonne dame du Port-de-Roche. C'était Marie Dollier, fille du seigneur du Port-de-Roche, qui mourut en 1753. Suivant un récit populaire dans ce pays, lors d'une année de disette qui avait ruiné la paroisse du Grand-Fougeray, cette dame avait donné tout le grain que contenaient ses greniers ; le lendemain quand les pauvres se présentèrent, les serviteurs vinrent dire qu'il n'y avait plus rien. La dame leur ordonna d'aller voir s'il ne restait pas quelque tas de blé, et elle se mit en prières. Quand ils lui eurent obéi, ils virent avec étonnement un grand monceau de blé au milieu du grenier, et sur le tas, il y avait, bien qu'on fût en hiver, une guirlande de roses.

Des récits assez nombreux reprochent aux anciens seigneurs d'avoir éconduit ou maltraité les pauvres qui venaient leur demander l'hospitalité ; il est vraisemblable qu'ils ont été conservés par les mendiants, qui ne manquent pas d'ajouter que souvent ce défaut de charité a été puni, parfois à bref délai. C'est parce que saint Marcoul fut mal reçu à la Ballue que ce château fut détruit ; celui de Saint-Jacques-la-Lande s'abîma dans un étang parce qu'on y avait repoussé un

chercheur de pain ; on maltraitait les pauvres gens qui se présentaient au château de la Motte-Brûlon, dont on voit les ruines près de Baulon ; il fut maudit, et peu après détruit. Le seigneur du Tertre-Volant en Plénée était aussi très méchant ; il forçait les mendiants qu'il rencontrait sur les routes à s'agenouiller devant lui, et il tirait des coups de fusil sur ceux de ses fermiers qui avaient eu le malheur de lui déplaire.

On trouvera plus loin, au chapitre des guerres civiles, d'autres actes de cruauté attribués à des seigneurs ; mais comme ils semblent leur être reprochés en raison de leur qualité de huguenots ou de ligueurs, j'ai cru qu'ils seraient mieux à leur place à cette section.

Les légendes qui suivent ne sont plus de simples sommaires : elles énumèrent avec quelques détails des actes de cruauté et surtout de débauche, qui font plutôt penser à des seigneurs relativement modernes, qu'à ceux du moyen âge ; à côté du crime, la tradition populaire mentionne la punition.

Les ruines du château du Val Saint-Rieu se voient près du bourg de Saint-Cast. On raconte que le recteur n'avait pas le droit de commencer sa messe le dimanche avant que le châtelain et la châtelaine fussent arrivés à l'église. Le seigneur offrait à ses amis de grands repas, il invitait les plus jolies filles des environs et elles étaient obligées au dessert de danser toutes nues ; celles qui refusaient ne reparaissaient jamais. Maintenant on voit la nuit dans l'avenue appelée aujourd'hui la raine du Val Saint-Rieu, quatre fantômes noirs réunis par une grosse chaîne, et une jeune fille qui n'a plus de bras les conduit en les faisant passer par les ronces et les épines. Ces quatre fantômes sont quatre seigneurs qui reviennent faire leur pénitence pour avoir maltraité les filles et les femmes. Ils supplient la jeune fille de leur pardonner ; mais celle-ci, à qui l'un d'eux a fait couper les bras, ne semble pas entendre leur prière, et jusqu'au Jugement dernier, elle continuera de les promener à travers les ronces et les épines.

Les barons de la Fonchaye ont laissé dans le pays de Saint-Malo-de-Phily, où était leur château, une détestable réputation. On remarque dans un pan de mur de ses ruines, un trou sombre qu'on appelle *la chambre à la fille*. C'est une sorte de cachot où fut enfermée et où est morte, dit la légende, une jeune fille qui, vers 1714, refusa d'être la maîtresse de l'un de ces seigneurs ; celui-ci périt plus tard, victime d'une autre entreprise amoureuse ; il avait contraint à le suivre une jeune fille de Lohéac, qu'il enferma dans une chambre d'auberge, se promettant de l'emmener le soir au château. La jeune fille aperçut par la fenêtre de sa prison un petit couturier auquel elle était fiancée, et elle lui raconta son malheur. Le couturier entra dans l'auberge qui était pleine de rouliers, et finit par trouver le moyen de rejoindre sa promise. Il changea de costume avec elle, et elle put

s'échapper. Le baron arriva à dix heures avec deux chevaux, dont l'un était monté par son domestique, et il fit monter en croupe le petit couturier qu'il prenait pour sa captive. Arrivé près du manoir de la Mélatière, il descendit et ordonna à son domestique de remmener son cheval à l'écurie, et de ne pas s'inquiéter s'il entendait des cris. Le baron voulut prendre la taille du couturier; celui-ci qui tenait un solide gourdin sous sa jupe, lui en asséna un coup sur la tête, et le baron tomba en poussant de grands cris; mais le domestique, suivant l'ordre qu'il avait reçu, ne s'en inquiéta pas, et le couturier continua à frapper. Le lendemain le baron, respirant à peine, fut emporté chez lui, et ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Au temps où il y avait encore des seigneurs, vivait à l'Angevinois en Calorguen, un seigneur si mauvais que dans le pays on dit encore de quelqu'un qui est méchant, c'est un mauvais l'Angevinois. Tous les soirs il montait à cheval et se faisait suivre d'un paysan aussi à cheval, pour se rendre au Tarais où il allait faire des choses éhontées qu'on n'ose seulement pas dire. Un soir, comme il était à peu près à moitié chemin, il vit devant lui sept grands lévriers blancs, dont le plus grand seul avait une tache noire au collier; les sept lévriers se jetèrent sur lui, comme s'ils avaient voulu le dévorer, et il ne pouvait continuer sa route. Il appela le paysan et lui dit d'essayer de passer; les lévriers ne lui firent rien; mais quand le seigneur voulut le suivre, les lévriers recommencèrent à se jeter sur lui, et ils sautaient jusque par-dessus son cheval. Il arriva au Tarais, où de la peur qu'il avait eue, il fut pris de mal-à-saint, et il mourut au bout de trois jours sans avoir pu recouvrer la parole. Depuis ce temps, les sept lévriers blancs, qui étaient des réprouvés, revenaient tous les soirs au château de l'Angevinois, ils arrivaient avec un grand bruit de chaînes par la porte de la cave pour manger de la soupe ou du lait qu'on leur laissait sur la table dans sept écuelles, et si on les oubliait, ils faisaient un tel tapage qu'il n'y avait pas moyen de dormir. Leurs visites n'ont cessé que lorsqu'on démolit le château, et il n'y a pas de cela bien des années. On trouva des têtes de mort dans les fossés et les paysans disaient que c'étaient celles des gens que les seigneurs y avaient fait jeter.

Il est rare que les châtelaines soient accusées d'avoir eu le cœur dur. Le château de la Loyère, en Loutehel, fut possédé par mademoiselle Jeannette de la Biffardière, belle fille en son temps, mais aussi méchante qu'elle était belle. Elle s'en allait toujours escortée de deux chiens, grands comme des génisses, qu'elle excitait et lançait sur les gens qui lui déplaisaient et qui ne tardaient pas à être dévorés par eux. Les étrangers ou les malheureux qui se permettaient d'entrer au château sans la permission de mademoiselle de la Biffardière, ne reparaissaient plus dans le pays. Ils étaient mangés par les chiens ou jetés dans les étangs quand

les animaux étaient repus. A une lieue de la Loyère, se trouvait le château de Querbiquet, habité par une autre demoiselle, sœur de la précédente, mais qui était, elle, une véritable sainte. Elle invita un jour la belle Jeannette à dîner chez elle. Celle-ci s'y rendit, emmenant avec elle nombreuse et brillante société; mais lorsqu'elle vit que les invités de Querbiquet étaient tous les pauvres du pays, elle entra dans une colère extrême, injuria sa sœur et partit précipitamment en jurant de ne plus la revoir. A quelque temps de là, la méchante fille mourut, à la grande satisfaction de tous; mais comme sa vie avait été trop courte pour faire le mal qu'elle avait projeté, elle continua encore longtemps après sa mort, à faire de la misère au pauvre monde. Elle est revenue pendant des siècles sous toutes formes d'animaux, et c'est elle qui est connue sous le nom de Bête de la Loyère. Jeannette se promenait aussi dans les appartements de la Loyère où elle éteignait les lumières, enlevait les couvertures des lits, jetait les dormeurs par terre, frappait ceux qui le jour s'étaient moqués d'elle, ou allait même les plonger dans les étangs. Il y avait cependant un moyen d'éviter ses maléfices, et pour cela il suffisait de lui adresser des compliments. Si au lieu de l'injurier, on lui disait bien gentiment: «Te voilà, belle Jeannette, laisse-moi, ne me fais pas de mal, je t'aime bien, je suis ton ami, etc.», alors elle s'en allait tranquillement, ou même s'employait à votre service si vous en aviez besoin.

Le docteur Fouquet qui a raconté aussi, avec moins de détails, cette tradition, ajoute que lorsque le château fut abandonné, la Piphardière descendit au village, erra par les chemins, et se hasarda même souvent à se glisser le soir dans les maisons, mais alors elle était timide, et quand les ménagères et les enfants la frappaient sur le nez en lui criant: «Hors d'ici, la Piphardière!», la bête s'en allait aussitôt la queue basse; mais elle se vengeait de ces mauvais traitements en maltraitant plus rudement encore les paysans attardés qu'elle rencontrait par les chemins.

On rencontre en plusieurs pays de France des légendes qui rappellent l'épisode de la Belle au bois dormant, dans lequel la vieille reine ordonne à son cuisinier de lui faire manger le cœur de ses petits enfants; en Auvergne, la comtesse Brayère et la reine Margot, en Vendée madame de Talmont sont accusées par la tradition d'avoir mangé les enfants de leurs vassaux. Cette légende existait aussi dans le pays de Guérande. D'après un récit romanesque et fort arrangé, une princesse, à laquelle l'auteur donne le nom de Rhéma, avait envie de manger de la chair humaine. Un jour, elle ordonna à son cuisinier d'aller lui chercher dans la campagne un jeune enfant, le plus tendre qu'il pourrait trouver. Celui-ci, croyant à une bizarrerie de sa maîtresse, sortit, et lui amena une jolie petite fille blonde. La princesse à sa vue, hors d'elle-même, lui cria de la tuer, en lui

disant que s'il n'obéissait pas, elle ferait égorger sous ses yeux son propre fils. Elle s'habitua à ces horribles festins, et depuis, une dizaine d'enfants disparurent du voisinage; on soupçonna si bien la princesse qu'un jour que le cuisinier sortait pour chercher une nouvelle victime, il vit des paysans en sentinelle qui criaient au loup! Ce jour-là, il lui servit un petit chien, mais la princesse reconnut qu'il l'avait trompée, et elle ordonna au cuisinier de lui apporter de la chair humaine, fût-ce celle de son fils. Le cuisinier alla prendre la fille de la princesse, et la tenant renversée sur ses genoux, il lui dit qu'il allait la tuer. La princesse demanda grâce; le cuisinier lui reprocha ses crimes, et par mégarde, tout en parlant, il blessa la petite fille. La princesse, la croyant morte, poussa un cri de douleur et mourut.

Je n'ai jamais recueilli de témoignage bien précis constatant le souvenir du droit de jambage en Haute-Bretagne; on m'a dit pourtant qu'aux Iffs (Ille-et-Vilaine) on en parlait encore au milieu du siècle; mais on en accusait les huguenots plutôt que les anciens seigneurs, et l'on a vu une tradition d'après laquelle les moines du Guildo l'auraient pratiqué.

Voici un récit du pays de Dol, qui est le seul conte vraiment populaire en ce pays, d'après M. François Duynes, qui l'y a recueilli. Dans le vieux temps les seigneurs avaient des droits bien étranges. Jean s'est marié. A la ferme l'on danse et l'on rit. Enfin sonne la clochette du soir qui répète l'heure du repos. Les convives s'en vont. Tout-à-coup on frappe rudement à la porte. C'est le baron qui vient réclamer son droit.

«Tu le sais, Raoulette, il peut t'exiger pour...

— Ami, ne crains rien, mon père a donné à sa fille un petit brin de cervelle.»

Plus mort que vif, le pauvre Jean descend quatre à quatre pour ouvrir à son seigneur. «Manant, où est la belle?

— Raoulette, crie l'époux, Raoulette, notre monsieur qui te demande!»

Deux minutes d'attente. Le baron s'impatiente. Enfin une porte s'ouvre. Apparaissent des guenilles, un visage tatoué, et de cette laideur humaine sort une voix rauque :

« Mon doux maître, me voici. »

— « Oh, oh, la fille, tu peux rester chez toi. »

Et le seigneur s'en va en riant très fort, mais le fermier riait plus que lui.

Il y avait des seigneurs qui étaient si riches que l'on disait, pour expliquer leur immense fortune, qu'ils avaient fait un pacte avec le diable; l'un d'eux était tellement familier avec lui que Satan venait tous les soirs le voir dans une tour, que l'on appelait à cause de cela la Tour Maudite. A la fin du récit, où le seigneur n'est pas le principal personnage, il rend l'argent au diable en lui disant qu'il ne

veut plus avoir à faire avec lui ; aussitôt le château est rempli de flammes et le seigneur n'a que le temps d'en sortir.

A Dourdain on raconte la légende du sire de Changé qui se vendit au diable. Resté de bonne heure maître de son héritage, le jeune seigneur du Plessis-Pillet mena une vie si joyeuse et si prodigue, qu'il ne tarda pas à être ruiné ; ses créanciers le poursuivaient, et, au moment où du haut d'une de ses tours, il allait se précipiter dans l'étang, le diable lui proposa de le tirer d'affaire. Après quelque hésitation, le jeune seigneur accepta à la condition d'avoir quinze ans de vie, et le meilleur cheval de l'enfer pour le transporter où il voudrait. Le diable lui donna un trésor immense, que le sire de Changé, qui ne le croyait pas en sûreté dans son château, alla, neuf nuits de suite, transporter dans un trou qu'il avait creusé lui-même, dans la lande de Clairay, à neuf huchées du château. Grâce à son cheval noir, le seigneur du Plessis-Pillet accomplissait de lointains voyages d'où il avait rapporté beaucoup de curiosités. Mais il s'ennuya enfin de courir le monde, et resta dans son château, où il recommença ses orgies et ses désordres, exaspérant ses voisins par ses insultes et ses bravades. Il fit si bien que ceux-ci vinrent l'assiéger ; il se défendit vaillamment, mais dans une sortie presque tous ses serviteurs furent tués, et il n'échappa que grâce à son cheval. Il s'aperçut alors que les quinze années de vie que le diable lui avait accordées finissaient le lendemain. Alors, amassant dans les caves tout ce qu'il put trouver d'objets inflammables, il mit le feu à son château. Il ne resta du Plessis-Pillet que le portail et la pierre où avait été signé le pacte ; on la voit encore dans une des meurtrières du portail : elle est, marquée de trois taches rouges, larges gouttes de sang tombées de la plume de Satan. Les habitants montrent aussi une tête surmontée de deux cornes, sculptée dans la pierre, et qui rappelle, disent-ils, la figure du démon. La chemise que le sire de Changé portait quand il se coupa le bras pour signer le pacte, fut maculée de sang ; il paya une mère mitaine (sage-femme) des environs pour aller la laver à la nuit noire et en faire disparaître les taches. La malheureuse lave encore à l'heure présente, sans pouvoir faire disparaître la tache, et les gens qui passent à minuit près du doué du château entendent le bruit de son battoir. Sur le haut de la lande de Clairay, on aperçoit l'empreinte d'un pied de cheval qui ne s'efface jamais. L'herbe ne croit pas à cette place, et les pierres que l'on y dépose disparaissent, la nuit suivante. Le trésor est toujours là, mais le diable le garde ; il envoie, chaque fois qu'on essaie de l'enlever, le sire de Changé, monté sur son grand cheval noir, pour chasser les personnes assez téméraires pour s'aventurer à fouiller la lande.

Les lieux où s'élevaient autrefois les fourches patibulaires passent pour être hantés et maudits.

Il ne pousse pas de grain sur la lande de la Justice où était élevée la potence du Bordage et l'on y entend des plaintes la nuit.

Dans la commune de Poligné, sur la lisière du bois de Ferchaud, se trouvent d'antiques vestiges de fortification. Ce lieu est nommé la Penderie, et il s'y élevait, dit-on, un château, aujourd'hui disparu, habité par un seigneur qui avait en horreur les « blasphemateurs ». Il trouva un moyen aussi expéditif que radical pour guérir leur mauvaise habitude. Il fit construire une butte entourée d'un fossé pour y placer un gibet, « sa penderie » comme on dit dans le pays. Tous les charretiers qu'il entendait jurer en montant la côte de Mandon, le gibet les attendait : autant de charretiers à passer, autant de pendus. « Mais à ce compte-là, lui dit son domestique, vous allez dépeupler le pays ». Reconnaisant la justesse de cette observation, il eut recours à un autre expédient : il établit, dans le bois de Mandon que traverse la route de Nantes, une forge perpétuellement allumée et un *fer* toujours *chaud* avec lequel on perçait la langue des pauvres charretiers. On rencontre encore beaucoup de scories de fer dans les bois environnants, débris de l'ancienne forge des bois de Mandon.

GUILLOTIN DE CORSON, *Trad. de la Haute-Bretagne*, p. 75, 92 ; PAUL SÉBILLOT, *Petite Légende dorée*, p. 200 ; *Revue des traditions populaires*, t. XII, p. 355 ; A. ORAIN, *Le Folk-lore de l'Ille-et-Vilaine*, t. II, p. 106 ; PAUL SÉBILLOT, *Trad. et superstitions*, t. I, p. 356 ; A. ORAIN, *Curiosités de l'Ille-et-Vilaine*, 1887, p. 7 ; FOUQUET, *Légendes du Morbihan*, p. 89 ; BLANLOEIL, *Récits bretons*, p. 243-275 ; PAUL SÉBILLOT, *Trad.*, t. I, p. 359 ; *Revue des traditions populaires*, t. VIII, p. 371 ; PAUL SÉBILLOT, *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 281, 285 ; A. ORAIN, *Le sire de Changé*, Rennes, 1890, p. 11-14 ; *Mémoires de la Société arch. d'Ille-et-Vilaine*, t. XXVII, p. 283 et comm. de M. L. DE VILLERS.

2 — LES GUERRES FÉODALES

Bien que l'époque où les seigneurs étaient assez indépendants pour s'armer les uns contre les autres soit fort éloignée de nous, la tradition populaire en a gardé quelques souvenirs.

C'est ainsi qu'un seigneur de l'Espinay, serré de près par un des barons du voisinage, son ennemi, fait vœu, s'il lui échappe, de bâtir deux chapelles à Cham-

peaux; le sire de Changé dont on a pu lire la fantastique légende, plus haut est poursuivi par ses voisins ligués contre lui à cause de ses méchantes actions.

Près de Ploubalay sont les ruines du château de Rais. Deux seigneurs se battirent sur les collines qui avoisinent l'étang. Le vaincu fut jeté dans un puits qui existe encore; il est si profond que lorsqu'on laisse tomber une pierre dedans, on ne l'entend pas toucher le fond. Avec lui sont enfouis ses trésors, son argenterie et ses armes.

Les sièges des châteaux ont laissé plus de traces dans les légendes que les rencontres en rase campagne, parce que les ruines sont là pour conserver le souvenir des faits de guerre, vrais ou supposés, qui se sont passés autour de leurs murailles.

On raconte à Orgères que le sire du Châtenay se voyant menacé par quatre seigneurs, ses vassaux, et n'ayant que peu de troupes pour leur résister, fit couper à hauteur d'homme pendant la nuit les arbres qui croissaient autour du donjon, et les fit habiller en guerriers. Quand le lendemain les assiégeants se présentèrent et qu'ils virent le donjon si bien défendu, ils reculèrent, et le sire de Châtenay, qui s'était caché dans une châtaigneraie tout près de là tomba dessus à la tête de ses gens et les tailla en pièces.

Mais l'épisode le plus fréquent est celui où les assaillants corrompent un serviteur, qui, la nuit, leur indique par un signal comment il pourra s'emparer de la forteresse.

Le château de Lohière en Loutehel (Ille-et-Vilaine), était réputé imprenable; il faillit pourtant une fois tomber entre les mains des assiégeants: l'ennemi avait gagné l'un des gardes et lui avait fait promettre de placer une lanterne sur le faite de la plus haute tour; le jour indiqué, le garde pris de remords, usa d'un stratagème qui eut un plein succès. Il alluma la lanterne, mais au lieu de la mettre à la place indiquée, il la hissa au haut d'un alizier qui reçut tous les coups. Quand le flambeau fut éteint, les agresseurs, croyant être les maîtres du château, se disposaient à y entrer, lorsque tout-à-coup les assiégés les attaquèrent par derrière et les jetèrent dans les étangs.

Cette légende est la seule, à ma connaissance, qui prête au traître un scrupule tardif qui profite aux assiégés: le plus habituellement les assiégeants, grâce à la trahison, s'emparent du château, dont jusque-là la force seule n'avait pu les rendre maîtres. A Guipry, une motte féodale est le dernier vestige du château de Baron qui fut détruit par celui de Beuvres, situé sur l'autre rive de la Vilaine. Un serviteur infidèle plaça la nuit une lumière sur une fenêtre pour guider le tir des ennemis, et au point du jour il ne restait pas pierre sur pierre de l'antique demeure; la même tradition s'applique à beaucoup d'autres châteaux, notamment à celui du

Fretay en Pancé, où le traître est une servante. La plus curieuse, comme aussi la plus détaillée, est celle qui raconte la prise du château de Montauban. Depuis un jour déjà, ses épaisses murailles étaient ébranlées par les gros boulets de pierre⁵ que lui lançait l'ennemi. Désireux d'en finir, on employa la trahison. Une des servantes du château, moyennant quelques pièces d'or, promit de mettre une lumière à la fenêtre de l'appartement habité par le seigneur. La nuit venue, elle posa la lampe sur un des bancs de pierre de la chambre du sire de Montauban. Quelques instants après, un coup de canon retentit dans le silence de la nuit. Le lendemain le château se rendait à la suite de la mort du vieux baron.

Le baron de la Motte-du-Parc était souvent en guerre avec ses voisins, surtout avec le seigneur du Parc, en Saint-Jacut du Mené; il était même assez puissant pour assiéger des villes closes. Au temps jadis, il y eut guerre entre lui et les habitants de Moncontour. Cette ville était regardée comme imprenable et le seigneur qui la défendait se moquait du baron. Celui-ci, voyant qu'il ne pourrait s'en rendre maître par la force, fit faire des mannequins de paille qu'il habilla comme des soldats, et les plaça sur le tertre de Bel-Air, bien en vue de Moncontour, pendant qu'il allait se cacher avec ses hommes dans un des nombreux vallons qui sont aux environs de la ville. Les gens de Moncontour se relâchèrent de leur surveillance, et, un jour que les ponts-levis étaient baissés, le baron de la Motte-du-Parc entra dans la ville et massacra toute la garnison.

PAUL SÉBILLOT, *Petite Légende dorée*, p. 92; *Traditions et superstitions*, t. I, p. 350; *Revue des provinces de l'Ouest*, t. VI, p. 118; A. ORAIN, *Curiosités de l'Ille-et-Vilaine*, 1887, p. 6; P. BÉZIER, *Mégalithes de l'Ille-et-Vilaine, Supplément*, p. 104; GUILLOTIN DE CORSON, *Traditions de la Haute-Bretagne*, p. 61; *Revue des Trad. Pop.* t. XII, p. 361; PAUL SÉBILLOT, *Trad. et sup.*, t. I, p. 350.

3 — LES HANTISES DES CHÂTEAUX

La croyance populaire entoure presque tous les anciens châteaux d'un peu de merveilleux, et il n'est pas en général d'une nature agréable. Qu'ils soient, en ruines ou assez bien conservés pour être habités, « il y revient » dans certaines pièces où l'on ne peut demeurer sans voir, et surtout sans « entendre de quoi. » Il

⁵ L'usage du canon fut employé ici pour une des premières fois en Bretagne.

n'est que juste de dire que, dans ces vastes constructions, on observe à endroits déterminés, surtout au milieu du silence de la nuit, des bruits dont on ne peut toujours se rendre bien exactement compte. En 1881, j'avais choisi parmi les chambres à coucher du château de la Saudraie en Penguily (Côtes-du-Nord), une pièce qui me plaisait mieux que les autres, et comme jusqu'alors elle avait été délaissée, je l'avais fait peindre à neuf, tapisser et meubler. Mes fermiers en furent très surpris, et l'un d'eux crut devoir m'avertir que j'étais le premier qui eut osé y demeurer, parce qu'on y «oyait», et il ajouta : «Voyez-vous, not' maît', v' avez tort; vous me donneriez pour ren toute votre terre que je n'y coucherais pas une nuitée.»

Malgré cet avertissement, je fis continuer les travaux, et pendant une dizaine d'années, j'y ai couché plusieurs mois de suite sans éprouver de désagrément. Je dois cependant avouer que la croyance des habitants du pays n'était pas absolument dénuée de base. On y entendait trois bruits différents, dont deux n'étaient pas perceptibles dans les autres pièces, ainsi que j'ai pu m'en assurer. L'un consistait en un cliquetis de chaînes, qu'il était facile d'expliquer : il était produit par une girouette, placée à l'intersection de deux ailes, dont le vent faisait grincer la tige rouillée, et par le frottement sur la toiture d'une chaîne de cloche. Certaines nuits, quand le vent était un peu fort, on entendait sous ces fenêtres quelque chose de très analogue au bruit qu'aurait fait un cheval qui se serait promené; peu après, il semblait, qu'il y avait plusieurs chevaux. Une nuit je descendis, et m'assurai qu'aucun cheval n'était dans la cour, et cependant madame Sébillot, restée dans la chambre, entendait parfaitement marcher des chevaux. Il est probable que c'était un simple phénomène d'acoustique, dû au souffle de l'ouragan venant se heurter contre plusieurs murs de diverses hauteurs qui, dans cette partie de la cour, formaient des angles irréguliers. Un troisième bruit se produisait, à peu près toutes les nuits, vers dix heures du soir, parfois aussi vers quatre heures du matin; il ne pouvait être mieux comparé qu'aux coups de bâton par lesquels les régisseurs annoncent au théâtre le lever du rideau. Pensant que des chats ou des rats pouvaient faire basculer dans le grenier des objets placés en équilibre ou que des rongeurs étaient pris dans des ratières, je supprimai celles-ci et je fis déplacer tous les objets qui pouvaient être remués facilement; les coups continuèrent à se faire entendre, au nombre de cinq ou six, comme d'habitude.

Une nuit, je montai au grenier à l'heure où d'ordinaire on les «oyait», et je recommandai à ma femme de regarder à sa montre et de noter la minute exacte où elle entendrait les coups : tout se passa comme les nuits précédentes, alors que moi qui étais dans le grenier je ne percevais aucun son. Je n'ai jamais pu me rendre compte de l'origine de ce singulier bruit qui, d'ailleurs ne nous effrayait

nullement. On m'a donné depuis, à propos d'un bruit analogue que l'on entend dans un château de Champagne, l'explication suivante : quelquefois les chevaux s'éveillent la nuit à des heures assez régulières, et frappent quelques coups de pied ; le son en se répercutant sur le terrain peut se transmettre par les caves voisines jusqu'aux corps de cheminée, et ainsi, il semble que le bruit vient d'en haut.

Madame Vaugeois, dans un article très curieux sur les traditions de Nantes, a raconté par le menu les bruits que l'on entendait à la Barberie, une belle campagne située à quelque distance de Nantes, et qui appartient aujourd'hui au Grand-Séminaire. Il y a 80 ou 90 ans, sa propriétaire ayant fini par se ruiner en dépenses exagérées et en fêtes, la Barberie fut achetée par un riche négociant de Nantes, qui vint s'y installer avec sa famille pour passer l'été. Il est probable que les « bruits » existaient avant leur prise de possession, car un monsieur demanda un jour à M. J*** si la maison n'était pas hantée. Les « bruits » qu'on entendait étaient de différentes natures. Au rez-de-chaussée, il y avait une vaste salle de billard ; quand on avait fini d'y jouer, toutes les queues étaient soigneusement remises en place, et les billes serrées dans de grandes dames-jeannes, étaient placées dans l'énorme cheminée. Or, de temps en temps, le soir, on entendait tous les bruits d'une partie de billard : les pas des joueurs qui changeaient de place en tournant autour ; les carambolages, le roulement des billes sur le tapis, et jusqu'au bruit qu'elles produisent en tombant dans les blouses... mais jamais un seul mot. Si l'on entra dans la salle, rien n'était dérangé. Le billard était recouvert de toile, les queues étaient à leur place habituelle, et les billes reposaient dans les dames-jeannes où on les avait remises.

Une autre fois, la cuisinière accourut tout effrayée, dire à une jeune fille qui avait passé la journée à la Barberie : « Oh ! mademoiselle, venez vite, je vous en prie ; je dois avoir enfermé le chat dans la cuisine, en desservant le dîner, car je viens d'entendre tomber toute ma vaisselle, qui doit être en pièces. »

Elles entrèrent, toutes deux dans la cuisine ; les piles d'assiettes étaient intactes ; rien n'avait bougé depuis le dîner, et pas une soucoupe n'avait remué, quoique la cuisinière eût entendu le fracas des assiettes qui s'écroulaient et semblaient se briser en mille morceaux. Parfois, quand les domestiques montaient au grenier, leurs chandelles s'éteignaient brusquement, comme si d'invisibles bouches les avaient soufflées ; elles se trouvaient dans l'obscurité, mourant de peur, et entendant près d'elles des frôlements, pareils à ceux d'une robe de soie.

Deux jeunes ouvrières, qui étaient venues travailler en journée, entendirent un jour une voix qui disait : « C'est elle, oui, c'est bien elle ! » mais ce fut la seule fois qu'on entendit parler.

Le public fut bientôt informé de tout cela, et l'on parla beaucoup à Nantes de ces bruits mystérieux, si bien que la famille J*** finit par se dégoûter de cette campagne. La Barberie fut donc mise en vente, et rachetée par le Grand-Séminaire, à qui elle appartient encore; à partir de ce moment, on n'entendit plus parler de rien. On chuchota dans le public, que ces bruits avaient été produits « *par la physique,* » et que c'étaient les messieurs du Séminaire qui les avaient faits pour effrayer la famille J*** et la dégoûter d'une propriété qu'ils convoitaient. On ajoutait même que les fermiers de la Barberie savaient parfaitement à quoi s'en tenir sur le mystère des bruits dont ils étaient complices. Ce qu'il y a de certain, c'est que lorsqu'on les interrogeait sur les « bruits » ils répondaient invariablement qu'ils n'avaient jamais rien entendu, et que tout ce qu'on en racontait était de pure invention.

Les lutins figurent assez rarement parmi les hôtes nocturnes des châteaux de la Haute-Bretagne. Les deux récits qui suivent sont les seuls qui en parlent. Une tour à moitié ruinée de l'ancien château du Bordage conserve encore une salle basse voûtée; une partie du sable qui était mêlé à l'enduit des voûtes est tombée sur le sol et a formé une sorte de petite grève sableuse, couverte d'eau en hiver; mais qui, en été, est complètement sèche; on assure dans le pays d'Ercé que l'on voit toujours sur ce sol des empreintes de petits souliers à mailles qui se croisent comme à la danse: c'est la trace des lutins qui viennent y danser la nuit.

Au château de Callac (Morbihan) résidait un follet qui se permettait bien des malices; il lutinait surtout une vieille femme qui, l'hiver, gardait le logis en l'absence du maître; quand elle s'endormait, il roulait de grosses boules dans la pièce au-dessus pour la réveiller; il brouillait son fil, flambait sa filasse à la chandelle de résine ou mettait force sel dans sa soupe au lait. D'autres fois il dérangeait, sa coiffe, nouait ses cheveux ou lui traçait au charbon de belles moustaches noires; il se permit même un soir de lui rire au nez, en lui passant au cou un grand tré-pied de fer.

Les apparitions les plus fréquentes sont celles des morts qui sortent du tombeau pour revoir les lieux où ils ont aimé ou souffert. Leur aspect n'est ni effrayant, ni lugubre; mais plutôt mélancolique. Presque tous ceux de cette catégorie sont des femmes, que la tradition désigne sous le nom de dames blanches, parce qu'elles sont vêtues de longs vêtements de cette couleur. Ceux qui les voient semblent n'avoir rien à redouter d'elles, à moins que, ainsi qu'on l'a vu précédemment, ils ne veuillent s'emparer des trésors qu'elles gardent.

On raconte aux veillées dans les chaumières voisines du château de la Bellière qu'habita la première femme de Duguesclin, qu'une femme en longue robe blanche vient aux lueurs pâles de la lune, durant les nuits d'automne, se promener

rêveuse dans les sentiers jonchés de feuilles mortes des bois de la Bellière ; c'est l'ombre attristée de Tiphaine, regrettant au ciel même les verts abris de son berceau. D'après le chanoine de Garaby, qui était originaire de Pleudihen, la belle châtelaine revient chaque soir visiter la Bellière et ses environs, cherchant encore des veuves et des orphelins à soulager. Non loin de là, dans le parc de Château-neuf, Renée de Rieux se montrerait la nuit sous la forme d'une grande dame, et l'on dit qu'on entend sur les dalles le frôlement de sa robe de soie.

Durant les longues nuits, d'après une tradition rapportée par J. Bazouge, mais que je n'ai pas constatée, une noble dame vient mouiller des larmes du souvenir les pierres du château de Guildo ; elle s'assied pensive au pied des tours ; puis elle s'en va dans les eaux de l'Arguenon, laver un tissu sanglant ; c'est l'ombre de la jeune femme du prince Gilles, la riche et belle Françoise de Dinan, qui vient déplorer le sort affreux fait à son époux.

Sur le haut de la tour de l'Ebihen on voit le matin à l'aube la Dame blanche qui s'envole bien vite comme une grande mouette. Cette dame blanche qu'on appelle aussi la « Mourioche », n'est autre que l'âme d'une ancienne propriétaire de l'Ebihen qui revient le soir, voilée de brouillard, pour coucher sur son antique domaine de granit, et s'envole avec les mouettes, au matin, lors de la marée. On dit aussi qu'elle vient pleurer, sans changer de forme, sur le haut de la tour, et qu'une pierre est souvent mouillée de ses larmes ; elle se couche sur un lit de fleurettes roses, où l'on voit son empreinte le matin ; l'herbe qu'elle a foulée porte bonheur.

Bien plus nombreux et plus effrayants sont les revenants qui manifestent leur présence par des bruits terribles, et qui se montrent sous la forme de squelettes, de morts drapés dans leurs linceuls, ou vêtus d'habits à l'ancienne mode. Quelquefois même, ils empruntent la figure d'un animal. La plupart de ces âmes en peine, qui ne sont pas essentiellement malfaisantes, sont des hommes.

Le Dr Fouquet a écrit un curieux passage à propos des hantises d'un château du Morbihan, le Châtelier, qui bien que restauré, était le théâtre de nombreuses apparitions.

C'est le soir à la veillée, au milieu des filandières rétrécissant leur cercle sous l'impression de la terreur qu'il faut entendre les vieillards qui redisent, pleins d'une vive émotion eux-mêmes, ce qu'ils ont vu ce qu'ils ont entendu.

J'ai connu, dit un vieillard, un des anciens fermiers de Beaumont qui, s'étant aperçu de la disparition d'un de ses moutons, s'était mis en quête de lui aux alentours du château. C'était le soir, mais on y voyait encore : il aperçut à une fenêtre deux messieurs en costume de nuit, paraissant causer ensemble. Sa surprise fut grande, car il avait lui-même fermé les portes du château et déposé les clefs dans

son coffre, où elles étaient encore, il en était sûr. Il osa pourtant s'approcher et demanda avec politesse à ces messieurs s'ils n'avaient point vu son mouton. Ne recevant pas de réponse, il osa s'approcher encore, mais après s'être signé dévotement, et renouvela sa demande en haussant la voix. Aussitôt les deux messieurs disparurent et le fermier ne les a jamais revus.

Le Châtelier, dit un autre, a passé par bien des mains, et tous ses propriétaires ont cherché à l'habiter; mais tous ont bien vite renoncé à ce projet. La mère de la propriétaire actuelle a eu aussi cette idée. Elle ne croyait ni aux revenants ni aux fantômes, et traitait de contes à dormir debout tout ce que l'on disait de son château. Elle le fit réparer et meubler, mais elle n'y resta qu'une semaine, et dans cette semaine ses cheveux ont blanchi, car tous les jours et toutes les nuits, elles entendaient les gonds grincer, les portes s'ouvrir et se fermer d'elles-mêmes avec fracas; on feuilletait du papier près de son lit; on éteignait sa lumière, on gémissait autour d'elle. La bonne dame, épouvantée, se réfugia à la maison de ferme, en cachant avec soin sa terreur. En quittant le pays, elle permit à ses fermiers de loger leur boisson dans les caves du château. On n'allait à ces caves que le jour; mais un soir que le garçon du moulin était venu rendre les pochées, et qu'il réclamait le coup de cidre d'usage, le fermier lui mit dans la main une lumière avec la clef du château et dans l'autre un pot vide, en lui disant: «Va le remplir; mais prends garde aux revenants».

Le garçon meunier qui ne craignait ni allant ni revenant (car à titre de sacristain et de fossoyeur de Saint-Laurent, il était familier avec les morts), partit muni d'un tison pour rallumer sa chandelle que le vent pouvait éteindre. Rendu au château, il ouvre la porte, la fixe avec une grosse pierre, descend à la cave: pose son pot sous la clé de la barrique et tourne cette clé. Un souffle qu'il entend bien distinctement éteint sa chandelle. «Diable de vent!» dit-il sans s'émouvoir. Puis il la rallume et mit sa main à demi-fermée devant la lumière. Un second souffle, plus distinct encore que le premier, éteint sa chandelle, et cette fois par dessus son épaule. «On n'a pas besoin de voir pour boire!» s'écrie le sacristain, mais d'une voix un peu émue, car il se sent mal à l'aise. Comme il portait le pot à ses lèvres, il entend la porte se fermer avec violence, et des rires étranges se font entendre autour de lui. Pensant que les mauvais plaisants de la ferme veulent l'effrayer en l'enfermant, il s'élance vers la porte ouverte et toujours fixée par la pierre posée par lui-même. Aussitôt les rires deviennent plus bruyants, et le garçon meunier croit voir mille ombres dans la nuit: alors la peur le prend; il court à la ferme, se jette sur son cheval et regagne au grand trot son moulin.

Le dernier fermier de Beaumont, dit un des assistants, avait pris pour valet un beau et brave jeune homme qui sortait de l'armée. Quand ce valet entendit par-

ler des apparitions et des revenants, l'envie lui prit d'aller coucher au Châtelier, pour désabuser, disait-il, les bonnes gens assez simples pour croire à toutes ces fadaïses. Une nuit donc, il s'y rend, muni de son sabre et de plusieurs chandelles. Il choisit la plus belle chambre, allume un grand feu et se jette tout habillé sur son lit. Comme il voulait bien entendre et bien voir, il résista au sommeil. Pourtant, au point du jour, il allait s'endormir, quand un bruit de portes lui fait tendre l'oreille et ouvrir les yeux bien grands. Il voit alors deux hommes, tout vêtus de noir, qui entrent dans sa chambre, s'avancent lentement vers une table, et s'asseyent devant, en se saluant silencieusement. L'un d'eux tient à la main un rouleau de papier qu'il se met à feuilleter, et l'autre verse sur la table un gros sac d'écus qu'il se met à compter et à recompter. Il y en avait tant que le garçon de ferme fut bientôt lassé de ce remuement d'argent qui n'avait point de fin. Il se leva sur son séant, prit son sabre en main, et, de sa plus grosse voix s'écria : « Ah ça ! vous allez finir, je m'imagine ; en voilà bien assez de compté comme cela ! » à peine a-t-il dit ces mots, que le malheureux se voit saisir par quatre poignets de fer, jeté hors du lit, et traîné sur le plancher ; puis il ne voit plus rien, la douleur et la frayeur lui ayant fait perdre connaissance. Comme il ne sortait point au matin, on courut au château, et on trouva notre valet plongé dans un évanouissement dont on eut beaucoup de peine à le tirer.

Dans le Morbihan, le château de Bauvrel était renommé pour ses apparitions : une nuit de Noël, pendant que tous les gens de la ferme assistaient à la messe à Saint-Guyomard, la fermière vit entrer un grand et beau jeune homme, d'une pâleur extrême et qui portait un costume tout de noir et de forme inconnue de nos Jours. Grave et silencieux, il vint près d'elle prendre place au foyer, et, sans paraître l'apercevoir il approcha ses pieds du feu, prit un livre de messe déposé sur la cheminée, lut quelques lignes à voix basse, puis inclinant son front sur sa main, il se mit à méditer et à soupirer. Enfin le jeune homme, toujours grave et toujours silencieux, replaça le livre où il l'avait pris, se leva et disparut.

Chateaubriand raconte dans ses *Mémoires d'Outre-tombe* une curieuse légende qui s'était formée, vers le dernier quart du XVIII^e siècle, aussitôt après la mort d'un châtelain : Quand M. Livoret fut nommé régisseur à Lascardais, le comte de Châteaubourg le père venait de mourir. M. Livoret, qui ne l'avait pas connu, fut installé gardien du castel. La première nuit qu'il y coucha seul, il vit entrer dans son appartement un vieillard pâle, en robe de chambre, portant une petite lumière. L'apparition s'approche de l'âtre, pose son bougeoir sur la cheminée, rallume le feu et s'assied dans un fauteuil. M. Livoret tremblait de tout son corps. Après deux heures de silence, le vieillard se lève, reprend sa lumière et sort de la chambre en fermant la porte.

Le lendemain, le régisseur conta son aventure aux fermiers, qui sur la description de la lémure, affirmèrent que c'était leur vieux maître. Tout ne finit pas là : si M. Livoret regardait derrière lui dans une forêt, il apercevait le fantôme ; s'il avait à franchir un échelier dans un champ, l'ombre se mettait à califourchon sur l'échelier. Un jour, le misérable obsédé s'étant hasardé à lui dire : « Monsieur de Châteaubourg, laissez-moi ! » le revenant répondit : « Non ». M. Livoret, homme froid et positif, très peu brillant d'imagination, racontait tant qu'on voulait son histoire, toujours de la même manière, et avec la même conviction.

Champion de Cicé, qui vivait au XVII^e siècle, ayant mené joyeuse vie, fut obligé de vendre son château ; on dit qu'il revient de l'autre monde gémir sur les ruines de son château ; c'est lui aussi, qui sous forme de loup, se précipita sur la comtesse de Villeneuve en 1693, furieux de voir qu'elle possédait son château, et la blessa si fort qu'elle mourut. Il revient encore aux environs tantôt sous cette forme, tantôt sous celle d'un chien, d'un lion, ou d'un animal fantastique qui n'a pas sa ressemblance sur la terre.

Vers dix heures du soir lorsque la nuit n'a ni lune ni étoile, on voit sortir de l'avenue de la Ville Even, un prêtre qui lit son bréviaire ; on entend le bruit de ses os. Il prend la route du Guildo, et ne s'arrête qu'à la Croix-aux-Merles. Lorsqu'il y arrive, il se retourne vers les imprudents qui l'ont suivi, et qui voient à la place de son visage une tête de mort dont les yeux sont remplacés par une lumière, puis il disparaît. Personne n'a eu le courage de l'interroger ; si on lui parlait, il faudrait, avoir soin de le tutoyer ; sans cela on éprouverait quelque malheur.

Dans la rachine du Val Saint-Rieu en Saint-Cast on entend la nuit des chevaux galoper et un bruit de ferraille insupportable à entendre. Ce sont les anciens seigneurs qui reviennent à cheval visiter, leur propriété.

On assure qu'il y avait jadis au château du Guildo un passage secret qui aboutissait au manoir du Val en passant sous la rivière l'Arguenon. Aujourd'hui plusieurs personnes croient que ce passage existe encore et elles disent que, à certains jours, une vieille femme en sort, rentre dans le vieux château en tenant dans ses mains une potée de soupe, un morceau de lard et un morceau de pain d'orge. C'est l'ombre d'une domestique du manoir du Val qui, ayant découvert le passage, s'en servait pour aller porter à manger à Gilles de Bretagne, prisonnier dans son château.

Au temps de la Révolution, le château du Vaurouault en Pléhérel avait une garnison de bleus qui y menaient joyeuse vie ; et ils avaient avec eux une femme nommée Catherine, dont le nom se retrouve encore tracé avec le crayon ou le couteau, avec des inscriptions amoureuses ou badines, en quelques parties du château. Mais il arriva que Catherine fût tuée, peut-être pendant une dispute en-

tre ses nombreux soupirants ; on l'enterra sous un des chênes de l'avenue, et l'on croit que c'est son squelette que l'on y a trouvé il y a quelques années. Depuis on voit souvent comme un feu qui, après avoir erré dans les marais voisins, vient mourir au pied de ce chêne ; c'est Catherine qui revient demander des prières aux vivants ; mais, si par malheur, cette flamme apparaît à un fiancé pendant le temps des bannies, c'est un présage certain que celle qu'il va épouser lui sera infidèle.

Il est d'autres châteaux où reviennent les anciens propriétaires condamnés, en raison de leurs méfaits, à une pénitence posthume, qui est surtout désagréable pour leurs successeurs ; quelquefois ils se présentent en compagnie de leurs victimes, parfois celles-ci seules reviennent visiter les lieux où elles eurent à subir la souffrance ou la mort.

Châteaubriand raconte dans ses *Mémoires d'Outre-tombe* que les gens étaient persuadés que la jambe de bois d'un certain comte de Combourg, mort depuis trois siècles, se promenait toute seule avec un chat noir dans le grand escalier de la tourelle ; d'après un article de la *Revue de Paris*, 26 avril 1834, Edgar Quinet, qui venait d'entendre à l'Abbaye aux Bois la lecture de cette partie des *Mémoires*, donne une version un peu différente ; la jambe était celle de M. de Coatquin (Coëtquen) qui tous les ans la veille de Noël sortait seule ; elle montait, elle descendait, elle s'arrêtait devant les portes ; elle frappait, elle ouvrait, elle fermait, elle piétinait et s'engouffrait avant le jour dans les caveaux.

Personne ne peut habiter un vieux château qui est près de Tremblay (Ille-et-Vilaine), bien qu'il ne soit pas en ruines. On y entend des bruits toute la nuit, et l'on dit qu'il est plein de diables et de revenants. Les seigneurs étaient des gens cruels, et les revenants sont les personnes qu'ils ont tuées. Le château du Tertre Volant en Plénée-Jugon était aussi inhabitable, parce qu'un ancien seigneur, fort méchant de son vivant, y revenait.

Près de Matignon, le château des Fondébonds, dont on lira les méfaits au chapitre de la Ligue, était hanté la nuit : on entendait jouer aux boules dans le grenier ; mais les bruits cessaient quand la gardienne frappait le plafond avec son balai.

A Gennes-sur-Seiche, Birette est l'âme damnée d'un seigneur huguenot de la Motte. Lorsque les huguenots quittèrent le pays, ce seigneur ayant commis un crime dont la légende ne donne pas le détail, fut condamné à courir en bête jusqu'à la fin du monde. C'est une sorte de garou perpétuel qui a le privilège de se transformer à son gré en n'importe quel animal ; Birette rôde un peu partout, en se tenant plus particulièrement aux environs de la Motte. Quand on ne la provoque pas, elle se contente de jouer des tours malicieux habituels aux lutins ;

si on la menace elle se ménage des vengeances parfois terribles. Le détail de ses méfaits n'occupe pas moins de six pages dans le mémoire de M. Fougères.

Près de Guer, il y avait avant la Révolution, un vieux château en ruines, où vécurent deux vieilles filles. L'une était aussi charitable que sa sœur était dure, pingre et avare. C'est cette dernière qui mourut la dernière sans s'être convertie et dut sûrement être damnée. Son âme « revenait » dans les ruines du château, sous la forme d'une chèvre, d'un cheval, d'un bouc, et se plaisait à jouer mille tours aux villageois de Loutehel. Un jour, elle se logea dans le corps d'un cheval que montait un brave paysan et, prenant aussitôt son galop, elle allait, avec son cavalier, se jeter dans l'étang voisin, quand le paysan sut la calmer en lui disant très doucement par trois fois : « Belle Jeannette ! » Si, au lieu de dire « Belle Jeannette, » on avait eu le malheur de dire : « Bête Jeannette ! » alors ses mauvais tours redoublaient. Tantôt, elle soufflait le feu, tantôt elle renversait les bassines pleines de lait, culbutait les vachères, jetait des sorts. Les ruines de la Loyère ont disparu aujourd'hui. Un beau château neuf s'élève sur leur emplacement. Avec les ruines du vieux château a disparu aussi la « bête de la Loyère » dont cependant les mauvais tours sont encore racontés dans les veillées d'hiver.

L'âme damnée du sire de Coeten-faô est condamnée à mener une chasse dans la forêt de Teillay ; mais là ne se borne pas sa pénitence, et on le retrouve ailleurs dans le pays. Le malheureux sert même de monture au diable qui le métamorphose suivant ses besoins. Une nuit, que Simon-le-Bigre s'en revenait du marché de Châteaubriant, où il s'était attardé pour livrer un bœuf, il trouva l'âme damnée de Coeten-faô attachée à un buisson, sous la forme d'un cheval. L'éviter était impossible. Au moment où il passait près de lui, voilà que l'animal se met à parler : « Tu vas bientôt rencontrer mon maître, lui dit-il d'une voix qui semblait sortir de terre ; je vais te donner un conseil. Il ne manquera pas de te demander ton couteau ; si tu veux éviter la mort, présente-lui la lame et non le manche. » Simon-le-Bigre, très peu rassuré, continua sa route. A peine avait-il fait cent pas que Satan parut : « Ton couteau ! » lui demanda le roi des Enfers. Simon, tout tremblant, se hâta de lui en présenter la lame. Satan fit la grimace et passa. Mais en abordant son cheval, il lui cria d'une voix terrible : « Tu as parlé, maudite bête, malheur à toi ! » Aussitôt il l'enfourcha et s'élança à travers l'épaisseur de la forêt, avec un tel vacarme que les arbres craquaient et semblaient se briser sous ses pas.

La croyance à l'apparition d'esprits qui annoncent la mort prochaine de membres de certaines familles est assez répandue en Europe ; on la retrouve surtout en Écosse et en Irlande, où le fantôme porte le nom de « banshee ». Quelques

châteaux de la Haute-Bretagne ont aussi ce privilège : voici un récit que je tiens d'une dame de mes amies, qui habite le manoir dont il est question ; il appartient depuis plusieurs siècles à sa famille, dans laquelle s'est conservée la tradition, ainsi que la circonstance qui l'explique.

Il y a un peu plus de trois siècles, le seigneur de la Ville-Even, mécontent des assiduités auprès de sa femme d'un de ses voisins et parents, le provoqua en duel, et une rencontre eut lieu près d'une pièce d'eau qui, depuis, est connue sous le nom de « Mare aux Messieurs ». Les deux hommes s'enfermèrent et moururent de leurs blessures, et ils furent inhumés dans le chœur de l'église paroissiale, sous le banc qu'ils occupaient comme seigneurs de la paroisse. Mais leurs âmes, coupables de meurtre prémédité, ont été condamnées à errer, au-dessus de cette eau qui fut témoin de leur assaut furieux. Bien des gens ont vu, la nuit, leurs deux grandes ombres blanches se précipiter avec rage l'une sur l'autre, et l'on entend en même temps un bruit de ferraille, qui est le cliquetis de leurs épées.

Lorsqu'on annonça à la dame de la Ville-Even la mort tragique de son mari et de son cousin, elle tomba sans connaissance. Quand elle reprit ses sens, sachant qu'elle allait mourir, elle fit venir son fils aîné, qui n'avait alors que six ans, et lui dit : « Mon fils, ma place n'est plus en ce monde, et je vais aller retrouver ceux que je pleure ; mais je ne vous abandonnerai point. Écoutez-moi : lorsque vous ou vos descendants devront passer de vie à trépas, je reviendrai vous en avertir. »

La dame mourut peu après, mais elle a tenu sa promesse ; lorsqu'un de ses descendants doit mourir, on voit se promener aux environs du vieux manoir une dame blanche dont les longs cheveux flottent au vent, et qui a les mains jointes dans une attitude désespérée. Plusieurs personnes la virent en 1886, et vinrent en parler aux maîtres de la Ville-Even. Ceux-ci n'y firent guère attention, tout le monde étant bien portant à la maison, mais la semaine n'était pas écoulée que le maître tombait malade et mourait peu après.

Il y a dans la cour du château de Prémorvan, qui en est voisin, un puits ancien, près duquel on voit quelquefois un cierge qui brille, la lumière tournée vers le sol. Lorsqu'il s'éteint, on peut être assuré que dans les douze heures, il y aura un mort dans le village voisin.

Mme VAUGEOIS, in *Revue des trad. pop.*, t. XIII, p. 130-132 ; FOUQUET, *Légendes du Morbihan*, p. 50 ; J. BAZOUGE, *Guide du voyageur à Dinan*, p. 142 ; LE MAOUT, *Collection de pièces inédites*, t. II, p. 573 ; B. ROBIDOU, *Histoires d'un beau pays*, t. II, p. 100 ; J. BAZOUGE, *l. c.*, p. 162 ; E. HERPIN, *La côte d'Emeraude*, p. 449 ; *Revue des trad. pop.*, t. XIII, p. 445 ; FOUQUET, *l. c.*, p. 49, 122-126 ; CHATEAUBRIAND, *Mém. d'Outre-Tombe*, t. I, p. 136,

édit. Garnier; *l'Hermine*, t. XVII, p. 149; *Revue des trad. pop.*, t. XII, 355, 354, 528; CHATEAUBRIAND, *l. c.*, t. I, p. 258; PAUL SÉBILLOT, *Trad. et sup.*, t. I, p. 354; CH. FOUGÈRES, *Annales de Bretagne*, t. XI, p. 641-648; E. HERPIN, in *Revue des trad. pop.*, t. XII, p. 684; GOUDE, *Histoires et légendes de Châteaubriand*, p. 36; LUCIE DE V. H.. In *Revue des trad. pop.*, t. XII, p. 142, t. XIII, p. 545.

4 — LES CHASSES FANTASTIQUES

On sait que le goût de la chasse est traditionnel dans les anciennes familles, et, quoique la diminution du gibier et le développement de certains autres sports l'aient affaibli depuis le milieu de ce siècle, il subsiste encore, comme une survivance inconsciente de l'époque nomade et guerrière où cet exercice était presque une nécessité. Jadis ceux qui avaient le privilège de la chasse n'avaient pas toujours toute la modération désirable, et les meutes foulaient parfois les récoltes.

Ceux qui se rendirent coupables de ce méfait et ne l'ont pas expié de leur vivant sont condamnés à poursuivre sans trêve le gibier qui, autrefois, les entraîna à passer à travers les blés, à ne respecter ni les jours fériés ni les ministres du Seigneur.

J'ai déjà parlé, au chapitre des forêts, des chasses qui sont localisées et qui ne se distinguent des chasses véritables que par leur caractère nocturne et fantastique; de plus elles ne sont pas désignées comme la punition de faits d'une nature aussi particulière. Celles dont il est question ici se passent presque toujours dans la région aérienne, et leur origine spéciale est nettement indiquée.

Le bruit fait dans les airs par les bandes des oiseaux de passage semble expliquer, d'une façon assez plausible, le fait matériel qui a donné naissance à cette légende; on la retrouve un peu partout en Haute-Bretagne, et la chasse prend le nom du personnage qui la conquit.

La plus populaire est celle qui est désignée sous le nom de Chasse Arthur, Chasse Arthus ou Chasse Arthu'. Elle passe dans les airs en faisant un bruit semblable aux aboiements d'une meute. Le chasseur Arthu' a le même nom qu'un héros mythique du moyen âge; mais la légende actuelle ne dit pas quelle était sa condition: elle raconte qu'un dimanche, pendant qu'il assistait à la messe, il entendit dans la campagne les aboiements de chiens lancés à la poursuite du gibier; aussitôt, sans attendre la fin de l'office, il sortit de l'église pour se mêler à la chasse. Il n'en est plus revenu, et il doit y prendre part jusqu'au jugement dernier. Aux environs de Rennes, Arthu' était un roi du vieux temps qui est puni

pour avoir fait courir ses chiens le jour même de Pâques. Celui qui entend la meute aérienne peut la faire descendre sur terre en faisant le signe de la croix à rebours ; pour la faire remonter il suffit de se signer de la façon ordinaire.

Dans le pays de Retz et aux environs de Lamballe la chasse est conduite par un roi David. Il chassait tous les dimanches et ne tenait aucun compte des plaintes des paysans dont il foulait les moissons.

Dans la Loire-Inférieure, sur la limite du Morbihan, la Chasse Gallery se réunit sur le chemin de la Reine qui va de Plessé à Richebourg près Beslé. Par les beaux jours de septembre et d'octobre on entend la meute infernale qui aboie tout le long du vieux chemin et ne cesse ses hurlements lugubres qu'après s'être séparée en deux bandes : l'une qui s'enfonce dans les bois de Redurin en Plessé, et l'autre qui s'élance sur Conquereuil à travers les landes de Lugaçon. C'est la bande des seigneurs impies qui, durant leur vie, chassèrent le dimanche pendant les saints offices, et qui est condamnée à courir éternellement la nuit. Conduite par Gallery — le plus méchant d'eux tous — et poussée irrésistiblement par les démons elle poursuit son chemin avec la rapidité de l'éclair et glace d'épouvante les hommes comme les animaux qui l'entendent.

PAUL SÉBILLOT, *Traditions et Superstitions*, t. I, p. 219 ; *Revue des Traditions populaires*, t. XIII, p. 696, t. IX, p. 413, t. V, p. 175.

CHAPITRE VI : LES GUERRES

1 — LES BATAILLES ET LES SIÈGES

De toutes les légendes qui se rapportent à des faits historiques, les plus défigurées, les plus confuses sont celles qui racontent les combats qui se sont livrés à diverses époques sur bien des points de notre pays. Il y a peu de chose à y puiser, la chronologie y est, comme on devait s'y attendre, peu observée, et même les belligérants, que la tradition met en présence, ne sont pas toujours ceux qui s'y trouvèrent réellement.

Elles n'ont d'autre intérêt que la constatation locale d'un fait de guerre qui souvent s'est passé non loin de l'endroit indiqué, mais dans des circonstances généralement toutes autres que celles que les récits populaires ont conservées.

Dans son étude sur Corbilon, M. de Kersabiec parle des Grands-Fossés que l'on voit un peu au-delà du bourg de Saint-Lyphard, et qui sont formés d'un énorme tas de terres rapportées, élevé de dix mètres au moins, ayant à ses pieds une douve d'égale longueur et profonde encore aujourd'hui de cinq à six pieds. Pendant que M. de Kersabiec examinait ce curieux travail, il dit à un paysan qui passait : « Qu'est-ce ceci ?

— Monsieur, on appelle cela les Grands-Fossés.

— Qui les a faits et pourquoi ?

— Cela a été fait dans les temps jadis, quand l'ennemi vint pour s'emparer du pays. Les gens du lieu se réunirent ici, et dans une nuit, ils firent ce fossé pour l'empêcher de passer ; mais l'ennemi vint en bateau par la Brière et descendit en dedans. Il y eut une terrible bataille : les gens du pays furent vaincus ; le nombre des morts fut si grand que les corps firent comme un pont sur le ruisseau, d'où est venu le nom de Pont d'Os donné au village, comme qui dirait le Pont des Ossements. »

Suivant un autre récit, le Pont d'Os aurait été construit à la suite d'une grande bataille, et ses fondements auraient été posés sur les ossements des vaincus ; sous les piles du Pont d'Armes auraient été enfouies les armes des ennemis.

A Noyal-sous-Bazouges, il y eut autrefois une grande bataille, et les vainqueurs obligèrent les vaincus à élever, de leurs propres mains, un menhir.

L'auteur de l'article Saint-Aignan (Loire-Inférieure), dans la nouvelle édition d'Ogée, avait recueilli une tradition selon laquelle les Poitevins et les Manceaux en seraient venus jadis aux mains sur les Landes de Gauchon.

La tradition locale dit qu'à la Ville-au-Traître au Vieux Bourg en Quintin, « une armée romaine » fut entièrement détruite dans une bataille terrible qui s'y livra. A Evran, pendant des siècles, la charrue a respecté le lieu où Du Guesclin et les Anglais se battirent près du Pont d'Evran. A Rieux, on raconte qu'une bataille sanglante se livra près du château ; dans le pré dit de la Bataille, les combattants avaient du sang jusqu'à la cheville.

Comme la plupart des grands événements qui changent les destinées d'une nation, la bataille de Saint-Aubin du Cormier (1488) fut précédée de prodiges ; sans doute on vit quelque temps avant des armées se choquer dans les nuages, et d'autres signes avant-coureurs de la catastrophe où périt l'indépendance de la Bretagne ; l'un deux nous a été conservé par l'annaliste Belleforest, qui écrivait un demi-siècle après la bataille : il s'agit d'un combat furieux entre des oiseaux et il le rapporte vraisemblablement d'après une tradition qui courait peut-être en Bretagne, et qu'on avait racontée, en l'y localisant, bien avant lui.

On lit dans les *Facéties* de Pogge : Au mois d'avril de cette année 1451, il arriva une chose étonnante sur les confins de la Gaule et de cette contrée qu'on nomme aujourd'hui Bretagne. Des pies et des geais après s'être formés dans les airs en ordre de bataille, poussèrent des cris perçants et se livrèrent pendant tout le jour un combat acharné. Les geais furent vainqueurs ; on trouva morts par terre jusqu'à deux mille des leurs et quatre mille pies. Ce que signifie ce prodige le temps nous l'apprendra.

Voici le récit de Belleforest :

Un pareil événement estonna et les Bretons et ceux de leur ligue, lors que Louys Duc d'Orléans (qui depuis fut Roy de France et des plus doux et meilleurs Princes qui jamais y commanderent) s'arma contre Charles ; car il fut veu en l'air un combat si furieux entre les Geais et les Pies, que la terre estoit couverte des corps outrés de ces oyseaux, par l'espace de plus de deux lieues de terre, et s'estans là assemblees les compagnies legeres et escadrons plumeux, tout ainsi que les escadrons des soldats ont de coustume de s'arrenger pour donner quelque iournee et ce en vn lieu appellé saint Aubin, auquel mesme fut liuree celle memorable bataille ; presagee par ce combat d'oiseaux, en laquelle les Princes d'Orléans, Bretons, de Dunois, Orange, Comminge, Albret et d'Escalles Anglois, furent

deffaits par le Roy, y moururent sept à huict mille Anglois, Bretons et Gascons, venus au secours des seigneurs de la ligue.

Cette tradition est maintenant oubliée aux environs; elle fait songer aux batailles de chats qui, d'après plusieurs récits que j'ai recueillis, pronostiquèrent la Révolution.

J'ai habité assez longtemps à une très petite distance du lieu où se donna la bataille; et j'ai maintes fois interrogé les gens du pays sur les souvenirs que la tradition conservait de ce fait mémorable. Voici en résumé ce que j'ai pu recueillir :

Les Bretons s'étaient postés à Moronval, pour attendre les Normands; ceux-ci furent d'abord vainqueurs; mais les Bretons, ayant reçu des renforts, firent un tel massacre de leurs ennemis, que l'étang de la Rousselière fut ainsi nommé parce qu'il était rouge du sang des Normands. Il est possible que la tradition populaire ait confondu les Normands et les Français, le lieu où ce fait de guerre se serait passé étant voisin du champ de bataille de Saint-Aubin du Cormier. Toutefois, en raison de ce que le dénouement de la rencontre est tout différent, il est permis de supposer qu'il s'agit d'un combat plus ancien; Saint-Aubin n'est pas très éloigné de la frontière de Normandie, et ce pays de Marches dut souvent être exposé aux invasions normandes.

Les habitants de Poligné (Ille-et-Vilaine) ont souvenir de batailles et de massacres qui ont eu lieu dans deux endroits: assez près de Bout-de-Lande on montre un terrain où l'abondance du sang a été telle que l'herbe ne peut plus pousser; au-dessous de la chapelle du Désert on voit deux landes nommées les Saigneries. M. Harscouet de Keravel ayant demandé à un paysan qui le conduisait à quelle époque avaient eu lieu ces tueries, il lui répondit: « Peut-être bien en 93 ou deux cents ans avant ».

Les sièges ont laissé plus de souvenirs que les batailles; sans en être bien précis, ils sont toutefois moins confus: ce que la tradition a surtout retenu, ce sont les ruses des assiégeants et des assiégés, les trahisons qui avertissent les ennemis ou leur livrent des postes, et l'héroïsme de quelques femmes; ce dernier trait n'a pas lieu de surprendre dans le pays de Julienne Du Guesclin et de Jeanne la Flamme. Quant aux autres faits conservés dans les souvenirs populaires, il serait assez aisé d'en rencontrer d'analogues dans l'histoire des sièges, même en notre province.

La nouvelle édition d'Ogée dit que l'on voit encore une femme, le casque en tête, le sein demi-nu et le poignard levé, sculptée sur la porte ogivale de l'une des tours de Goulaine. Ce serait en mémoire de la défense de Yolande de Goulaine contre les Anglais, pendant l'absence de son père.

Lamballe a été assiégée nombre de fois ; mais non par les Anglais ainsi que le veulent plusieurs légendes. Autrefois on voyait d'Angleterre les tours de Notre-Dame de Lamballe. Les Anglais débarquèrent sur la côte de Bretagne, et s'avancèrent vers ce clocher qu'ils apercevaient depuis si longtemps. Un traître leur indiqua un souterrain qui débouchait au milieu de la ville. Ils profitèrent de l'avis, se saisirent du maire et lui dirent que s'il ne leur donnait les clefs des portes, ils le tueraient et mettraient tout à feu et à sang. Il demanda à réfléchir et leur dit qu'à midi il rendrait réponse. Il alla par la ville et souleva les habitants, tout en feignant de livrer les portes. Les Lamballais se précipitèrent sur les Anglais qui avaient mis leurs armes en faisceau et en massacrèrent un grand nombre.

On trouvera dans la *Petite Légende dorée* les détails de deux épisodes de sièges de Lamballe, et ceux de Rennes et de Saint-Malo. Dans ces quatre récits, la ville est sauvée par l'intervention des saints, dont les statues indiquent par un geste la présence de l'ennemi.

PITRE DE L'ISLE, *Dict. arch.*, St-Nazaire, p. 136 ; PAUL SÉBILLOT, *Les travaux publics et les mines dans les traditions populaires*, p. 112 ; P. BÉZIER, *Inventaire*, p. 89 ; B. JOLLIVET, *Les Côtes-du-Nord*, t. I, p. 385 ; OGÉE, *Dict. de Bretagne* ; B. ROBIDOU, *Histoire d'un beau pays*, t. II, p. 331 ; ROSENZWEIG, *Répertoire arch. du Morbihan*, p. 117 ; BELLEFOREST, *Histoires prodigieuses*, t. III, p. 284 ; POGGE, *Facéties*, conte CCLX ; PAUL SÉBILLOT, *Traditions*, t. II, p. 51, t. I, p. 367 ; *Revue des Trad. pop.* t. XII, p. 221 ; OGÉE, *l. c.* ; PAUL SÉBILLOT, Notes sur les Trad. de la Haute-Bretagne, extrait de *l'Archivio*, p. 11, *Petite Légende dorée*, p. 216 et suiv.

2 — LES GUERRES ÉTRANGÈRES MODERNES

A partir de la fin du XVI^e siècle, ce n'est qu'à de rares intervalles que l'étranger foula le sol de la Haute-Bretagne, et ses entreprises furent toujours terminées par la défaite. Pendant les deux siècles qui suivirent, bien des personnages bretons, quelques-uns illustres comme le maréchal de Guébriant, Lamotte-Picquet, le comte de Guichen, ou l'infortuné Mahé de la Bourdonnais, prirent une part glorieuse à nos guerres nationales. Le peuple ne connaît aucun d'eux, de même qu'il ignore le connétable de Richemont, et presque Du Guesclin.

Duguay-Trouin n'est l'objet d'aucun récit légendaire ; mais son souvenir nous est conservé par une chanson populaire ; à Saint-Malo même, elle ne subsiste plus guère qu'à l'état fragmentaire, et elle semble en voie de disparition. D'après

LÉGENDES LOCALES DE HAUTE BRETAGNE

le *Vieux Corsaire* de Saint-Malo, il n'y a pas encore bien longtemps, les mamans endormaient leurs enfants, en leur chantant une chanson sur la prise de Rio-Janeiro. Ce journal reproduisit les deux couplets suivants en exprimant le désir que ses lecteurs retrouvent le reste de la chanson.

Monsieur *Duguay* z'a t'envoyé
Un tambour de l'*Achille*
Pour demander à ces braves guerriers,
S'ils veulent capituler.

Les dames du château
S'ont mis à la fenêtre
« Monsieur *Duguay*, apaisez vos canons (bis)
Avec vous je composerons ».

Je crois que sa question est restée sans réponse, de même que celle que j'avais posée dans la *Revue des Traditions populaires* sur le même sujet. M. Robert Oheix a recueilli à La Motte, près Loudéac une version un peu plus complète, mais évidemment tronquée, qu'il a publiée dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

La ville aux Portugais, (bis)
Hola! c'qu'elle est jolie
Olle est jolie et parfaite en beauté
Du Gué la veut z vérité.

Du Gué z a t envoyé (bis)
Deux ou trois de ses gardes
Monsieur Du Gué m'a t envoyé ici
Savoir si la ville est à lui.

— Va t'en dire à Du Gué, (bis)
Va t'en dire à ton maître
Qu' nous somm' ici cinquante généraux
Tous prêts à lui donner l'assaut.

Le premier coup d' canon
Que *Dugué* leur amène
A fait trembler la ville aux Portugais,
La jolie tour a renversé.

LÉGENDES LOCALES DE HAUTE BRETAGNE

Les dames du château
Étaient sur les murailles
Monsieur Du Gué, apaisez vos canons
Avec vous je composerons.

Quelle composition, *(bis)*
Mesdam' voulez-vous faire ?
O mes canons j'abattraï vos maisons,
Et mes soldats qui pilleront
Ils pilleront les petits et les grands
Qu'auront de l'or et de l'argent.

J'ai entendu dire à ma grand-mère, née peu après la bataille de Saint-Cast, et morte presque centenaire, que les Anglais qui occupèrent un instant Matignon étaient des pillards déterminés : lorsqu'ils étaient enivrés et ne pouvaient plus boire, ils défonçaient les tonneaux et mettaient, le cidre à courir ; ils s'amusaient à éventrer les couettes avec leurs sabres pour en faire voler la plume, et ils chauffaient les pieds des paysans pour les forcer à révéler l'endroit où ils avaient caché leur argent. Suivant la légende, il y eut ainsi des représailles ; c'est ainsi qu'une bonne femme dont les Anglais avaient tué le mari, assomma un blessé qui était chez elle en le frappant à coups de « trous de choux ».

Lors de cette invasion, la sainte Vierge intervint plusieurs fois en faveur des Bretons : au Temple en Pléboulle, elle arrêta les ennemis en faisant déborder le minuscule ruisseau qui y passe ; pendant la bataille de Saint-Cast elle s'envola sur la mer, et autour d'elle se forma une sorte de brouillard qui parut être aux Anglais la crête des dunes, c'est pour cela qu'ils tirèrent trop haut et que leur artillerie ne fit pas grand mal aux Français. Ceux-ci furent victorieux, non seulement à cause de leur bravoure, mais aussi parce que le ciel punit leurs ennemis des sacrilèges qu'ils avaient commis en enlevant la statue de sainte Blanche et en cassant le bras de la croix de Lesrot.

La tradition, qui ne semble pas se souvenir de l'héroïque défense de Rioust des Villaudrens au Guildo, lui attribue dans la bataille de Saint-Cast un rôle prépondérant : la croix de Lesrot marque l'endroit où il rassembla son armée pour combattre les Anglais ; au moment où ceux-ci allaient à la rencontre du duc d'Aiguillon du côté de la Vieuville, Rioust descendit par la rue de Besnault et surprit par derrière les ennemis qui furent massacrés. On dit que la mer était rouge de sang jusqu'à Saint-Briac. D'après Rioust lui-même, la colonne de M. de Broc dont il faisait partie comme volontaire déboucha par l'avenue du château

de Saint-Cast; la colonne qui partit de Lesrot était commandée par le comte d'Aubigny.

Plusieurs champs de bataille sont hantés par les spectres de ceux qui y perdirent la vie. Sur les landes de la Déroute, en Avessac, apparaissent parfois des bandes de fantômes blancs, qui viennent demander des prières pour les âmes des guerriers morts dans la bataille de Salomon et de Gurwand contre les Normands en 869. Dans les mielles de Saint-Cast on voit près du Trou aux Anglais rôder la nuit un homme qui porte sa tête sous son bras. Non loin de la colonne érigée en souvenir de la bataille, est un bas-fond appelé la *Cassière* (lieu bas et humide) *des damnés* parce que les Anglais y avaient été enterrés. On y voyait des apparitions, des fantômes, des feux et des lances brillantes.

Dans les souvenirs des gens du littoral, les corsaires sont associés à l'idée d'opulence; ils étaient si riches, dit-on, qu'ils fricassaient des piastres. Ils n'ajoutent pas, que je sache, comme Chateaubriand dans ses *Mémoires d'Outre-tombe*, qu'après les avoir ainsi fait sauter dans la poêle, ils s'amusaient à les jeter aux gamins de Saint-Malo, pour se donner le plaisir de voir les grimaces qu'ils faisaient en se bousculant et en se brûlant pour les attraper.

Une historiette encore populaire dans le pays de Dol, raconte que l'un d'eux avait fait une fortune si considérable, qu'il ne savait comment employer son argent. Il se fit bâtir un palais de marbre, et voulut que les parquets fussent de louis d'or. Il en demanda la permission au grand empereur, qui la lui accorda, à la condition que le riche marin ne marchât ni sur les lis, ni sur la couronne, ni sur la face auguste des rois. Le Malouin qui, comme tous ceux de son pays, avait de la malice, se dit que la chose était fort simple. Il fit des planchers composés de pièces dont les faces étaient collées les unes aux autres, de telle façon que l'on ne posait le pied que sur l'arrête des monnaies. Mais il arriva que le corsaire fut ruiné. Tout le monde s'en réjouit, car sa demande était une ingratitude à la mémoire des Louis qui avaient fait nobles tous les bourgeois de Saint-Malo.

Sur les côtes de Bretagne, les guerres maritimes sont encore l'objet de quelques récits. A Saint-Cast, un corsaire nommé Besnard commandait un navire, le Périllon, qui accomplit des exploits fabuleux. Le diable se mêla aussi de ces croisières; il monta même à bord d'un navire de l'État, la frégate la Cornélie, dont le capitaine se donna à lui, à la condition d'arriver en quinze jours aux Grandes-Indes. Les matelots de Surcouf se faisaient, dit-on, tatouer sur le front ces mots «Terreur de la mer».

Les pontons ont été jusqu'à ces derniers temps l'objet de récits légendaires; à Matignon on racontait qu'un marin, pour ne pas mourir de faim, se dévora

les mollets; un matelot de Saint-Cast avait été tellement secoué à bord d'une de ces prisons flottantes que, pendant toute sa vie, il ne pouvait s'empêcher d'imiter en marchant le mouvement d'un bateau à l'ancre tourmenté par le roulis. Ceux qui étaient à terre n'étaient pas mieux traités: un pêcheur de Plévenon fut attaché comme un chien, avec une chaîne, à l'entrée d'un fort, et en passant auprès de lui, les enfants lui criaient d'aboyer. Un jour il dit à l'un d'eux: « Non, je n'aboierai pas; mais si vous voulez, je sais des contes de mon pays et je vous les conterai. » L'enfant alla rapporter à ses parents les paroles du prisonnier; ils le firent détacher, et lui donnèrent à manger les restes de leur table. Le soir il racontait des contes aux enfants et quand, au moment de la paix, il devint libre, ils le regrettèrent beaucoup.

On a conservé aussi quelques récits d'évasion: un matelot de Matignon, nommé Boulloux, fit un trou dans la muraille d'un ponton, et, par une nuit d'hiver, il sauta à la mer avec huit de ses compagnons. L'un d'eux se noya, mais les sept survivants, parmi lesquels se trouvait un capitaine de Saint-Briac, s'emparèrent d'un brick anglais, chargé de poudre; ils eurent la chance d'échapper à une frégate qui les poursuivait, et, ils abordèrent à Paimpol où la cargaison fut vendue à leur profit.

J'ai connu d'anciens marins, jadis captifs sur les pontons, dont le rêve était de manger, avant de mourir, le cœur d'un Anglais, tout cru. L'un d'eux étant à son lit de mort, pensa faire à son confesseur une grande concession, en déclarant qu'il se contenterait de le manger cuit.

Revue de Bretagne et de Vendée, 1889, p. 289; *Revue des Trad. pop.*, t. XIII, p. 404; F. DE LA NOUE, *Notice sur le combat de Saint-Cast*; COMTE RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON, *Légendes du pays d'Avessac*, p. 10; PAUL SÉBILLOT, *Trad. et superst.* t. I, p. 368, 370; *Revue des Trad. pop.*, t. IX, p. 288; PAUL SÉBILLOT, *Contes des marins*, p. 341; *Trad. et sup.*, t. I, p. 374.

CHAPITRE VII : LES GUERRES CIVILES

1 — LA LIGUE

Le protestantisme n'a jamais eu de racines bien profondes en Bretagne. Comme partout ailleurs il a été persécuté à ses débuts. Mais il ne paraît pas que le souvenir des supplices qu'eurent à subir ceux de la religion réformée ait laissé beaucoup de traces dans la mémoire populaire.

La chanson qui suit, recueillie par le Dr Roulin vers 1850 et publiée par Ampère dans les *Instructions relatives aux poésies populaires de la France*, en est probablement le seul et dernier écho.

Voulez-vous ouïr l'histoire,
D'une fille d'*espit* (esprit)
Qui n'a pas voulu croire
Chose que l'on lui dit.
Sa mère dit : « Ma fille,
A la messe allons donc ! »
— Y aller, à la messe,
Ma mère ce n'est qu'abus.

Apportez-moi mes livres
Avec mes beaux sabots,
J'aim'rais mieux êtr' brûlée
Et *voutée* (vannée) au grand vent,
Que d'aller à la messe
En faussant mon serment.

Quand sa très chère mère
Eut entendu c' mot là,
Au bourreau de la ville
Sa fille elle livra.
« Bourreau, voilà ma fille !

Fais à tes volontés
Bourreau, fais de ma fille
Comme d'un meurtrier. »

Quand elle fut sur l'échelle,
Trois *rollons* (barreaux) ja montée,
Elle voit là sa mère
Qui chaudement pleurait.
— Ho ! la cruelle mère,
Qui pleure son enfant
Après l'avoir livrée
Dans les grands feux ardents.

Vous *est* (*ez* = avez) bien fait, ma mère,
De me faire mourir.
Je vois Jésus, mon père,
Qui, de son beau royaume,
Descend pour me quérir.
Son royaume sur terre
Dans peu de temps viendra,
Et cependant mon âme
En Paradis ira.

L'époque de la Ligue qui, en Bretagne, fut particulièrement dure, a laissé quelques souvenirs assez confus. Suivant les pays, le mauvais rôle est attribué aux huguenots ou aux ligueurs; mais sur le versant de la Manche tout au moins, les ligueurs sont les plus maltraités, et dans presque toutes les légendes ils sont représentés comme des gens sanguinaires et pillards. Il est probable que ces traditions étaient assez nombreuses avant la Révolution; la guerre civile de la fin du XVIII^e siècle les a fait oublier, et il est possible que plusieurs des exploits des ligueurs ou des huguenots aient été depuis attribués aux chouans.

Voici ce que j'ai pu recueillir.

Autrefois vivaient dans un château près de Salines, en la commune de Matignon, des gentilshommes qui ne se plaisaient qu'à mal faire. On les appelait les ligueurs ou les Fondébonds; je n'ai pu savoir si ce nom était celui de leur château ou le leur. Ils commirent beaucoup de cruautés; aux Villes-Samson, ils éventrèrent, pour se divertir, une femme de Saint-Cast, et l'on appelle encore

aujourd'hui l'Allée des Soupirs un endroit près de Matignon où ils égorgaient leurs victimes.

A Marigné, la tradition locale a conservé le souvenir du pillage de cette localité par une troupe venue de Fougères, et qui appartenait au parti de Mercoeur, mais contrairement à l'histoire, elle dit que ce seigneur, aidé de ses vassaux, repoussa les assaillants.

Le seigneur de l'Isle-Aval en Saint-Pôtan, qui était ligueur et dont le château fut démantelé par ordre d'Henri IV, a laissé un souvenir détestable; des soldats à son service s'étant fait conduire par un petit garçon à l'endroit où demeuraient ses parents, le tuèrent, ainsi que son père et sa mère, et mirent le feu à la maison après l'avoir pillée.

Le nom de huguenot est resté attaché à quelques menhirs, comme la pierre huguenote à Landéan. Les habitants d'Ercé-près-Liffré et ceux de la Chapelle-Chaussée portent encore le sobriquet de « huguenots ». Il y eut pendant un siècle une petite église protestante au château du Bordage en la première de ces deux communes; mais la très grande masse des indigènes resta catholique. Vaurigaud n'indique pas la Chapelle-Chaussée parmi les pays où le culte de la religion réformée fut célébré, même temporairement.

Voici les traces que les protestants ont laissées dans la tradition populaire; c'est à peu près la contre-partie de ce qu'elle attribue aux Ligueurs. Près de Coetquidan, on montra à Cayot-Delandre une maison qui avait appartenu à des protestants; on lui dit qu'il y avait un souterrain et que les huguenots qui l'avaient habitée étaient des gens cruels. D'après la tradition le manoir de la Cholière à Orvault a été habité par des huguenots; nos paysans, dit Richer, regardent ce nom comme la qualification d'un homme sans religion et ne le prononcent encore qu'avec une sorte d'horreur. Le souvenir du protestantisme s'est joint, dans ces pays à celui d'une longue guerre civile, et, quand on sort d'une pareille crise, on est souvent injuste envers le parti vaincu.

Les protestants étaient, comme on sait, volontiers iconoclastes; on a conservé à Carentoir le souvenir d'une tentative infructueuse pour brûler une statue, qui rappelle les récits du même genre que l'on assure s'être passés à l'époque révolutionnaire. Des huguenots qui demeuraient à Catteneuc, voulurent brûler la statue de Notre-Dame qui était placée dans un chêne où l'on venait la vénérer. Par trois fois ils la jetèrent dans un four chauffé à blanc, sans pouvoir la détruire. On ajoute que le four a subsisté jusqu'à nos jours, et que la statue est restée noire par suite de cet attentat.

Aux environs de Redon, une variante de la légende de Rieux attribue aux huguenots le rôle qui est le plus habituellement joué par les lavandières. Le grand

saint Jacques remontait la Vilaine en marchant sur les eaux; il avait dessein de s'arrêter à Rieux qui était une grande ville; mais cette grande ville était pleine de huguenots et ces mécréants ne permirent pas à saint Jacques de s'arrêter. Le saint, irrité, s'écria d'un ton prophétique: «O ville de Rieux, tu seras détruite!» Et il alla fonder la ville de Redon.

L'ancien château du Rufflay en Saint-Donan était la demeure d'un huguenot qui, un soir, attendit le recteur du Saint-Donan, qui s'était attardé aux Petits-Madrais, l'assassina et porta son cadavre derrière le presbytère. Depuis cette époque on peut voir chaque nuit un corbillard, couvert de draperies de deuil, se diriger vers Saint-Brieuc, au galop de quatre chevaux noirs et sans conducteur visible.

Du temps de la Ligue, le manoir de Château-Botherel fut assiégé par le seigneur de Launay. Il appartenait alors à une châtelaine courbée sous le poids des ans, mais pleine de courage et de résolution. Elle lutta longtemps; mais enfin, le canon fit crouler ses épaisses murailles. Plutôt que de se rendre, elle se précipita dans la rivière à l'endroit qui porte aujourd'hui le nom de Fosse-Madame. C'est un trou sans fond d'où s'échappent sans cesse de sourds mugissements, parmi lesquels on prétend entendre les cris de la dame de Château-Botherel.

D'après une tradition, les Anglais auxiliaires de l'armée royale s'étaient ménagé des intelligences dans le château de La Gacilly; à minuit une lumière brilla au haut du donjon; les soldats passèrent la rivière à la nage, tuèrent les défenseurs du château et mirent le feu après l'avoir pillé; puis ils tuèrent la femme qui les avait introduits.

AMPÈRE, *Instructions relatives aux poésies populaires*, p. 26; PAUL SÉBILLOT, *Traditions et superstitions*, t. I, p. 377; P. BÉZIER, *Supplément à l'Inventaire des Mégalithes*, p. 23; PAUL SÉBILLOT, in *Archivio*; GAYOT-DELANDRE, *Le Morbihan*, p. 308; RICHER, *Voyage dans la Loire-Inférieure*, Lettre II; Abbé LE CLAIRE, *La paroisse de Carentoir*, p. 64; BIZEUL, *Voies romaines de la Bretagne*, p. 54; B. JOLLIVET, *Les Côtes-du-Nord*, t. I, p. 377, *ib.*, p. 60; E. DUCRÉST DE VILLENEUVE, *Le Château et la Commune*, p. 279.

2 — LA RÉVOLUTION

Aux yeux du peuple, la Révolution est une période à part, une sorte de jalon chronologique, le seul — avec le règne de quelques souverains modernes, et la guerre de 1870 — qu'il connaisse réellement. Il lui semble même, et à juste titre,

partager en deux son histoire. C'est ainsi qu'en Haute-Bretagne les récits populaires, surtout ceux des marins, font remonter à peu près à l'époque révolutionnaire le départ des fées qui, pour d'autres, coïncide avec la fin du siècle, départ qui n'est que momentané, puisqu'après 1900, les « bonnes dames » deviendront de nouveau visibles.

En Ille-et-Vilaine et dans la partie française des Côtes-du-Nord, les paysans rapportent au temps de la « grande Révolution » presque tous les événements importants qui se perdent dans la nuit des âges ; on doit pourtant faire une exception pour la Ligue qu'ils savent être de beaucoup antérieure ; une des formules initiales des contes populaires, — mais qui sert de préambule aux récits de sorcellerie plutôt qu'à ceux où figurent les fées, — parla expressément de l'époque révolutionnaire⁶.

Suivant une tradition, assez répandue aux environs de Moncontour et de Collinée (Côtes-du-Nord), la Révolution fut une sorte de châtiment envoyé par Dieu ; il voulut en particulier punir les moines de Bosquen, qui s'occupaient de choses étrangères à leur état et se mêlaient même de sorcellerie.

Ce fut un temps où l'on vit des prodiges : un peu avant 1789, il y eut en Bretagne de terribles batailles entre les chats du pays sur la lande de Meslin et sur les coteaux du Mené ; les *Histoires prodigieuses* de Belleforest nous apprennent (t. III, c. 3), qu'au moyen âge et au XVI^e siècle, beaucoup de calamités furent précédées de combats entre des oiseaux.

Il y eut d'autres miracles. En 1793, le bruit se répandit que l'évangéliste saint Marc était apparu sous un arbre antique de la lande de Lanfains. D'innombrables curieux accoururent ; plusieurs affirmèrent avoir vu l'apôtre, l'avoir entendu même. Les pèlerinages se multiplièrent à l'arbre miraculeux, et la lande devint un lieu de rendez-vous où l'on accourait de toutes parts. L'abbé Tresvaux du Fraval rapporte dans ses *Confesseurs de la foi en Bretagne pendant la Révolution*, que des chefs royalistes profitèrent de ces rassemblements pour faire des enrôlements, mais que l'autorité civile défendit et dissipa cette agglomération de citoyens, et que depuis on n'a plus parlé de la vision merveilleuse

Il semble que, tout au moins à la campagne, où les guerres civiles ont laissé tant de légendes, on ait presque oublié les exécutions des prêtres et surtout celles des nobles. Cela tient sans doute à ce que le nombre de paysans décapités fut peu considérable ; la guillotine fonctionna presque toujours dans les villes, et aux

⁶ Cf. SEBILLOT, *Contes populaires de la Haute-Bretagne*. C'était avant la grande Révolution (1^e série, n. L), c'était il y a longtemps, si longtemps, que les grands pères de ceux qui ont vu la Révolution n'étaient pas encore nés (Ibid. n. XLVII). D'autres commencent par cette phrase : « c'était du temps de la grande Révolution » (Ibid. n. XLV, 3^e série, n. L).

yeux des gens de la campagne, habitués à respecter l'autorité, les exécutions, qui avaient lieu avec un certain déploiement de la force publique, empruntaient à cet appareil le même caractère de légalité que les pendaisons, la roue et les autres supplices dont ils avaient été témoins sous l'ancien régime. Dans les villes, on en retrouve plus de traces, moins cependant qu'on ne serait tenté de le croire; voici dans cet ordre d'idées les quelques traits que j'ai pu relever. Le président du tribunal qui avait condamné à mort les demoiselles de Renac se trouvait quelques jours après leur supplice près de l'hôtel qu'elles avaient habité à Rennes; il entendit par deux fois prononcer son nom, et il demanda qui l'appelait; mais personne ne lui répondit. Un instant après il entendit encore prononcer deux fois son nom: «Qui donc m'appelle?» s'écria-t-il. Quelqu'un qui passait sous les arbres de la promenade de la Motte, lieu où la scène se passait, frappé de la question, lui répondit: «Ne vois-tu pas que ce sont les demoiselles de Renac!» A ces paroles, ce malheureux fut saisi d'un tremblement à la suite duquel il mourut au bout de quelques jours.

A Nantes, les personnes nées vers le commencement de ce siècle avaient entendu parler des noyades ordonnées par Carrier; l'une d'elles racontait en 1860 qu'elle avait entendu dire bien des fois que la nuit, lorsqu'on conduisait les condamnés du Bouffay jusqu'au bout de la Fosse, les personnes charitables qui habitaient les quais ouvraient les portes de leurs allées, et se tenaient sur le seuil, dans les ténèbres. Alors, dans le cortège, il se trouvait souvent des jeunes femmes, portant au cou de petits enfants, et elles criaient en passant: «Y a-t-il quelqu'un qui veuille prendre mon pauvre enfant?» Les hommes ou les femmes embusqués tendaient les bras, recevaient l'enfant, et refermaient précipitamment leur porte, tandis que le cortège continuait sa route. Beaucoup d'enfants furent sauvés ainsi, et élevés par des gens du peuple.

Lorsque Carrier habitait à Nantes, rue de Richebourg, dans l'endroit appelé le *Bourg fumé*, la fille d'un riche négociant de la ville, arrêté comme suspect, résolut d'aller demander sa grâce au proconsul; pour se le rendre favorable, elle remplit un panier des plus beaux fruits de leur jardin, et se rendit à la maison de Carrier. Toutes les portes étaient ouvertes; et la jeune fille put très facilement entrer dans la pièce où il se tenait. Elle s'avança le panier à la main, et vit le terrible homme assis près d'une table. Lorsqu'il la vit s'approcher, il prit sur la table qui était près de lui une quantité de chapelets, qu'il s'amusa à entrechoquer presque au visage de la jeune fille tremblante. «Tiens, citoyenne, dit-il en riant d'un gros rire brutal, ce sont les chapelets de tous les calotins, qui ont été boire, cette nuit, à la grande tasse.» La demoiselle fut si épouvantée, qu'elle oublia le danger que courait son père, et qu'elle s'enfuit, oubliant son panier et ses fruits,

sans vouloir en entendre davantage. La maison que Carrier avait habitée dans la rue Richebourg fut, pendant assez longtemps, inhabitée après son départ; personne ne voulait y passer la nuit parce qu'on y entendait du bruit. Plus tard, en faisant des réparations, on s'aperçut qu'une source passait dessous. Cette maison ne s'appelait pas la maison de Carrier; mais la maison de Robespierre, qui ne mit jamais les pieds à Nantes.

Autrefois, il y avait dans plusieurs vieilles habitations des cachettes, dont quelques-unes avaient leur entrée à une certaine hauteur du conduit de la cheminée. D'autres avaient été obtenues à l'aide de faux plafonds, de fausses cloisons ou de doubles murs; beaucoup portent le nom de cachette au prêtre, parce que les membres du clergé qui avaient refusé le serment à la constitution civile s'y cachèrent. On m'en a montré plusieurs en Haute-Bretagne: il y en avait une dans la maison de mon grand-père, où fut caché pendant de longs mois l'abbé Egault de Saint-René, professeur au collège de Dol, mon grand-oncle maternel, celui-là même dont Chateaubriand parle dans ses *Mémoires d'Outre-tombe*; pour plus de sûreté, on avait eu soin de placer des fagots devant et d'y ménager une sorte de trou; à Hénansal est une ferme où, pendant la Révolution, un prêtre a été tué. Depuis, tous les soirs à la même heure, on entend dans le grenier un bruit pareil à celui que fait un sac de pommes de terre que l'on décharge. Un jour on lava le grenier, et à l'endroit même dont semblait sortir le bruit, on vit une large tache de sang; c'est en vain que l'on a essayé de l'effacer: elle persiste toujours et elle est aussi fraîche que si le sang avait été répandu la veille.

Malgré ces cachettes, il y eut nombre de prêtres qui, découverts, furent guillotins ou fusillés. Je ne sais si on a relevé ailleurs la singulière opinion, populaire aux environs de Liffré (Ille-et-Vilaine), d'après laquelle les meurtres des prêtres auraient été commis par les chouans. En ce qui concerne le clergé non assermenté, l'accusation est mal fondée, mais elle a quelque chose de vrai, si elle s'applique aux prêtres qui avaient prêté serment à la constitution civile; plusieurs en effet furent mis à mort par les bandes royalistes. Le peuple n'a pas distingué entre eux. Dans l'Ouest, les prêtres assermentés étaient exposés à toutes sortes d'avanies, et leur position était moins enviable peut-être que celle des prêtres réfractaires. Quelquefois, on plaçait clandestinement dans le tabernacle de leur église un chat noir qui sautait brusquement pendant la messe. C'est le diable, criaient les paysans, et tout le canton s'insurgeait. Il courait des chansons et des formulettes injurieuses pour eux. Quand M. Cormeaux, curé de Plaintel, eut été guillotiné en 1794, les paysans de cette commune composèrent, dit-on, des litanies dont le refrain était:

Saint Cormeaux, délivrez-nous
Des Habits bleus et des *jurous*.

J'ai déjà parlé des empreintes laissées sur le sol par les cadavres des prêtres qui y avaient été tués ; on raconte aussi des légendes de prêtres qui se montrent encore à l'endroit témoin de leur supplice. A Bourg-des-Comptes (Ille-et-Vilaine), on voit la nuit cheminer lentement dans un petit chemin creux derrière le château du Boschet un prêtre qui eut la tête coupée en cet endroit.

Aux environs de Soudan (Loire-Inférieure), il y avait une ferme, ancien logis, dont les habitants étaient réveillés toutes les nuits par des chants d'église, ou des « bruits » qu'on ne pouvait définir. A la fin, le fermier fit démolir un mur, derrière lequel ces « bruits » paraissaient venir, et l'on y trouva des ornements de prêtre, qui avaient été murés là pendant la Révolution. On disait dans le pays qu'un prêtre, caché dans ce logis, avait été découvert et tué par les bleus. On porta les ornements à l'église du bourg ; on fit dire des messes, et tout bruit cessa.

Au manoir du Bois-Brient, près de Châteaubriant, dans la chapelle duquel un prêtre fut massacré au pied de l'autel, ce n'est pas son fantôme que l'on voit, mais de gracieuses apparitions ; pendant la nuit de Noël, trois belles demoiselles vêtues de blanc comme des communiantes, se tiennent par la main et sortent d'un bois voisin pour se rendre à la chapelle où elles font entendre une musique délicieuse de cantiques.

Lorsque les nobles furent obligés de se cacher, ils choisirent quelquefois des endroits que la crédulité populaire regardait comme hantés. M. de Chateaubriand du Val Guildo, parent de l'auteur des *Martyrs*, passa plusieurs mois près du Guildo, soit dans les ruines de ce château où apparaissait, dit-on, le spectre de Gilles de Bretagne, soit dans une sorte de pigeonnier au bord de la mer, tout près d'une grotte où l'on voyait les fées.

Il y eut aussi des miracles, comme au temps des guerres de religion : des statues que l'on jeta au feu, comme celle de saint Cieux, ne purent être brûlées quelque soin qu'on y mit.

Par la Constitution civile du clergé, la Révolution avait froissé, surtout dans le pays de l'Ouest, bien des convictions : l'émigration d'une partie des nobles, la suspicion dont ceux qui restaient étaient l'objet, y créa aussi de profonds mécontentements. Mais quelque graves qu'ils fussent, ils n'auraient peut-être pas suffi pour provoquer des résistances à main armée. La levée de 300 000 hommes ajoutant un nouvel élément de discorde à tous ceux qui existaient déjà, amena le soulèvement d'une partie de ces provinces.

Ces pays furent alors coupés pour ainsi dire en deux : les villes, les gros bourgs et un assez grand nombre de communes rurales, attachés aux idées nouvelles, les soutinrent énergiquement ; les paroisses où vivait, loin de Versailles et de la cour, une noblesse populaire, en rapports constants avec les paysans qui considéraient ces gentilshommes campagnards comme des espèces de chefs de clans, se soulevèrent au contraire, et pendant des années opposèrent aux armées de la République une résistance plus difficile à vaincre que les invasions des armées régulières.

On vit alors en présence les bleus, ainsi nommés à cause de la couleur de l'uniforme de l'armée républicaine, et les blancs, qui tiraient leur nom à la fois de la couleur de l'uniforme royal et de celle des lys. Ces noms ne furent pas seuls : les chouans et les Vendéens appelèrent *Patauds* les habitants des villes républicaines qui se trouvaient au milieu de pays royalistes. C'était une forme méprisante de patriote : il est resté le sobriquet de plusieurs localités ; on dit encore les « Patauds de Nantes », les « Patauds de Saint-Aubin-du-Cormier », etc. Le sobriquet de *Chouans* est demeuré attaché à un grand nombre de communes en Ille-et-Vilaine (Gosné, Izé, Saint-Jean-sur-Couesnon), et dans les Côtes-du-Nord (Bocqueho, Bréhand, Lancieux, Plestan, Pommeret, Ruca, Saint-Pôtan, etc.). C'est par dizaines qu'on les compte. En ce pays, « avoir de la plume aux pattes » signifie, comme dans le Haut-Maine, être royaliste, par allusion au chouan ou chat-huant, qui présente, comme on sait, cette particularité. Quelques blasons de villes ou de villages font aussi allusion à des faits de la guerre civile. C'est ainsi qu'en Ille-et-Vilaine on appelle les gens de Gosné les « Cantache ». Cantache est un endroit où les chouans de cette commune attaquèrent un courrier du gouvernement.

Les chansons qui gardent le souvenir des guerres civiles sont rares ; sur plus de trois cents chansons recueillies en Haute-Bretagne, je n'en ai pas rencontré une seule qui puisse se rattacher à cette époque. M. Decombe a publié dans ses *Chansons populaires de l'Ille-et-Vilaine*, sous le titre du « Départ des chouans, » une sorte de chanson énumérative qui lui avait été communiquée par M. P. Bézier. Il ajoute en note : « D'après une tradition qui a cours dans le pays, cette chanson, qui n'est autre chose qu'une énumération des communes comprises dans un certain rayon autour d'Antrain, de Dol, de Combourg et de Hédé, aurait autrefois servi de chant de ralliement aux chouans. Plus tard, les conscrits la chantèrent aussi, en lui faisant subir quelques « modifications ». Quant à la chanson dite de M. de Charette, ce n'est qu'un pastiche dont l'auteur est Paul Féval, qui a raconté comment il la composa⁷.

⁷ V. *Intermédiaire*, 10 février, 10 mars 1888 ; *Revue des Trad. pop.*, t. III, p. 283.

Les faits de guerre et surtout les exécutions sommaires et les cruautés ont laissé des souvenirs plus nombreux et plus intéressants. Pendant cette époque malheureuse où l'on vit des gens de même race, parfois des voisins, s'armer les uns contre les autres, il y eut des deux côtés des actes de bravoure et d'héroïsme, de nobles dévouements, mais aussi, comme dans toutes les guerres civiles, nombre d'atrocités furent commises. Ce sont surtout celles-là qui sont restées dans la tradition populaire, mais il est assez rare qu'elles aient pris une forme légendaire.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter le bien fondé des attributions faites soit aux bleus soit aux royalistes : il est permis toutefois de faire remarquer que, de part et d'autre, derrière les belligérants, se trouvaient des enfants perdus, des gens sans aveu, qui quelle que soit la cocarde dont ils se parent appartiennent surtout au parti du crime. Il faut aussi dire, maintenant que les passions sont assez assoupies pour que l'on puisse parler de cette époque troublée comme si des gens de notre sang n'y avaient pas été acteurs, que l'âpreté de la lutte explique, si elle n'excuse pas, la facilité avec laquelle fut alors versé le sang.

Je rapporterai ici, sans atténuation comme sans embellissement, les faits qu'a retenus la tradition populaire.

J'ai donné, dans le tome I^{er}, p. 378-84, de mes *Traditions de la Haute-Bretagne* et dans la *Revue des Traditions populaires*, t. IV, p. 211, les diverses dépositions que j'ai recueillies sur les exécutions sommaires et les faits de cruauté restés dans la tradition.

Ici, je me contenterai de noter ceux qui ont quelque caractère légendaire et merveilleux. J'ai déjà parlé dans le volume précédent, des traces qu'ont laissées, sur le sol, les prêtres fusillés. Aux environs de Josselin, on ne peut boucher un trou qui s'est formé à l'endroit où toucha la tête d'un paysan qui, après avoir servi de guide aux bleus, fut tué par eux ; sur les dalles de la petite chapelle Sainte-Croix, à Josselin, des moisissures rouges marquent la trace du sang de deux jeunes paysans tués par les bleus et dont les cadavres furent déposés à cet endroit. Près de Montmuran, un lieu est appelé le Morbihan, et on y voit revenir des républicains fusillés par les chouans ; à la barrière de la Châtaigneraie, commune de Gennes, se montre parfois, la nuit, un spectre noir portant un cercueil sur ses épaules : c'est là que furent enterrées sommairement cinq femmes que les chouans avaient saignées à la gorge ; dans la forêt de Teillay, la Tombe à la fille est l'objet d'une sorte de culte : c'est là que fut tuée une paysanne qui avait dénoncé à la garde nationale de Bain les royalistes qui se cachaient dans la forêt. Elle est aussi connue sous le nom de sainte Pataude, que les chouans lui donnèrent par dérision.

Les faits de guerre, proprement dits, qui nous ont été conservés, sont en assez petit nombre :

A Ercé-près-Liffré, on a gardé le souvenir d'une rencontre qui eut lieu sur la lande de Baugé. A la pointe du jour, les gardes nationaux d'Ercé surprirent les chouans de Vern et de quelques communes voisines pendant qu'ils étaient en train de déjeuner. Les chouans s'enfuirent, pour la plupart, dans la direction de Liffré ; mais, au bas du bourg, ils se heurtèrent aux gardes nationaux de Liffré qui en tuèrent plusieurs. D'autres, qui avaient pris une autre direction, trouvèrent la mort dans le champ de la Bihardais, près les Berrues, en Ercé, et sept furent inhumés dans ce champ. Parmi eux, se trouvait le maire de Vern qui, pendant trois jours, avait fait sonner les cloches de son église pour appeler les chouans. Son cheval, qui portait, dit-on, les caisses d'or du rassemblement, échappa aux gardes nationaux.

Dans la commune voisine de Liffré, un convoi fut attaqué et pillé par les royalistes, à la montée de Cormarie, dans la forêt de Rennes. On raconte qu'un seul homme exécuta cette entreprise. Il disposa tout le long de la côte, parmi les arbres, des mannequins habillés comme des chouans, et lorsque la voiture arriva avec son escorte au lieu où il les avait postés, il se montra, un fusil à la main, et déclara aux gendarmes que s'ils faisaient résistance, ils seraient tous fusillés. Croyant avoir affaire à une troupe nombreuse, ils se sauvèrent au plus vite, et l'homme put piller à son aise la caisse du gouvernement.

Les récits de la veillée sont en général favorables à certains chefs de la chouannerie. Boishardy, qui tenait la campagne aux environs de Moncontour, était, disent les paysans de ce canton, un assez bon homme, qui n'était pas mauvais à l'égard des pauvres gens. Lui et sa femme couchaient habituellement sur un grand chêne. Un jour que Boishardy se trouvait dans une ferme, elle fut cernée par les bleus qui étaient à sa recherche. Il y avait là trois femmes qui avaient chacune un enfant à la mamelle. Elles dirent à Boishardy de se coucher en travers du foyer, et toutes les trois s'assirent sur l'espèce d'estrade en pierre qu'on voit encore dans beaucoup de fermes — c'est au fond de cette estrade pavée qu'est l'âtre ; — elles le cachèrent ainsi, et donnèrent à téter à leurs enfants. Les bleus ne les dérangèrent pas, et Boishardy leur échappa encore cette fois. Il couchait souvent dans le creux d'un rocher qui se trouvait non loin de la propriété dont il portait le nom ; cette cache présentait une ouverture fort étroite. En 1833, tout le monde la connaissait dans le pays, et on ne la désignait que sous le nom de Cache de Boishardy. Le camp de ce chef était ordinairement dans un champ de la commune de Bréhand appelé les Cachériaux.

Charette est le seul des généraux de la Vendée que le peuple n'ait pas oublié et dont il ait orné la vie de quelques détails légendaires. Son nom est devenu un terme de comparaison populaire. Actuellement en Haute-Bretagne, on dit de quelqu'un qui est attaché aux idées légitimistes : « Il est chouan comme Charette. » On rencontre, à une époque contemporaine du général vendéen un similaire de ce dicton. D'après une notice placée au-dessous d'une estampe de Duplessis-Bertaut, qui représente Charette marchant au supplice, quand on voulait désigner quelqu'un comme mauvais citoyen, c'était une expression assez générale que de dire : « Il est patriote comme Charette. » De même que beaucoup d'autres chefs de cette époque, il avait des surnoms ; on l'appelait le « Petit Cadet » ou le « Petit Savoyard ». Aux environs d'Ancenis, il a laissé la réputation d'un vert galant, très entreprenant avec les filles et les femmes, brave, audacieux à la guerre, mais aussi très brutal. Sur les bords de la Loire, on dit en proverbe : « Hardi comme Charette », et aussi « Paillard comme Charette ». Toutefois, de même que Boishardy, il n'était pas dur envers les gens de la campagne. Suivant une tradition du pays nantais, à la suite de son entrée triomphale à Nantes, Charette alla consulter une diseuse de bonne aventure qui demeurait place Viarmes. Cette femme vit dans un marc de café que le chef vendéen serait fusillé place Viarmes, non loin de l'endroit où Cathelineau avait été blessé à mort.

Une légende des bords de la Loire veut que Cathelineau ait passé la nuit qui précéda le siège de Nantes au moulin du Bernardeau, près d'Ancenis. Ce moulin, qui n'existe plus, était bien connu à cette époque, à cause des signaux qu'il faisait avec ses ailes. La meunière était une femme galante, et M. Léon Séché a raconté dans une de ses nouvelles cette aventure de Cathelineau. Le jour du passage de la Loire par l'armée vendéenne, la meunière, qui n'avait pas été cruelle pour le général de l'armée royale, soutint une sorte de siège contre les hussards de Westermann qui s'emparèrent du moulin et la fusillèrent.

La tradition populaire attribuée à d'autres meunières un penchant décidé pour les royalistes. A Laillé, un chef de chouans, Théaudière, dit Vive la Joie, s'était fait aimer d'une meunière qui rendait d'incontestables services aux chouans, car suivant que les ailes de son moulin étaient en croix ou en forme d'X, les blancs savaient que les bleus étaient plus ou moins éloignés.

PAUL SÉBILLOT, *Trad. et sup.*, t. I, p. 337, t. II, p. 51 ; TRESVAUX DU FRAVAL, *Les Confesseurs de la foi*, p. 106 ; GUILLOTIN DE CORSON, *Traditions de la Haute-Bretagne*, p. 29 ; Mme VAUGEOIS, in *Revue des Trad.*

LÉGENDES LOCALES DE HAUTE BRETAGNE

pop., t. XIII, p. 140 et suiv.; LUCIE DE V. H., in *Rev. des Trad.*, t. XIII, p. 547; HABASQUE, *Notices historiques*, t. I, p. 406; VICTOR HUGO, *Quatre-vingt-treize*, p. 213, éd. In-8; PAUL SÉBILLOT, *l. c.*, t. I, p. 383; Mme VAUGEOIS, *l. c.*; H. GAIDOZ ET PAUL SÉBILLOT, *Blason pop. de la France*; PAUL SÉBILLOT, *Blason pop. de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord*; *La Bretagne artistique et littéraire*, t. II, p. 184; *Annales de Bretagne*, t. XI, p. 669; GOUDE, *Hist. et Lég. du pays de Châteaubriant*, p. 352; PAUL SÉBILLOT, *Ercé-près-Liffré et le château du Bordage*, p. 11; *Revue des Trad. pop.*, t. XIII, p. 525, *ibid.*, t. V, p. 259; ORAIN, *Curiosités de l'Ille-et-Vilaine*, 1890, p. 7.

CHAPITRE VIII : LES PERSONNAGES POPULAIRES

En 1886 j'avais essayé de répondre à une question posée par le Congrès archéologique de France, qui demandait quels étaient les personnages historiques restés dans la tradition populaire en Bretagne. Trois ans plus tard, je reprenais le même sujet, et alors comme en 1889, comme aujourd'hui, j'étais amené à constater combien sont obscurs, confus et peu importants les souvenirs qu'ont laissés dans la mémoire du peuple des hommes qui parfois ont rempli le monde de leur renommée. C'est au second de ces mémoires que je vais emprunter, en le bornant à la Bretagne de langue française, la plus grande partie des détails qui suivent.

Divers témoignages recueillis de la bouche des paysans, parlent des Romains et de César, auquel se rattachent presque tous les anciens camps ; mais ils ne sont pas très précis et peut-être ni faut-il voir que l'écho de mots entendus de la bouche des archéologues ou des touristes. Un dicton usité à Pleudihen pour désigner quelqu'un qui se met en colère : « Il est comme un Pharamond ! » n'a rien à voir avec ce problématique roi des Francs.

L'ancienneté de l'expression : « Il a des pieds de Charlemagne », encore employée pour désigner de grands pieds, ne me paraît pas davantage prouvée, et je ne suis nullement convaincu, en dépit du nom, que le souvenir du héros de Roncevaux ait persisté à travers les âges aux bords de la Vilaine, soit dans la légende du Saut-Rolland, soit dans les noms de lieux que M. Régis de l'Estourbillon a rencontrés, et qu'il a consignés dans un article de la *Revue des Traditions populaires*, t. IV, p. 420.

D'Amezeuil assure que l'on parle souvent d'Abélard dans la presqu'île de Ruys ; seulement lorsqu'on prie quelqu'un de raconter son histoire, il l'habille à sa façon, et le présente comme un diable ou comme un ange, selon qu'il est libéral ou ultramontain. Je pense qu'il faut accueillir cette affirmation avec prudence et qu'il convient d'être très circonspect en ce qui concerne la grotte de Clisson, dans la Garenne Lemot, grotte dans laquelle on prétend qu'Héloïse se réfugia avec Abélard qui, comme on le sait, était originaire du Palais. Cette tradition doit remonter à l'époque où l'on grava sur les rochers qui la forment, des vers « Empire ». Elle est toutefois l'objet d'une sorte de culte. Les jeunes Nantaises qui

visitent Clisson ne manquent pas de détacher un fragment de pierres de la grotte pour se marier dans l'année.

D'après M. Guillotin de Corson le souvenir du prince Arthur serait resté populaire, associé à celui de la duchesse Constance, dans le pays de Teillac, où la mère de l'infortuné prince se réfugia ; mais il se borne à cette seule citation. J'ai, quant à moi, essayé vainement de retrouver aux alentours de la forêt de Rennes, la complainte de Constance attendant le retour de son fils, que Paul Féval dans son roman *Le Loup blanc* prétendait y être encore chantée.

Aux environs de Dinan, on dit en proverbe d'un homme robuste qu'il est « fort comme Arthur » ou « Artu' ». La chasse Arthur y est l'objet des mêmes superstitions que les nombreux parallèles que l'on en connaît à l'étranger et en France.

J'ai parlé ailleurs de Rolland, à propos des empreintes merveilleuses, et j'ai réuni dans un chapitre précédent tout ce que je connaissais sur les Templiers.

Ni Charles de Blois, ni Beaumanoir⁸ n'ont laissé de traces dans les souvenirs populaires ; leur nom même est ignoré des paysans. Ils connaissent un peu mieux celui de Duguesclin « le bon Breton », mais ils ne savent guère que cela ; pour certains d'entre eux, c'est un général de la Révolution, qui a battu à maintes reprises les Anglais. La revue *Mélusine* a publié en janvier 1889 une chanson qui raconte la prise d'un château par Duguesclin déguisé en meunier. M. Gaidoz l'a fait suivre d'une note dans laquelle il émet des doutes, très justifiés, sur son origine ; elle paraît en effet rentrer dans la catégorie des pastiches, et elle semble avoir été fabriquée, à l'aide d'emprunts faits aux chansons populaires, par un maître d'école ou par un lettré. Sa femme, Tiphaine Raguenel, est devenue une dame blanche ; elle hante le voisinage du château de la Bellière qui lui appartient.

Aux environs du château du Guildo où les soldats du duc François I^{er} arrêtaient Gilles de Bretagne, et près de celui de la Hardouinaye où il périt, quelques paysans m'ont parlé de certains épisodes de la vie de ce malheureux prince, du morceau de pain noir qu'une mendicante compatissante lui faisait passer à travers les barreaux de fer de sa prison, des matelas sous lesquels il fut étouffé : mais il est possible que ces détails ne soient que la répétition de ce qu'ils ont entendu dire aux touristes qui viennent visiter les ruines de la Hardouinaye ; au Guildo, la tradition est plus curieuse ; on y raconte qu'une domestique du manoir du Val, situé de l'autre côté de la rivière, avait découvert le souterrain qui réunissait les deux châteaux et qu'elle s'en servait pour aller porter à manger à Gilles. Ici il y a une confusion, fréquente dans les récits populaires, entre le lieu où le prince fut

⁸ On trouve pourtant son nom attaché à une légende romanesque.

arrêté et celui où il subit sa dernière détention. On m'a aussi parlé de l'adjuration à comparaître au jugement de Dieu quarante jours après lui, adressée par Gilles à son frère. Aux environs de l'abbaye de Bosquen où il fut inhumé, on dit à Habasque que son corps y avait été amené sur une charrette à bœufs; d'après Levot, le fermier de Bosquen ajoutait que cette charrette entra dans l'église, et fit le tour de la fosse avant que le cercueil y fût déposé; depuis, nulle charrette n'a pu aller de la Hardouinaye à Bosquen par le chemin qu'avait pris celle qui portait le corps de l'infortuné prince; suivant une note des *Anciens évêchés de Bretagne*, en passant près des derniers vestiges du château de la Hardouinaye, les paysans se signent et font tout bas une prière pour « monsieur Gilles ».

Je n'ai jamais entendu parler de Gilles de Retz, ce qui n'a rien de surprenant, puisque je n'ai jamais habité que des pays assez éloignés du Comté nantais; mais dans cette contrée la renommée de César est souvent contrebalancée par celle de Gilles de Retz, autrement dit Barbe-Bleue; tous les châteaux sans propriétaire avéré lui appartenaient, suivant la croyance populaire. Toutes les fois que cet ogre apparaît quelque part, on peut être sûr qu'il s'agit de vestiges anciens. Après son exécution (25 octobre 1442), on éleva sur les Ponts un petit monument expiatoire, sorte de niche gothique à trois compartiments avec les statues de la Sainte Vierge, de saint Gilles et de saint Laud. On appelait cette Vierge Notre-Dame de Créé-lait, et les nourrices y allaient en pèlerinage, pour obtenir un lait plus abondant. Le Dr Guépin, dans son *Histoire de Nantes*, affirme que de son temps, (1839), on déposait encore aux pieds de Notre-Dame du beurre et d'autres offrandes. Ce petit monument a été détruit lors de la construction du nouvel Hôtel-Dieu (1864).

Le seul personnage historique qui paraisse avoir laissé dans les souvenirs du peuple une trace sérieuse est la duchesse Anne, qui termine la liste des souverains de la Bretagne indépendante. Avant elle, il y a peu de chose; après on ne trouve guère que des réminiscences assez vagues, et limitées à quelques cantons, qui s'attachent à Duguay-Trouin, à Boishardy et à Charette, la légende de M. de la Garaye étant mise à part.

La beauté d'Anne, son double titre de duchesse de Bretagne et de reine de France, épouse de deux rois, sa mort prématurée, ont sans doute contribué, non moins que le sentiment de particularisme, jadis très vivant en Bretagne, à lui assurer une certaine renommée. Le nom lui-même qu'elle portait n'y a peut-être pas été étranger; elle avait pour patronne sainte Anne qui, avant elle, et surtout depuis, a été en Bretagne l'objet d'un culte quasi-national. La popularité de la sainte a pu rejaillir sur la duchesse, et qui sait si celle-ci n'a pas à son tour été

pour quelque chose dans le culte que les Bretons ont conservé pour la mère de la Vierge.

De même que Brunehaut, et que d'autres femmes légendaires, la reine Anne est pour le peuple une grande bâtisseuse : à Dinan, on lui fait honneur de la construction du beau donjon du château, qui lui est antérieur de plus d'un siècle, et l'on y montre toujours son fauteuil de pierre. Habasque assure qu'aux environs de la Roche-Suhard, elle passe pour avoir bâti et possédé le château de ce nom, dont on ne voit plus que les ruines ; du reste, ajoute-t-il, on lui rapporte l'origine de presque tous les châteaux gothiques de la Bretagne. Il n'est peut-être pas hors de propos de remarquer qu'une chapelle dédiée à sainte Anne se trouve à peu de distance de La Roche-Suhard.

A Dinan, on retrouve le souvenir, défiguré, de la bonne duchesse dans celui de rue aux Anes, au-delà du pont de Léhon, qui, suivant les gens du pays, fut ouverte par elle. Ogée rapporte, sans citer la source, une anecdote d'après laquelle la voiture de la reine ayant eu peine à monter la côte de Beauvais, les habitants dételèrent les mules et la traînèrent. Arrivée au sommet, Anne voulut, dit-on, anoblir tous ceux qui lui avaient donné une telle preuve d'affection, et elle se plut à donner son nom à cet endroit. La voie romaine qui traverse le canton de Fougeray porte indifféremment les noms de chemin de la duchesse Anne ou de chemin de la Royne ; à Langon, un chemin de la Royne est aussi appelé chemin de la duchesse Anne. A la Noé Blanche, on lui attribue la construction d'une voie qui remonte à l'époque romaine ; à la vue d'une pie morte, elle interrompit les travaux.

Des traditions racontent qu'elle assista en personne à des batailles. Après la défaite de l'année bretonne à Saint-Aubin-du-Cormier, elle tenta de se sauver par le souterrain du château de Saint-Aubin, d'autres disent par celui du Bordage : elle fit ferrer son cheval à rebours, de sorte que ceux qui la poursuivaient firent d'abord fausse route : mais elle fut vendue par son valet, qui paya cher sa trahison, puisqu'on le tua quelque temps après. Cette légende est connue aux environs de Saint-Aubin ; à Chevré, on dit que la duchesse Anne, pour échapper aux Anglais, fit ferrer son cheval à rebours, mais elle fut trahie par son palefrenier et ne dut son salut qu'à un stratagème : elle fit tuer, éventrer et vider un cheval, qui fut placé sur un *haquet*. Elle se cacha dans le corps de l'animal et passa ainsi au milieu de ses ennemis qui ne se doutèrent pas que la carcasse de la bête dérobait à leurs yeux la jolie duchesse ; à Blain (Loire-Inférieure), on raconte que, pour échapper aux « Anglais, » elle se cacha dans le corps d'un cheval mort. Les pies, en dépeçant le cadavre, décelèrent sa retraite et Dieu, pour les punir, les chassa à jamais de la forêt du Gâvre.

Les résidences d'Anne sont aussi nombreuses que celles de la reine Blanche à Paris et dans les environs. Les habitants du Vieux-Bourg en Saint-Just ont conservé le souvenir d'un couvent, aujourd'hui complètement disparu, où elle venait parfois faire des retraites; lorsqu'elle se rendait de Nantes à Rennes, elle faisait halte au manoir de la Praye, non loin de Fougeray; quand elle allait au Folgoët, elle se reposait au château de la Pordrillais, en Pipriac, où l'on assure qu'elle mit au monde un enfant; on y fait voir la chambre de la reine Anne. A Saint-Malo, une belle vieille maison au fond de la cour de la Houssaye se nomme encore la « maison de la duchesse Anne ».

Près de Saint-Aubin-du-Cormier, on montre la Butte à Moqué, sur laquelle la duchesse et ses dames d'honneur venaient jadis se reposer. S'il faut en croire la tradition, Anne de Bretagne aurait, un jour de fête publique, figuré dans une dérobée. La bonne duchesse y fut souvent « dérobée », et toujours elle sut se soumettre avec bienveillance à cet usage bizarre.

Je ne parle que pour mémoire des « Sabots de la reine Anne, » cette chanson n'étant qu'un pastiche, fait vraisemblablement il y a une cinquantaine d'années.

D'après une note de la deuxième édition d'Ogée, on montre à La-Selle-en-Luitré, sur le bord d'une ancienne voie romaine, un champ dont une extrémité a été nommée la table du roi; Charles VIII, dit-on, y fit une halte et c'est pour perpétuer ce souvenir que la charrue n'y a point passé.

Parmi les personnages légendaires de la Haute-Bretagne, on voit figurer au premier rang Marot de la Garaye, qui n'est mort qu'en 1755; dix récits populaires, recueillis de 1850 à nos jours, dans une région, il est vrai, limitée aux environs immédiats du château où, après une jeunesse agitée et joyeuse, il accomplit des actes charitables, mettent en scène le seigneur de la Garaye. Il rivalise à ce point de vue avec le pénitent Kériolet, qui lui est antérieur de près d'un siècle, et encore, il n'est que juste de dire que pour Kériolet, une enquête approfondie a été faite par un de ses parents dans tout le sud du Morbihan. Les documents que je donne ci-après ont été recueillis isolément, à des époques assez éloignées; sans que personne ne se soit occupé d'une façon spéciale de les rechercher.

Ce n'est pas le châtelain charitable et instruit, le philanthrope à la fois philosophe et chrétien, que connaissent les récits populaires; aucun ne parle, si ce n'est en passant, des fondations hospitalières faites autour de son château, des soins que lui et sa digne compagne se plaisaient à prodiguer aux malades. Ils visent uniquement les motifs d'ordre surnaturel, qui le poussèrent à renoncer à la vie agréable de seigneur opulent, pour devenir le serviteur des pauvres et des malades. Ce changement a paru si extraordinaire aux paysans, qu'ils l'ont entouré

de circonstances merveilleuses, où l'on retrouve des éléments traditionnels qui sont bien plus anciens que lui et qui ne sont pas particuliers à la Bretagne.

M. de la Garaye possédait une grande fortune et comme tous les seigneurs de son temps, il avait la passion de la chasse; en compagnie de madame de la Garaye et de joyeux compagnons, il passait par-dessus les clôtures, foulait les moissons et les prés, et de tout le voisinage s'élevait un cri de malédiction contre lui et ses hôtes. Sans les expiations qui marquèrent la fin de sa vie, il aurait peut-être été condamné à mener une chasse fantastique; ses anciens compagnons sont contraints, tout au moins un jour par an, à revenir aux lieux de leurs ébats. Une tradition dit que tous les ans, à l'ouverture de la chasse, le soir après le lever de la lune, une troupe de jeunes chasseurs, portant le costume des temps passés, suivis de leurs valets, de leurs chiens et de leurs piqueurs en casaque rouge, s'arrêtent à la porte de la ferme, autrefois la loge du concierge, frappent en maîtres et demandent au fermier qui se montre au guichet: «M. Marot y est-il?» Puis, comme s'ils avaient reçu une réponse, ils passent sans s'arrêter et chassent toute la nuit dans les bois. Ils ne disent rien, ne font de mal à personne; mais on les voit passer et repasser, comme des ombres, à travers les étangs, les haies et les buissons, sans laisser de trace après eux et, jusqu'au lever du jour, on entend les cris des piqueurs, les fanfares, les aboiements des Chiens, les éclats de rire des chasseurs et les hennissements des chevaux. Ces ombres sont, disait-on vers 1859, les âmes des anciens amis de M. de Garaye, morts sans avoir comme lui expié leurs erreurs par la pénitence.

D'après un récit que M. Lagneau, dans son *Guide de l'étranger à Dinard*, assure être populaire, on raconte en outre dans le pays que le seigneur de la Garaye était un homme frivole, niant Dieu, ne songeant qu'au plaisir. M. de la Garaye, même d'après l'abbé Cathenos, qui aurait pu charger les défauts de son héros, pour rendre sa conversion plus éclatante, ne faisait que mener la vie des gentilshommes riches et innocents⁹; il ne ressemblait pas à un autre pénitent célèbre, Kériolet, qui avant sa conversion était brutal, querelleur, et polissait l'impiété jusqu'à tirer des coups de pistolet contre le ciel. Il y a toutefois un trait commun entre ceux que la légende attribue à ces personnages: tous deux auraient changé de conduite à la suite d'avertissements: Kériolet, lorsqu'il eut vu la place qu'il devait occuper en enfer, Marot de la Garaye, après les trépas soudains de ses proches et les apparitions qui se présentèrent, soit à lui, soit à sa

⁹ D'après l'abbé Cathenos, *Vie de M. de la Garaye*, 1790, les campagnes retentissaient du cri des chasseurs, du bruit des cors, de l'aboiement des chiens. D'autres fois, la compagnie jouait au billard, au mail, à tirer aux oiseaux.

femme. En réalité, il avait pu être frappé des nombreuses morts qui atteignirent les siens; avant son mariage, son frère aîné et le fils de celui-ci moururent en quelques mois; plus tard son beau-frère, M. de Pontbriand expira entre ses bras. Mais cette dernière mort n'eut lieu qu'en 1710; dès l'an 1704, M. de la Garaye était allé à Paris étudier la médecine et la pharmacie; revenu dans ses terres, il avait soigné quelques malades des environs, puis il avait quelque peu repris son existence dissipée d'autrefois. Le frère de madame fut, dit une tradition, tué à la chasse, et peu après ses funérailles, auxquelles assistèrent plus de cent prêtres, il se présenta tout à coup devant sa sœur, qui se promenait dans une des avenues¹⁰. Il lui dit qu'il était en enfer, et qu'elle et son mari iraient aussi, s'ils ne se hâtaient pas de changer de conduite. Après avoir achevé ces recommandations, il sembla tout en feu et disparut. Cette légende était populaire à Dinan il y a une vingtaine d'années; c'est la seule où l'apparition ne se présente pas devant M. de la Garaye en personne.

Suivant un autre récit, le beau-frère de M. de la Garaye tomba comme foudroyé, un soir au milieu d'une fête, et l'on ne releva qu'un cadavre. Cette mort affecta profondément le jeune châtelain, qui, tout entier à sa douleur, sortit la nuit pour chercher un peu de calme. Sa promenade l'avait conduit dans un bois solitaire, voisin du château. Tout à coup, au milieu d'une lumière rouge, apparut dans un char de feu le jeune chevalier qui, d'une voix sépulcrale, lui ordonna de fuir à jamais les plaisirs terrestres. «Je suivais, dit-il, ton exemple; je vivais comme toi. Repens-toi, ou comme moi tu seras frappé de mort et tu souffriras éternellement.» L'auteur du *Guide du Casino de Dinard* n'indique pas la provenance de cette légende qui, sauf quelques détails, ressemble à la version que Madame Elvire de Cerny a donnée dans son étude sur La Garaye, publiée dans le *Journal d'Avranches* des 28 mars, 4 et 11 avril 1859. Elle rapporte plusieurs récits qu'elle avait entendus dans son enfance, de la bouche de personnes dont les pères avaient pu connaître M. de la Garaye. M. de Pontbriand, qui assistait à un bal donné pour célébrer le rétablissement de Mme de la Garaye, tomba mort au milieu d'une danse; on l'emporta dans un cabinet voisin de la salle où l'on se réjouissait, et pour cacher sa mort aux châtelains, on descendit son cadavre par la fenêtre. Lorsque M. de la Garaye eut vu au matin le corps inanimé de son beau-frère, il sortit et se dirigea machinalement vers le bois qui est à gauche de la grande avenue, et tourna l'angle de la chapelle sans pensée et sans but; il allait sortir du taillis, quand tout à coup une lueur semblable à celle de l'éclair vint frapper ses yeux; elle approche, elle grandit et offre à ses regards un char

¹⁰ La tradition fait une erreur; M. de Pontbriand était le mari de la sœur de M. de la Garaye.

de feu, d'autres disent un buisson de flammes; une ombre s'y dessine et M. de la Garaye reconnaît au milieu des flammes son beau-frère, dont le corps était encore sur son lit de parade dans la salle basse du château. Il se croit un instant le jouet d'une hallucination; il change de place, le char s'avance, l'ombre se lève, fait signe à M. de la Garaye d'approcher; il obéit machinalement; le char reste immobile et de cette fournaise l'ombre du jeune homme fit entendre ces mots: «Comte de la Garaye, remercie le ciel de m'avoir envoyé vers toi. Regarde où je suis! Perdu et pour l'éternité. Change de vie, il en est temps encore; que tes jours soient une longue pénitence. Si tu vis comme moi, tu mourras comme je suis mort. Rends mon corps à la terre sans bruit, sans pompe; les prêtres ne peuvent rien pour moi. Il est trop tard, le passé ne m'appartient plus.» La vision disparut après ce dernier mot¹¹.

D'après les deux récits qui suivent, l'apparition se serait montrée peu après l'enterrement de M. de Pontbriand. Suivant une légende populaire, rapportée en 1850 par J. Bazouge, un soir d'hier, M. de la Garaye revenait d'une longue chasse; il avait à peine fait quelques pas dans la grande avenue, lorsqu'il se vit en face d'un cavalier blanc tout en feu, monté sur un cheval étincelant de flammes étranges. Le mystérieux personnage dit au chasseur: «Comte de la Garaye, si tu veux être heureux, cesse cette vie frivole; fais servir au soulagement des pauvres les barriques d'or et d'argent qui sont dans les caves de ton château, et Dieu t'accordera de longs jours de félicité dans ce monde et dans l'autre. C'est ton parent et ton ami, mort il y a peu de temps dans tes bras, qui vient te donner cet avertissement». Et le brillant cavalier disparut avec sa monture. Le caricaturiste Léonce Petit, originaire de Dinan, m'a raconté comme une tradition courante dans son enfance, que le beau-frère de M. de la Garaye lui apparut, et qu'il paraissait tout en sueur: une goutte de cette sueur étant tombée sur la main de M. de la Garaye, elle le brûla comme de l'eau bouillante. C'est à l'endroit où se passa cette scène qu'il fit bâtir la chapelle qui existe encore.

Comme si tous ces avertissements ne suffisaient pas, la légende populaire en a encore d'autres. Madame de la Garaye, ne pouvant avoir d'enfant, avait adopté une nièce. Quand elle atteignit dix-huit ans, ses parents donnèrent une fête magnifique, où fut invitée toute la noblesse des environs. Au milieu du bal se présenta un inconnu qui murmura des paroles d'amour aux oreilles de la jeune fille; elle consentit à suivre son danseur, qui n'était autre que le diable, et il l'emporta, s'en allant en fumée et en feu qui consuma l'aile gauche du château. Suivant

¹¹ M. de Pontbriand, mari de la sœur de M. de la Garaye, mourut après cinq jours de maladie à son château de Pontbriand, où son beau-frère se trouvait alors pour assister à un baptême.

Madame de Genlis, la fille adoptive de M. de la Garaye mourut subitement au milieu d'un bal. Voici enfin une autre version qui m'est communiquée par une dame de mes amies : Un soir où il y avait une grande fête au château, un ancêtre de M. de la Garaye apparut pendant un repas somptueux. A sa vue, une dame, à laquelle le châtelain faisait une cour assidue, mourut de peur, et les autres convives se dispersèrent épouvantés. Comme preuve de son passage, le mort posa la main droite sur la bible où elle fit une profonde brûlure. C'est à la suite de cet événement que La Garaye se convertit.

On racontait en outre que peu de jours avant la transformation de M. de la Garaye, un étranger portant le costume religieux vint frapper à la porte du château et demander l'hospitalité pour la nuit. Comme M. de la Garaye vivait très retiré depuis la mort de son beau-frère, on l'envoya prévenir de cette visite. Il reçut le pèlerin avec politesse et le conduisit à la salle à manger où les restes d'un repas somptueux couvraient encore la table. Le pèlerin mangea et but avec avidité, puis il raconta, qu'il était Espagnol, et qu'il allait s'embarquer à Brest pour retourner dans son pays, après un voyage au tombeau de saint Thomas de Cantorbéry. Lorsque Madame de la Garaye se fut retirée, le pèlerin, resté seul avec le comte, lui proposa une partie d'écarté. La table de jeu fut apportée près du feu ; le pèlerin jeta de l'or sur la table, et gagna treize parties de suite. Le comte, impatienté de son regard sarcastique, jeta ses cartes sur la table en exigeant que son partenaire en fit autant ; tous les atouts de la quatorzième partie se trouvaient dans la main de son hôte. En repoussant les cartes, M. de la Garaye en fit voler une qui tomba sous la table, et en se baissant pour la ramasser, il vit que son hôte avait un pied de cheval. Se rappelant alors les dernières paroles de M. de Pontbriand, il porte la main à son front ; mais le coup de minuit sonna, et il n'achevait pas le geste, quand il vit le pèlerin rire d'une façon satanique ; M. de la Garaye fit le signe de la croix, la robe du pèlerin tomba et Satan se montrant à lui dans toute sa laideur lui dit : « Comte de la Garaye, la partie était belle et je l'ai perdue ! » Et s'élançant vers le foyer, il se précipita dans les flammes et disparut dans un tourbillon de fumée, en laissant le salon imprégné d'une odeur sulfureuse.

PAUL SÉBILLOT, *Les Souvenirs historiques et les Héros populaires*, Vannes, Lafolye, 1889, in-18 ; C. D'AMEZEUIL, *Légendes du Morbihan*, p. 261 ; *Revue des Trad., De la Haute-Bretagne*, p. 54 ; *Notions histor. sur les Côtes-du-Nord*, t. III, p. 201 ; P. LEVOT, *Captivité et mort de Gilles de Bretagne*, Brest, 1874, p. 13 ; A. DE BARTHELEMY ET GESLIN DE BOURGOGNE, *Anciens Évêchés de Bretagne : Saint-Brieuc*, t. III, 2^e partie, p. 331 ; *Revue des Trad.*, t. I,

LÉGENDES LOCALES DE HAUTE BRETAGNE

p. 149; B. JOLLIVET, *Les Côtes-du-Nord*, t. I, p. 228; L. HERPIN, *La Côte d'Émeraude*, p. 8; OGÉE, *Dict. de Bretagne*; PAUL SÉBILLOT, *Littérature orale de la Haute-Bretagne*; p. 200; Mme de CERNY, in *Journal d'Avranches*, 4 avril 1859; LAGNEAU, *Guide de l'étranger à Dinard*, p. 94; PAUL SÉBILLOT, *Littérature orale*, p. 200; J. BAZOUGE, *Guide de l'étranger à Dinan*, p. 105; PAUL SÉBILLOT, *Trad. De la Haute-Bretagne*, t. I, p. 252, 195; *Revue des Trad. pop.*, t. XIII, p. 162.

CHAPITRE IX : LES LÉGENDES ROMANESQUES

La tradition populaire localise, en Haute-Bretagne, un nombre assez restreint, de légendes romanesques ou sentimentales, dont quelques-unes diffèrent seulement par les détails de thèmes connus dans d'autres pays. C'est ainsi qu'on y retrouve des parallèles de la fable grecque d'Héro et Léandre, et de l'histoire tragique du sire de Coucy et de la dame de Fayel.

Dans la légende de la Fée du Bec du Puy, que j'ai donnée d'après Madame de Cerny, se trouve un épisode que l'on peut résumer ainsi : Un jeune marin de La Landriais, village situé de l'autre côté de Saint-Suliac, traversait, tous les soirs, la Rance à la nage pour venir voir sa fiancée qui l'attendait à la Grotte aux chiens. Pendant trois jours, la jeune fille alla vainement au rendez-vous; alors, la Fée de la grotte lui apparut et lui annonça que son amant s'était noyé en traversant la rivière.

Cette légende a pour théâtre le lieu même où une vie de saint Magloire, écrite en prose latine vers le IX^e siècle, et un poème français du XIV^e siècle placent l'aventure du maître queux de Saint-Suliac qui, lui aussi, traversait la Rance à la nage pour aller voir sa mie; seulement, sa traversée était en sens inverse; il se rendait du monastère de Saint-Suliac à un point situé de l'autre côté de la Rance. Dans la *Mosaïque bretonne*, M. A. de la Borderie a reproduit, en entier, le passage du poème qui se réfère à cet épisode, et il a paraphrasé, d'une manière charmante, la vieille version latine de la vie de saint Magloire.

Saint Suliac avait confié la charge importante de maître queux (*archimagirus*) à un serf du monastère, qui lui inspirait une affection toute spéciale et à qui il remettait tout le soin de la dépense. L'archimagirus se montrait digne de cette confiance; tout le jour, il peinait pour nourrir les moines, et chacun était content de sa cuisine. Mais le jeune cuisinier était amoureux.

S'avint au temps que l'enflamoit
Fole amour, pour ce qu'il amoit
Une fille où mis ot sa cure.
Et ceste fille, d'aventure,
Oultre le fleuve l'atendit,

Sur l'autre rive, en effet, était une rustique chaumière où demeurait une jeune fille qui possédait le cœur du jeune archimagirus. Chaque jour, sa corvée finie, quand les moines eux-mêmes après complies dormaient, quand l'ombre épaisse couvrait tout de son manteau noir, le jeune cuisinier amoureux entra doucement, dans la Rance, fendait en nageant le grand lac marin, et, prenant pied sur l'autre bord, courait se sécher dans la chaumière. Revenu par le même chemin, le lendemain, dès l'aube, il était au monastère, à son poste.

Un soir, le ciel, sans étoiles, était couleur d'encre ; une tempête furieuse soulevait les vagues. Mais la tempête ne pouvait l'effrayer : il nageait comme un poisson. Il se précipita dans les flots, et d'abord tout alla bien, les grosses lames le portaient ; mais, tout-à-coup, se jette sur lui un congre énorme qui, le liant dans ses plis comme un serpent, s'efforce de l'entraîner sous les eaux. Le nageur résiste ; le congre s'acharne ; le maître queux se sent couler. Il appelle Dieu à son aide.

Mainz sainz, reclama et pria,
Mès nul profit trouvé n'i a.
En la fin li vint saint Magloire,
Especiaument en memoire.
Et quant ainsinc l'ot reclamé,
Saint Magloire, qui l'a amé,
Li apert (ce fu grant merveilles)
Et li dit : Que ne t'appareilles
De toi aidier et deffendre ?
Vueilles, filz, en toi bon cuer prendre !
Du coutel qu'as à ta ceinture
Fier ce poisson grant aléure,
En son piz ton coutel li boute,
Car demain au disner, sanz doute,
U nom de Jhesu-Crist le sire.
Ce poisson (ce te vueil je dire)
Aus freres tu presenteras
Et ton coutel i trouveras.

Le cuisinier saisit son arme ; il l'enfonce jusqu'à la garde dans le corps de son ennemi. Vaincu, le congre lâche prise et le vainqueur poursuit sa route, sans encombre, jusqu'au rivage désiré. Le lendemain, l'amoureux était au monastère pour remplir sa charge. Les pêcheurs, comme d'habitude, viennent offrir force

poisson pour la provision des moines. Tout-à-coup, l'archimagirus découvre son congre dans le tas, la plaie au flanc, mais de couteau point. Il est frappé de stupeur; on l'interroge, et il avoue tout; on ne veut pas le croire, et la cause est portée jusqu'à l'abbé. Celui-ci ordonne d'ouvrir le congre et de voir si le couteau s'y trouve. On fend le poisson d'un bout à l'autre; dans ses entrailles une lame brille et tous les marmitons reconnaissent sans peine le coutelas, symbole de l'autorité de l'archimagirus. Plus de doute pour personne, son récit est déclaré authentique.

On retrouve, sur un autre point assez éloigné de la Bretagne, le souvenir d'une aventure qui finit d'une façon moins heureuse. Une tradition locale dit qu'au sud de Bains existait jadis un château fort: le château du général Malatan. Les vieilles femmes du pays parlent encore d'une jeune châtelaine qui demeurait, il y a bien longtemps, sur ces sommets, d'une Héro visitée, chaque soir, par un Léandre inconnu, surprise un soir par son père et précipitée avec son amant du haut du rocher dans la rivière.

Quelques légendes, qui, sans doute, ont été plus nombreuses, racontent, les punitions terribles infligées par les seigneurs aux épouses qui avaient trahi la foi conjugale. Celle qui suit rappelle singulièrement l'histoire, célèbre au moyen âge, de la dame de Fayel et du sire de Coucy. Il est possible qu'elle provienne de cette source écrite, ce sombre drame ayant été populaire dans tous les châteaux de France. Quoi qu'il en soit, dans le voisinage du lieu, où, dit-on, elle se passa, on redit encore l'histoire tragique de la dame de Tournemine.

Un seigneur de la Hunaudaye ayant été trompé par sa femme, fit tuer son amant, lui enleva le cœur, et l'ayant fait accommoder par son cuisinier, le servit à sa femme. Celle-ci trouva le plat excellent et en redemanda plusieurs fois. Son mari lui dit alors: «Hé bien, Madame, ce que vous trouvez si à votre goût, c'est le cœur de X. qui pour vous a perdu la vie.

— Très bien, monsieur, lui répondit-elle, je vous remercie d'avoir compris que ce cœur ne pouvait appartenir qu'à moi; je l'ai trouvé si exquis que je ne saurais plus goûter à rien autre chose sur terre».

Elle eut le courage de se laisser mourir de faim; elle fut enterrée près de l'étang du château, et l'on montre le lieu de sa sépulture: chaque année, à l'anniversaire du jour où fut tué son amant, on voit la terre s'affaisser et il se produit une sorte de trou, plus long que large, qui rappelle la forme d'un cercueil. C'est la dame de Tournemine qui quitte alors sa tombe pour aller rejoindre son amant dans les bois de Vaumadec, et lui jurer une fidélité éternelle. Son absence dure trois jours. Au bout de ce temps la terre redevient droite comme de coutume, parce que la dame est revenue dans son tombeau.

Ce n'est pas le seul drame de ce genre que la tradition rattache à ce château tragique. Au temps jadis, il y avait à la Hunaudaye une dame de Tournemine, dont la beauté était renommée dans toute la Bretagne. Mais tout-à-coup, en proie à un mal inconnu, elle se mit à dépérir, et son mari, dont elle était tendrement aimée, fit vœu de faire un pèlerinage en Terre Sainte si Dieu lui accordait la guérison de sa femme. Celle-ci revint peu après à la santé, et le baron de Tournemine se prépara à accomplir son vœu ; mais comme il ne voulait pas exposer sa femme aux fatigues d'un si long voyage, il résolut de partir avec un seul écuyer et de la laisser au château. Au moment des adieux, il lui dit : « J'emporte ce crucifix que nos lèvres ont baisé ; jurez-moi sur ce Christ que, durant mon absence, vous ne franchirez jamais le seuil de notre demeure ». La dame fit le serment, et elle tint d'abord fidèlement sa promesse. Mais la renommée de la dame de Tournemine avait franchi les limites de la Bretagne, et le roi de France en ayant entendu parler, désira contempler cette merveille de beauté. Il envoya des messagers au château de la Hunaudaye pour dire au seigneur qu'il désirait le voir à sa cour avec son épouse. La dame répondit que son mari était absent ; mais le roi, ayant appris de ses messagers que la dame de Tournemine était vraiment incomparable, envoya une escorte de seigneurs pour la chercher. La châtelaine, très flattée de cette attention du roi, oublia son serment et vint à la cour, où elle passa trois mois au milieu des fêtes et des succès de toute sorte. Au bout de ce temps, elle pensa que le pèlerinage de son mari touchait à sa fin, et elle se hâta de revenir à la Hunaudaye ; mais elle fut bien surprise lorsqu'en y arrivant elle vit son seigneur qui l'attendait sur le pont-levis du château, et qui lui dit d'une voix terrible : « Madame, Vous avez failli à vos serments ; j'ai ici droit de haute justice et je pourrais vous faire mourir comme la dernière de mes vassales. Mais je me souviens que je vous ai aimée, et je ne veux pas votre mort, mais votre salut. Suivez-moi. »

Il la conduisit dans une chambre toute tendue de noir comme un caveau mortuaire, et sur la muraille duquel on voyait un Christ : « Voici, lui dit-il, le logis que je vous ai préparé, et devant ce crucifix qui a reçu votre serment, vous implorerez le pardon des fautes dont vous avez à répondre devant Dieu et devant moi, votre seigneur et votre époux ». Et la dame dut finir ses jours dans les larmes et dans le repentir, enfermée dans cette lugubre chambre dont elle ne sortit que morte.

D'après une tradition locale des environs de Josselin, Beaumanoir habitait le château de Carhuël, peu éloigné du champ de bataille de Mi-Voie. A la ville Danne, habitait un de ses parents, et Beaumanoir, croyant que sa femme voyait avec plaisir les assiduités de ce jeune homme, le tua, puis enferma sa femme dans

une prison dont on montre encore les ruines. Ayant plus tard acquis la certitude de l'innocence de l'infortunée châtelaine, il la retira de prison, pour l'épouser de nouveau au pied des autels.

Vers le commencement du siècle dernier, M. de Trécesson se tenait dans son parc, à l'affût des braconniers; il fut tout-à-coup surpris par un bruit et des lumières lointaines. Il monta sur un arbre et s'y tint caché. Bientôt, il vit s'avancer une litière, d'où deux hommes masqués firent sortir une jeune femme éplorée et en costume de mariée. Après avoir adressé à cette jeune femme les plus sanglants reproches, les deux hommes l'enfermèrent dans un cercueil qui fut descendu dans une fosse creusée par leurs gens; puis la terre retomba sur l'infortunée et le cortège s'éloigna. M. de Trécesson se hâta d'aller au château chercher du secours. On retira de sa tombe la victime encore vivante, mais elle ne put que rouvrir un instant les yeux et expira presque aussitôt, sans avoir pu donner aucun renseignement. Les plus consciencieuses investigations de la police d'alors restèrent sans résultat. Jusqu'en 1789, la couronne de mariée et le bouquet nuptial de la dame enterrée vivante purent être vus déposés sur l'autel de la chapelle du château de Trécesson.

On dit qu'aux ruines du château de Coëtquen, revient une dame blanche; c'est l'ombre d'une jeune marquise qui, enfermée il y a longtemps dans l'une des tours du château, y mourut misérablement de faim. J'ai souvent entendu parler, sans beaucoup de précision, de cette légende, qui n'a pas été, à ma connaissance, l'objet d'une discussion critique. Le récit le plus circonstancié est celui de Bertrand Robidou, qui était né à peu de distance du château. Voici, abrégé, ce qu'il raconte. Dans la première moitié du XVIII^e siècle, les parents du marquis de Coëtquen avaient été furieux de le voir épouser une riche et charmante bourgeoise de Nantes. Pendant une absence du marquis, son intendant, gagné par ses frères, mit auprès d'elle sa propre fille. Elle lui administra un breuvage qui la rendit comme morte; on déposa dans une châsse une grosse bûche, et l'enterrement eut lieu avec toute la pompe désirable. Cependant la dame, en état de léthargie, avait été descendue dans le souterrain de la grosse tour, où l'intendant lui apportait chaque jour un peu de pain et d'eau. Mais l'intendant ayant été poignardé dans la forêt parce qu'on le soupçonnait de vouloir tout révéler au marquis, la dame mourut de faim dans la basse-fosse de la tour. On ajoute que pendant la Révolution des soldats étant descendus dans le fond de la grosse tour, y virent le squelette d'une femme ayant encore au doigt l'anneau d'or où étaient gravés son nom et celui de son époux; l'on dit qu'en 1808, en faisant des fouilles dans la chapelle des Jacobins de Dinan, on trouva dans le caveau des sires de Coëtquen,

une châsse où était un morceau de bois enveloppé d'étoupes, et l'inscription portait que c'était celle de la dame de Coëtquen.

Sur la margelle d'une fontaine qui coule non loin de la chapelle de Sainte-Croix, on lisait, il y a peu d'année, profondément gravés dans le granit, les mots FONS AMORIS. La pierre a été maladroitement changée et l'inscription détruite; mais la tradition qui la rattache au souvenir d'une histoire romanesque subsiste toujours. Contrarié dans ses projets de mariage avec une simple ouvrière, nièce du prieur de Sainte-Croix, à laquelle il donnait chaque soir un rendez-vous auprès de la fontaine pour y échanger des fleurs et y former des rêves de bonheur, le fils d'une des familles bourgeoises de la Josselin, tomba malade et mourut de consommation. Au moment où l'on se disposait à descendre le cercueil dans la fosse, ouverte devant la porte de la petite église, l'amante, éperdue, folle de douleur, accourt. Aveuglée par les larmes, elle chancelle, et, en tombant, se brise la tempe sur l'angle de la bière, où est enfermé le corps de son ami, qu'elle va bientôt rejoindre dans la tombe. Alors qu'une pluie d'orage vient raviver la couleur des rouses moisissures qui recouvrent de leurs plaques irrégulières les dalles du porche, si vous demandez aux vieillards du faubourg voisin d'où elles proviennent, ils vous répondront que ce sont les traces de la blessure de Marie Bigaré.

L'ancien couvent des Catherinettes est situé dans la Haute-Voie à Dinan; on voit encore son portail de la Renaissance dont la partie supérieure est ornée de délicates sculptures; en regardant avec un peu d'attention on aperçoit, poussant entre les pierres, tout près d'une statue de la Vierge, un églantier. Il existe deux légendes sur l'origine de cet arbuste qui est très vigoureux, en dépit de la mince couche de terre végétale qui le nourrit. Voici celle que M. Jean Even, maire de Dinan, a recueillie de la bouche du propriétaire actuel de la maison. Ce rosier aurait été planté par un frère de Saint-Jean de Dieu, bien avant la Révolution. Il offre ceci de particulier, que sur le même tronc toutes les fleurs d'un côté sont blanches et très doubles, toutes celles de l'autre côté sont simples. Les frères de Saint-Jean de Dieu, en l'honneur de la tradition, ont demandé au propriétaire de leur donner des boutures ou des écussons; pendant de longues années on leur en a remis, mais aucun n'a jamais pris.

Une de mes tantes, qui appartient à une très ancienne famille de Dinan, m'a donné une version différente, qu'elle connaît depuis son enfance (elle a 78 ans). C'est, à quelques détails près, celle que je me souviens d'avoir entendue vers 1860, quand j'étais élève du collège communal de cette ville. Autrefois, avant la Révolution, une jeune fille de Saint-Malo aimait un jeune homme de Dinan. Ils s'étaient promis de s'épouser; les parents refusèrent leur consentement, parce

que le jeune homme n'avait pas une fortune en rapport avec la leur. Pour empêcher toute relation entre eux, le père mit sa fille en pension chez les Catherinettes au Vieux Couvent. Le jeune homme, au désespoir de cette séparation, se rendit aussi à Dinan, espérant la revoir. Tout fut inutile. Avant de retourner chez lui et pour faire ses adieux à celle qu'il aimait, il déposa un bouquet de roses sur le portail en pierre du Couvent. Une branche a pris racine et depuis ce temps le rosier existe toujours. On a vainement essayé de l'arracher, on l'a plusieurs fois coupé, il repousse toujours ; ni les grands hivers, ni les grandes sécheresses ne le font mourir.

ELVIRE DE CERNY, *Saint-Suliac*, p. 17 ; A. DE LA BORDERIE, *Mosaïque bretonne*, n°XIV ; P. BÉZIER, *Inventaire des Mégalithes de l'Ille-et-Vilaine*, p. 159 ; *Revue des Traditions populaires*, t. XII, p. t. XIII, p. 529 ; *La Bretagne artistique et littéraire*, t. II, p. 209 ; Comm. de M. A. ORAIN ; E. HERPIN, *La Côte d'Emeraude*, p. 455 ; B. ROBIDOU, *Histoire et panorama d'un beau pays*, p. 298-301 ; *La Bretagne artistique et littéraire*, t. II, p. 184 ; *Revue des Traditions pop.*, t. XII, p. 655.

CHAPITRE X : LES LÉGENDES DES VILLES

Jusqu'ici j'ai eu rarement à parler des villes: à moins qu'il ne s'agisse de cataclysmes qui ont englouti des cités réelles ou supposées, elles ne figurent qu'à titre épisodique dans cet ouvrage. Il ne faudrait pas cependant croire qu'elles n'ont pas de légendes. Sans doute elles sont moins nombreuses, moins bien sues que dans les campagnes ou vers la ceinture de la mer, où la population, plus dispersée, moins sceptique, a constamment sous les yeux le spectacle de phénomènes naturels mystérieux et où l'on montre des endroits où se sont passés des événements dont la tradition garde le souvenir. Pourtant, ainsi qu'on le verra, les cités ont des légendes, et elles ont même un caractère assez spécial pour mériter quelque attention.

A ma connaissance, on a rarement relevé, celles qui se racontaient jadis parmi le peuple dans les agglomérations urbaines, et c'est presque par hasard que les auteurs des monographies des villes nous en ont conservé quelques-unes. Maintenant elles sont en voie d'effacement, sinon de disparition, et il est grand temps d'en recueillir les derniers échos. Cette enquête aurait été bien plus fructueuse à une époque qui n'est pas fort éloignée de nous, et dont peuvent se souvenir, pour l'avoir connue dans leur enfance, ceux qui sont nés vers le milieu de ce siècle. Les villes de la Haute-Bretagne, surtout les moyennes et les petites, étaient habitées par une population assez fixe; quelques fils de bourgeois les quittaient pour achever leurs études, des gens de métiers allaient faire leur tour de France, mais la plupart revenaient quand ils avaient complété leur éducation scientifique ou manuelle. L'immigration se bornait aux fonctionnaires, à des ouvriers venus des campagnes environnantes; mais ils étaient en trop petit nombre pour ne pas être promptement assimilés. Quant à la vieille cité, elle restait à peu près telle qu'elle pouvait être avant la Révolution; l'aspect des rues ne changeait guère, sinon que de temps en temps des maisons neuves remplaçaient celles qui tombaient de vétusté. Rarement on faisait des percées, et presque toujours les rues nouvelles étaient en dehors de la vieille enceinte. Dans ce milieu qui ne se modifiait qu'avec lenteur, chaque quartier gardait avec son ancien aspect, à peine changé, ses mœurs et ses souvenirs, et il s'y trouvait toujours quelque lieu, maison ou couvent, fontaine séculaire ou vieille croix, auquel se rattachait un récit singulier

ou merveilleux. On racontait leurs chroniques aux veillées, ou dans les petites villes par les chaudes soirées d'été, lorsque les voisins, assis sur le pas des portes, causaient en prenant le frais. Il y avait même des rues où ces réunions étaient pour ainsi dire de fondation, si bien qu'elles avaient pour cette raison, à côté de leur nom officiel, un sobriquet qui le constatait. C'est ainsi qu'à Matignon, la rue Saint-Jean, siège de l'un de ces « parlements », était surnommée le Pertuis-Caquet; dans la même petite ville, il y avait un autre centre de réunions d'étés, dans la rue du Four, qui n'avait pas, que je sache, d'autre nom spécial, *Four* étant synonyme de bavardage. Je l'ai mieux connu que le premier, parce qu'il se trouvait plus près de la maison paternelle, et que l'on me permettait parfois d'y aller. Je me rappelle très bien qu'on y parlait assez souvent de ce qui s'était passé jadis à Matignon et aux environs, et bien longtemps après, en écrivant mes livres, je me suis souvent souvenu de quelques traditions locales que j'y avais entendues, qui étaient restées dans un coin de ma mémoire, alors que j'en avais oublié beaucoup d'autres, dont pourtant il me reste un souvenir, mais pas assez précis pour que je puisse le noter.

A côté des villes qui ont disparu en entier dans des circonstances tragiques, il en est d'autres qui, pour des raisons diverses, ont subi une décadence profonde, alors que des bourgades devenaient des cités florissantes. Ces transformations sont dues, en réalité, à des causes économiques, à des modifications du sol, parfois à des faits de guerre. Mais le peuple les explique autrement; si une ville dépérit, c'est en punition d'une mauvaise action commise jadis par ses habitants. Rieux, qui fut au moyen âge une cité considérable, n'est plus guère qu'une bourgade; saint Sauveur, ou l'enfant Jésus, repoussé par les lavandières de Rieux et bien accueilli par celles de Redon, prédit que Rieux s'appauvrira chaque jour d'un sou, et que Redon s'enrichira de pareille somme; saint Jacques, mal reçu par les gens de Rieux, leur annonce que leur ville sera détruite, et il va fonder Redon (voir pour les détails la *Petite Légende dorée*, p. 171 et suiv.). Le Chemin-Chaussée dépérit parce que l'un de ses habitants a retenu en paiement de son écot, le bréviaire de saint Guillaume.

Il est aussi des cités que l'histoire ne connaît pas, bien qu'elles ne soient pas complètement imaginaires, et qui, elles aussi, ont subi des décadences profondes; parfois les habitants semblent s'en consoler en répétant d'anciens dictons qui assurent qu'elles reviendront florissantes lorsque la ville la plus considérable des alentours aura disparu. La tradition locale de Saint-Brévin (Loire-Inférieure) veut qu'il ait existé une grande ville nommée Pontoise. Un dicton rimé court à ce sujet dans le pays :

LÉGENDES LOCALES DE HAUTE BRETAGNE

Pontoise, tu passeras
Et Saint-Brévin deviendras.

Pontoise avait un collègue ; le peuple s'insurgea contre lui, et tua non-seulement les professeurs, mais même les élèves. Parmi ceux-ci était le fils d'un seigneur puissant qui vengea sa mort en saccageant Pontoise. C'est depuis qu'elle est réduite au petit bourg de Saint-Brévin. Mais, suivant un dicton prophétique :

Nantes périra,
Saint-Brévin renaîtra.

Dans le bassin de Goulaine (Loire-Inférieure), on croit voir près de l'île de Verdon, les restes d'une ville engloutie, dont on place le centre autour du pont de Louan, et qui aurait péri, comme Herbage, par la malédiction du ciel, dans le fond d'un marais. Un proverbe populaire dit :

Quand Nantes périra,
Louan renaîtra.

Les gens de Lanfains racontent qu'on y voyait autrefois près de là une ville appelée Rillan et il a été prédit qu'elle renaîtra lorsque Quintin périra.

En plusieurs pays, on rencontre des bourgades qui s'intitulent villes et qui ont la prétention d'être les premières villes du monde. Aux environs du Gâvre, on raconta à Souvestre, moitié en plaisanterie, qu'en sortant du Paradis terrestre, Adam et Eve arrivèrent juste au milieu de la grande ravine où l'on voit le Gâvre, et que l'endroit leur parut trop avenant pour aller plus loin. C'est là qu'ils bâtirent, dans la grotte, la première ville du monde.

A Saint-Bieuc, la Pierre ès Sonnois, pierre sonnante peut-être à l'origine, offre la forme d'une rondelle grossièrement entaillée de quatre encoches, incrustées dans le talus d'un petit chemin. On invitait les simples à appuyer l'oreille pour entendre. « le chant des fées » ; alors le mauvais plaisant de la troupe poussait brusquement contre la pierre la tête du mélomane, qui se contentait d'ordinaire d'une première audition.

La Caverne de madame la Nuit était une excavation formée par de grandes roches, à l'entrée de la rue Notre-Dame. Était-ce un reste d'allée couverte ? Les bruits les plus incohérents circulaient sur ce trou sombre, au fond duquel les enfants jetaient furtivement un caillou, puis s'échappaient avec effroi.

Nantes avait aussi sa pierre populaire que l'on voyait autrefois au bas de la rue de l'Ermitage, auprès de l'escalier qui monte à l'église Sainte-Anne; c'était un grand rocher incliné, que l'on appelait la pierre Nantaise; elle fut détruite en 1837. Les enfants du quartier s'amusaient à s'y laisser glisser; et, quand il venait des étrangers le soir, ils montaient dessus et y dansaient.

Certaines maisons avaient leur légende particulière. On donne le nom de château des Bigorneaux à la plus vieille maison de la rue du Bey, à Saint-Malo; jadis y vivait une pauvre vieille bonne femme, qui était de son métier marchande de brigaux; un soir de Noël qu'elle se désolait de ne pouvoir aller le lendemain vendre ses brigaux à la porte de la cathédrale, son fils, qui était devenu à moitié « innocent » à la suite d'un naufrage, se mit à prier, et demanda à l'Enfant-Jésus plein son sabot de bigorneaux; aussitôt, on vit dans le ciel un nuage: c'était les petits brigaux qui le formaient. Ils remplirent le sabot de l'innocent, puis ils se logèrent partout où ils pouvaient trouver place, sur les murailles, sur le toit et jusque dans les gouttières. Depuis cette époque on assure que chaque année, durant la nuit de Noël, la maison se tapisse de bigorneaux; mais ceux-là seuls peuvent les voir qui n'ont pas une faute vénielle à se reprocher.

A Saint-Malo une vieille maison s'appelait la Maison de la Moune, et l'on y voyait sur une cheminée une guenon en train de bercer un enfant. Un jour cette guenon, qui avait été rapportée des pays lointains par un marin, aperçut au coin de la Poissonnerie une ménagère qui dorlotait son enfant; elle s'approche aussitôt en tapinois, enlève le marmot, grimpe avec lui tout doucement sur un toit voisin, et se met à son tour, tout doucement, à le dorloter. Un vœu fut fait, et la guenon descendant de son toit vint replacer l'enfant dans les bras de sa mère, qui en souvenir fit graver cette image. Jadis quand dans le quartier de la Poissonnerie un enfant se mettait à pleurer, on lui disait pour le faire taire: « Si tu ne te tais pas, la Moune va t'emporter. »

Autrefois il y avait à Moncontour une dame blanche qui montait une des rues; son corps avait l'air d'une fumée, et elle semblait seulement effleurer la terre. Une nuit, qu'il faisait clair de lune, un domestique dit à une servante, qui traitait cette apparition de folie, qu'elle n'avait qu'à s'attirer sur sa porte pour la voir. Elle la vit en effet; et quand elle fut près de la maison, la servante se hâta de fermer la porte.

Au Loroux-Botteraux (Loire-Inférieure), au commencement de ce siècle existait une bête fantastique, qu'on appelait la Grand' Queue. Elle courait dans les rues, et passait sa longue queue sous les portes des maisons, généralement fort

mal closes. Les enfants en avaient tellement peur, qu'ils n'osaient plus jeter les yeux sur la porte, quand le soir venait.

A Nantes vers 1850, on disait dans la rue Noire, qu'on voyait toutes les nuits une bête blanche, de la grosseur d'un veau, qui se promenait sur les murs. On parlait beaucoup aussi de la « Dame Noire », qui allait prier à minuit sur la place Viarmes, à l'endroit où l'on guillotina, et l'on disait que cette « Dame noire » était un fantôme.

On disait autrefois à Nantes, que toutes les nuits on entendait un roulement de voiture, qui passait sur la place Bretagne et dans les principales rues. On l'appelait « *La Voiture de Minuit* » et l'on croyait que c'était le diable qui se promenait dans cette voiture ; dans ce quartier au moindre roulement de voiture qu'on entendait un peu plus tard, les enfants se fourraient la tête sous leurs couvertures, dans leur frayeur de voir passer « *La Voiture de Minuit* ».

A Rennes, les abords de l'ancienne église Saint-Étienne ont été presque jusqu'à nos jours redoutés : on disait qu'ils étaient hantés par des personnages mystérieux qui pouvaient bien appartenir à l'autre monde. En 1825, l'église, qui servait de magasin de campement, était entourée d'un cimetière dont les murs tombaient en ruines ; un soldat montait la garde à l'une des brèches ; peut-être, dès cette époque, ce lieu passait-il pour être le lieu d'apparitions ; toujours est-il qu'un étudiant se déguisa en fantôme pour faire peur à la sentinelle. Celle-ci le frappa d'un coup de baïonnette dont il mourut. On cacha son décès et on crut que le soldat avait vu un revenant. L'amphithéâtre de l'école de Médecine, qui se trouvait dans un coin du cimetière, contribuait encore à donner un mauvais renom à ce lieu. Un peu plus tard on trouva un matin d'hiver dans les rues de Rennes, une fille du nom de Tiberge, bâillonnée et presque mourante. Le bruit se répandit aussitôt que les *carabins*, (élèves en médecine) s'étaient livrés sur elle à des expériences de toutes sortes. Les étudiants portaient alors de longs cabans avec un capuchon, et l'on disait que le soir, ils allaient par bandes dans les rues et emportaient à l'amphithéâtre sous leurs manteaux les jeunes filles qu'ils rencontraient. Pendant longtemps, les ouvrières n'osèrent sortir seules des ateliers où les parents allaient les chercher le soir.

Des villes, quelquefois même de grandes cités, ont des maisons hantées ; voici quelques légendes.

Dans la rue Besnier, à Saint-Suliac, on entend depuis soixante ans un râle d'agonie qui ressemble à un cri d'enfant, dans un cellier où eut lieu un meurtre abominable : un père impatienté y tua une enfant malade.

A Vitré, une maison est inhabitée depuis un temps immémorial ; dans l'une des pièces se trouve un puits d'où chaque nuit sort un démon, qui a terrifié tous

ceux qui ont essayé d'y passer la nuit. Les mères disent à leurs enfants pour les faire rester tranquilles : « Si vous n'êtes pas sages, on vous enfermera dans la maison du diable ».

A Nantes, il y a trente-cinq ou quarante ans, on connaissait plusieurs maisons hantées ; dans l'une d'elles, un jeune ménage entendait chaque nuit un bruit extraordinaire qui semblait venir du mur près duquel s'appuyait leur lit ; le mari ayant démoli cette partie du mur, y trouva une grotte, comme on en rencontre souvent dans les vieilles maisons ; elle était toute pleine d'ossements, et quand on les eut transportés au cimetière, le bruit cessa ; on pensait que le défunt réclamait des prières. Dans la même ville on racontait aussi plusieurs histoires de trésors découverts en démolissant de vieilles maisons. Pendant la Révolution un riche habitant de l'île Feydeau avait caché son argent et ses papiers dans une cassette qu'il avait placée dans une cheminée ; elle fut découverte bien des années plus tard, dans des circonstances romanesques, mais non merveilleuses, par un petit ramoneur qui la trouva dans le tuyau de la cheminée.

La femme d'un boulanger qui, ayant fait de mauvaises affaires, avait établi un commerce de vin dans une maison de Pont-Rousseau, entendant, un jour qu'elle était seule, des gémissements au-dessus de sa tête, monta et arriva dans une espèce de grenier où elle n'avait jamais pénétré ; elle y vit quatre femmes qui tenaient chacune un coin de drap étendu, en pleurant et en gémissant toujours ; elle s'évanouit, et son mari en rentrant la trouva comme morte sur le plancher. Elle alla raconter sa vision au qui lui dit que pour que la maison fût délivrée, il fallait retourner au grenier et parler aux gens qu'elle y verrait. Le lendemain elle y remonta et vit les quatre femmes tenant les quatre coins du drap déployé, pleurant et gémissant à faire frémir. Elle s'avança vers elles et dit résolument : « Si vous venez de la part de Dieu, parlez ! Si vous venez de la part du diable, retirez-vous ! » Aussitôt, l'une des pleureuses répondit : « C'est de la part de Dieu, que nous venons. Un trésor mal acquis a été jadis caché ici, à la place même du drap que nous tenons. Il ne doit appartenir qu'à d'honnêtes gens, qui ont connu le malheur et qui pourront en faire bon usage. Creusez donc en cet endroit, et vous trouverez ce trésor, qui doit vous appartenir ». A peine avait-elle achevé ces paroles que tout disparut. Le mari et la femme creusèrent à l'endroit désigné et ils trouvèrent une grosse somme d'argent.

Voici, à simple titre de curiosité, quelques étymologies de noms de lieux en Haute-Bretagne qui sont assez courantes dans le peuple ou qui l'auraient été au moment où on les a relevés. Je n'ai pas besoin de dire qu'elles sont purement fantaisistes.

D'après la légende, le pays de Corseul fut envahi par les Romains, après l'engloutissement de Scissy. Ils massacrèrent tous les habitants, à l'exception d'une femme, et quand ils surent qu'elle avait échappé à la mort, ils dirent : « C'est un corps seul », et ils donnèrent ce nom au pays qui le porte depuis.

Quand Jésus créa le monde, il se promenait à travers l'espace, laissant tomber la terre de ses mains. Arrivé près de Saint-Brieuc, il s'aperçut que sa provision s'épuisait, et il dit : « Cessons. » Il fit néanmoins encore un pas ; mais quand il ouvrit la main, il vit qu'elle était vide et s'écria : « Plus rien ! » D'où le nom des communes de Cesson et Plurien. Le nom de Cesson a une autre origine (voir ci-dessus). Quant à Plurien, il existe un dicton géographique qui renferme un calembour

Matignon, ville de renom ;
Après Matignon, Plurien.

A la muraille sud de l'église de Sains, pend un cadran d'ardoise avec cette inscription : « Pour Saint, 1585 ». Ce sont les Romains qui l'ont planté là, dit à Bertrand Robidou un habitant du pays. Ils avaient fait un hôpital de notre paroisse, la plus salubre de la terre, et comme tous leurs malades en revenaient *sains*, ce nom est resté.

A Malestroit, on voit sur une maison plusieurs figures sculptées : un homme saisit aux cheveux une femme qu'il bat à coups de bâton ; c'est, disent les gens du pays, Malestroit et sa femme ; de même à Questembert, deux bustes portent le nom de Questembert et sa femme ; à Bain, il y a cinquante ans, des statuettes, aujourd'hui détruites, représentaient Bain et sa femme.

Autrefois, on disait que l'on voyait, rue Saint-Clément, Nantes et sa femme ; la maison où on les montrait était une maison à piliers de bois sculptés, avec quelques figures grimaçantes ; on menait les étrangers naïfs qui venaient en ville pour la première fois, voir Nantes et sa femme.

Au Croisic, deux figures sculptées au poteau cornier d'une maison, portent aussi le nom de Croisic et sa femme. Le costume des deux personnages paraît monastique, ce qui ferait supposer que le nom qui leur est attribué par la tradition est purement de fantaisie, et tout à fait arbitraire.

BIZEUL, *De Rezay et du pays de Rais*, 1857, p. 109 ; B. JOLLIVET, *Les Côtes-du-Nord*, t. I, p. 336 ; E. SOUVESTRE, *Les derniers paysans*, p. 258 ; DU BOIS DE LA VILLERABEL, *Le vieux Saint-Brieuc*, p. 218 ; *Revue des Traditions*

LÉGENDES LOCALES DE HAUTE BRETAGNE

populaires, t. XIII, p. 148 ; E. HERPIN, *La côte d'Emeraude*, p. 16, 41 ; PAUL SÉBILLOT, *Traditions et superstitions*, t. I, p. 216 ; *Revue des Traditions populaires*, t. XIII, p. 146, 132 ; ÉLVIRE DE CERNY, *Saint-Suliac*, p. 23 ; *Revue des Traditions populaires*, t. XIII, p. 24 ; *Revue des traditions populaires*, t. VII, p. 213, t. XII, p. 310 ; B. ROBIDOU, *Histoire d'un beau pays*, t. II, p. 170 ; ROSENZWEIG, *Répertoire arch. du Morbihan*, p. 144, 230, 204 ; *Revue des Traditions populaires*, t. XIII, p. 149.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES ET OUVRAGES CITÉS

- AMEZEUIL (C. d'). *Récits bretons*. Dentu, 1863, in-18.
- BARON-DUTAYA. *Brocéliande et quelques légendes*. Rennes, 1839, in-8.
- BÉZIER (P.). *La forêt du Theil*. Rennes, 1887, in-18.
- BIZEUL. *Voies romaines de Bretagne*. Vannes, 1841, in-18.
- *De Rezay et du pays de Metz*. Nantes, 1867, in-8.
- BLANLOEIL. *Récits bretons*. Lyon, S. d. in 8.
- A. DE LA BORDERIE. *Mosaïque bretonne*. Rennes, Plihon et Hervé, 1894, in-8.
- CERNY (Elvire de). *Contes et légendes de Bretagne*. Paris, 1899, in-8.
- DAGNET (Armand). *Au pays fougères*. Fougères. 1899, p. in-18.
- GIRAULT DE SAINT-FARGEAU. *Dict. de la Loire-Inférieure*. Paris, 1829, in-8.
- HERPIN (Eugène). *La cathédrale de Saint-Malo*. Saint-Malo, Bazin, 1898, in-18.
- JOÛON DES LONGRAIS. *Le Roman d'Aquin*. Nantes, 1880, in-8.
- ORAIN (A.) *Le Folk-lore de l'Ille-et-Vilaine*. Paris, Maisonneuve, 1898, 2 t. in-12 elzévir.
- *Une excursion dans la forêt de Paimpont*. Rennes, 1880, in-18.
- RICHER (F.). *Voyage dans le département de la Loire Inférieure*. Nantes, Mellinet, 1820, in-4.
- ROBIDOU (R.). *Histoire et panorama d'un beau pays*. Dinan, 1853, in-8.
- SÉBILLOT (PAUL). *Contes des paysans et des pêcheurs*. Paris, Charpentier, 1881, in-18.
- *Contes des Marins*. Paris, Charpentier, 1892
- *Les Margot-la-Fée*, ext. de la Soc. D'Emulation des Côtes-du-Nord, 1886, in-8.
- *Notes sur les Traditions, etc. de la Haute-Bretagne*, ext. de l'Archivio. Palerme, 1888, in-8.
- *Gargantua dans les traditions populaires*. Paris, Maisonneuve, 1883, in-12 elzévir.
- *Les souvenirs historiques et les héros populaires*. Vannes, La Folye, 1889, p. in-18.
- SOUVESTRE (Emile). *Les Derniers Paysans*. Paris, Michel Lévy, in-18.
- *Le Foyer breton*, éd. ill. s. d., in-8.
- VERUSMOR. *Voyage en Basse-Bretagne*. Guingamp, s.d., in-8.

Table des matières

Chapitre premier : Les ruines antiques	4
Chapitre II : Les monuments religieux	7
1 — Les constructions de sanctuaires.....	7
2 — Les cimetières.....	9
3 — Les croix légendaires	10
Chapitre III : Les gens d'église	16
1 — Les Templiers et les Moines rouges.....	16
2 — Les Moines	19
3 — Les Religieuses.....	24
4 — Les Prêtres	25
5 — Le Clergé et les Seigneurs.....	27
Chapitre IV : Les constructions féodales	32
Chapitre V : La féodalité	43
1 — Les Anciens Seigneurs.....	43
2 — Les guerres féodales	49
3 — Les hantises des châteaux	51
4 — Les Chasses fantastiques	62
Chapitre VI : Les guerres.....	64
1 — Les Batailles et les Sièges.....	64
2 — Les guerres étrangères modernes	67
Chapitre VII : Les guerres civiles.....	72
1 — La Ligue	72
2 — La Révolution	75
Chapitre VIII : Les Personnages Populaires	85
Chapitre IX : Les légendes romanesques	95
Chapitre X : Les légendes des villes	102
Bibliographie.....	110
Sources et ouvrages cités.....	110



© Arbre d'Or, Genève, mars 2003

<http://www.arbredor.com>

Illustration de couverture : © Patricia Camby

Composition et mise en page: © ATHENA PRODUCTIONS/CV